

# **PROGRAMME D' ACTIONS 2022**

## **FICHES ACTION**

Comité syndical du 8 mars 2022

### **Annexe 3**



## Table des matières

|                                                                                                                                                                       |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| • Villages et voies douces.....                                                                                                                                       | 4  |
| • Coup de pousse SIL 2022.....                                                                                                                                        | 6  |
| • village de demain : Saint-Cirgues-en-Montagne / Aménagement espace public.....                                                                                      | 7  |
| • Village de demain : Saint-Cirgues-en-Montagne / Aménagement espace public .....                                                                                     | 8  |
| • Réseau des acteurs de l'urbanisme : animation du réseau 2022.....                                                                                                   | 9  |
| • Ateliers pédagogiques hors les murs 2022-2023 .....                                                                                                                 | 10 |
| • Maison du Parc : étude de programmation "restructuration accueil estival et espace scénographique" ..                                                               | 12 |
| • Réalisation du belvédère en bois de châtaignier du col de Meyrand .....                                                                                             | 17 |
| • Fête des tourbières 2022 .....                                                                                                                                      | 19 |
| • Programme 2022 d'animations nature sur le site ENS des monts Gerbier et Mézenc.....                                                                                 | 20 |
| • Opération de sensibilisation et de surveillance estivale sur le Mézenc et le Gerbier 2022 .....                                                                     | 21 |
| • Travaux de restauration des sentiers du Mézenc : phase 2.....                                                                                                       | 22 |
| • Organiser le concours prairies fleuries sur l'ENS Gerbier Mézenc (DMO CA07).....                                                                                    | 23 |
| • Animation 2022 des site Natura 2000 Secteur des sucs /Tourbières de St Agrève et du site ENS Mont Gerbier et Mézenc.....                                            | 24 |
| • Animation 2022 du site Natura 2000 et ENS du Massif du Tanargue.....                                                                                                | 26 |
| • Programme 2022 d'animations nature sur le site Natura 2000/ENS Massif du Tanargue et gorges de la Borne .....                                                       | 29 |
| • Chouette de Tengmalm : science citoyenne .....                                                                                                                      | 30 |
| • Animation des sites ENS/Natura2000 Boutières Eyrieux 2022 .....                                                                                                     | 31 |
| • Etude de franchissement du RD 21 par les chauves-souris au niveau du village de Beauchastel .....                                                                   | 36 |
| • Programme d'animations nature grand public site Natura2000/ENS Eyrieux Boutières année 2022 .....                                                                   | 37 |
| • Fabrication de panneaux de sensibilisation aux bonnes pratiques dans la rivière .....                                                                               | 39 |
| • Stage de préparation de la future campagne de Mesures agri environnementales .....                                                                                  | 41 |
| • Suivi participatif des populations d'Arnica montana sur les Monts d'Ardèche .....                                                                                   | 42 |
| • Réalisation d'un cadastre solaire sur le territoire du Parc des Monts d'Ardèche.....                                                                                | 44 |
| • Les Monts de demain - Edition 2022.....                                                                                                                             | 45 |
| • Coup de pousse Pierre sèche .....                                                                                                                                   | 47 |
| • Film promotionnel sur le savoir-faire constructif en pierre sèche et formation Prescripteurs .....                                                                  | 49 |
| • Animation du programme Leader 2022 .....                                                                                                                            | 50 |
| • Animation du réseau des Tiers Lieux LA TRAME 2022 2023 .....                                                                                                        | 52 |
| • Recherche Action "La mobilisation des acteurs locaux en faveur de la transition alimentaire en Ardèche"                                                             | 54 |
| • Accompagnement technique des castanéiculteurs et collectivités des Monts d'Ardèche dans le cadre du Plan régional "Châtaigneraies Traditionnelles » 2022 2023 ..... | 57 |
| • Animation et promotion des Castagnades 2022 .....                                                                                                                   | 61 |
| • Renouvellement, animation et communication du label Géoparc .....                                                                                                   | 62 |

|                                                                                       |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------|----|
| • Coup de pousse scénographie et accueil Maisons et musées du Parc 2022 .....         | 64 |
| • Coup de pousse Géosites et paysages 2022 .....                                      | 65 |
| • Valorisation géoarchitecturale du hameau de Thines et de la Maison du Gerboul ..... | 66 |
| • Accueil touristique à la Maison du Parc .....                                       | 67 |
| • Valorisation de l'offre de découverte préhistorique altiligérienne.....             | 68 |
| • Communication touristique 2022 .....                                                | 69 |
| • Coup de pousse "Toilettes sèches" 2022 .....                                        | 70 |
| • Ecole dehors 2022-2023.....                                                         | 71 |
| • Cinéma au village 2022 .....                                                        | 73 |
| • Inventaire participatif des patrimoines : projets pilotes et déploiement.....       | 74 |
| • Valorisation de l'évaluation mi parcours.....                                       | 75 |
| • Partage des eaux 2022-2023 .....                                                    | 76 |
| • Stage communication et marque Valeurs parc.....                                     | 79 |
| • Pieds dans le Parc radio et vidéo saison 15 - 2022/2023 .....                       | 80 |



Maîtrise d'ouvrage déléguée : Communautés de communes

## **Besoins et enjeux des territoires :**

Le réseau de voies vertes s'étend sur le territoire. Ce développement oblige à repenser leurs **accroches aux centres-bourgs** qu'elles relient, aux **villages** qu'elles longent, aux **quartiers** (existants et futurs) qu'elles pourraient aussi desservir. Les voies vertes peuvent/doivent **entrer dans le quotidien des habitants**, tant pour leurs déplacements quotidiens, que pour leurs loisirs.

Les voies vertes deviennent de **nouveaux supports de découverte touristique**, qui amènent d'autres façons de percevoir les territoires et obligent par là-même à repenser l'aménagement et les leviers de développement local.

Elles peuvent devenir en effet un potentiel pour l'**implantation de nouveaux services** : d'après la CCI et certaines communautés de communes, des entreprises/commerces cherchent déjà à s'implanter à proximité immédiate des voies vertes, pour mieux capter le visiteur.

> Enjeux : identifier les secteurs potentiels, organiser/programmer leur qualification (ou requalification) paysagère, pour accueillir de nouvelles activités.

Elles peuvent également permettre de **requalifier des zones "arrières" dégradées ou abandonnées** : friches urbaines, friches industrielles, zones d'activités, anciennes gares qu'on pourrait réinvestir avec de nouveaux usages.

Elles sont des voies idéales pour **redécouvrir le territoire et ses patrimoines**, parce qu'à la vitesse d'un vélo, on pose le regard sur des villages et des lieux qu'on ne percevait plus depuis la voiture. Inviter le visiteur à venir les parcourir devient un enjeu : grâce notamment à des équipements d'interprétation, de la signalétique, judicieusement implantés, des éléments qui signalent l'entrée sur des territoires d'exception, etc.

Elles peuvent donc permettre d'expérimenter en construisant de nouvelles offres touristiques expérientielles et résilientes. Des attentes exprimées : CdC Sources et Volcans d'Ardèche, CdC CCBA (notamment à travers stratégie paysagère intercommunales), CdC Val de Ligne

En quelques chiffres :

- 18 % : progression de la fréquentation des pistes cyclables en milieu rural, en septembre 2020 (par rapport à la même période en 2019). Source : Association Vélo & Territoires, au 1er septembre 2021.
- Plus de 40 % des ventes de Vélo sont aujourd'hui des VAE.
- Un Schéma directeur Vélo Sud Ardèche réalisé en 2021
- Un réseau ossature et un schéma départemental en faveur du Vélo 2020-2025

## **Objectifs :**

Proposer aux **communautés de communes** un soutien technique et financier pour :

- identifier les voies douces à aménager (sur la base du Schéma directeur Sud Ardèche) pour relier les villages, quartiers d'habitat (périurbains) et zones d'activités ;
- déterminer la nature des aménagements et équipements, en fonction des sites prioritaires (carrefours d'importance et portes d'entrée des territoires intercommunaux, entrées du Parc), en fonction des éléments de patrimoines repérés (patrimoines naturels, patrimoines bâtis, murets de pierres sèches...), des points de vue à valoriser (aménagement d'air de repos) ;
- identifier les leviers existants : coup de pouce du Parc existants, partenaires mobilisables.

Objectif 2022 : tester le dispositif sur une Communauté de communes, avant un déploiement ultérieur.

**Descriptif :**

> **Accompagner l'EPCI dans la rédaction du cahier des charges, le recrutement des BE et le suivi de la prestation.**

Prestation confiée à un BE présentant les compétences : paysages, urbanisme prioritairement.

> **Intégrer toutes les dimensions à aborder :**

- paysage et urbanisme : fonctionnalité urbaine, cohérence en matière d'aménagement du territoire et d'armature urbaine),
- mobilité, tourisme, itinérance et combinaisons multimodales (travail sur les ruptures voiture/vélo, aires de covoiturage), signalétique,
- énergie (secteur avec éclairage EnR en contexte urbain ?), eau (remettre en service des fontaines ? avec sensibilisation eau-climat bien sûr, un bon moyen de faire doucement passer quelques messages sur la rareté de la ressource), toilettes sèches, etc.
- biodiversité (arbres/alignements à préserver ou à créer, sensibilisation sur les espaces longés/traversés par la voie comme des prairies, des corridors écologiques, etc.)
- patrimoines culturels et bâti (dont ouvrages d'art).
- art et culture (amener l'art pour ponctuer / marquer des secteurs selon la visibilité qu'on souhaite leur donner. Référence pour exemple : pont du [High Trestle Trail au](#) centre de l'Iowa
- filières et savoir-faire locaux : mobiliers bois (abris, aires de pic-nic, bancs sur points de vue...), avec un design/une signature Parc reconnaissable sur l'ensemble du territoire, par exemple ; pierres sèches...

> **Action à monter en intégrant une démarche partenariale forte :**

- divers acteurs déjà présents<sup>2</sup> sur le sujet, à rassembler autour d'un grand projet commun : Département, Com de com, communes, OT. Etat/SNCF réseau pour les portions dont le foncier leur appartient encore ?
- des acteurs à intégrer : LPO, CAUE, ADEME, DREAL (paysagistes-conseil...), associations locales, entreprises du tourisme

=> **Le Parc dans son rôle transversal** : appui du Parc, avec ses différents leviers existants : mobilier bois, équipements d'interprétation curiosités patrimoniales et culturelles, éclairages, SIL, restauration murets pierres sèches, panneaux sensibilisation sur les espaces agricoles / naturels qui sont traversés, pour limiter les conflits d'usage aussi, etc.

**BUDGET****Dépenses**

| Compte                                  | Nom        | Montant   |
|-----------------------------------------|------------|-----------|
| 6228                                    | prestation | 30 000.00 |
| <b>Total (Villages et voies douces)</b> |            | 30 000.00 |

**Recettes**

| Compte                                  | Enveloppe                                       | Nom | %     | Montant   |
|-----------------------------------------|-------------------------------------------------|-----|-------|-----------|
|                                         | autofinancement porteur de projet               |     | 50.00 | 15 000.00 |
| 7472 - Région                           | Région Auvergne Rhône Alpes DATM Investissement |     | 50.00 | 15 000.00 |
| <b>Total (Villages et voies douces)</b> |                                                 |     |       | 30 000.00 |



## Coup de pousse SIL 2022

Chef de projet : Fabrice FIGUIERE

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Oui

**Contexte :** Les dispositions réglementaires concernant l'affichage publicitaire et la signalétique ont été fortement modifiées à travers la mise en œuvre des dispositions de la loi Grenelle II du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement.

L'évolution de la réglementation notamment celle concernant les pré-enseignes a un impact important : en effet, depuis le 13 juillet 2015, le nombre d'activités pouvant bénéficier de pré-enseignes le long des routes a été fortement restreint. Afin de proposer une alternative, les collectivités locales peuvent les remplacer par des dispositifs de Signalétique d'Information Locale (SIL).

Dans ce cadre, la charte signalétique des Monts d'Ardèche a été élaborée afin de concilier le développement des activités économiques du territoire du Parc et la valorisation du cadre de vie. Elle rappelle ainsi la réglementation en matière d'affichage publicitaire, enseignes et pré-enseignes et propose la mise en place d'une SIL reconnaissable par une identité graphique propre au PNR des Monts d'Ardèche. Ce coup de pousse bénéficie du soutien financier de la Région Auvergne Rhône Alpes

**Objectifs :** Le présent « Coup de pousse » vise à accompagner les communes et communautés de communes dans des démarches qualitatives en matière d'affichage publicitaire (publicité, enseignes, pré-enseignes) et de signalétique d'information locale pour répondre aux enjeux de développement économique et préservation/valorisation des paysages.

Ce « Coup de pousse » vise en l'attribution d'une aide en faveur de :

- la réalisation de diagnostics préalables à la mise en place d'une signalétique d'information locale ;
- l'élaboration de règlements locaux de publicité ;
- la mise en place de dispositifs de SIL (Signalétique d'Information Locale) réalisés conformément aux dispositions de la charte signalétique du Parc. A ce titre, une aide spécifique sera apportée aux communes bénéficiant de la démarche "Village de Demain".

**Descriptif :** Les dépenses **d'investissement** éligibles sont :

- les prestations de diagnostics préalables à la mise en place d'une signalétique d'information locale (schéma de jalonnement par exemple) ;
- les prestations relatives à la mise en place de règlements locaux de publicité ;
- les équipements de signalétique (achat de dispositifs - panneaux, lames signalétiques, bimâts, poteaux porteurs)

### BUDGET Dépenses

| Compte                                 | Nom                      | Montant   |
|----------------------------------------|--------------------------|-----------|
|                                        | Etude et équipement      | 27 000.00 |
|                                        | Autofinancement communes | 27 000.00 |
| <b>Total (Coup de pousse SIL 2022)</b> |                          | 54 000.00 |

### Recettes

| Compte       | Enveloppe                                       | Nom  | %     | Montant   |
|--------------|-------------------------------------------------|------|-------|-----------|
|              | Région Auvergne Rhône Alpes DATM Investissement | DATM | 50.00 | 27 000.00 |
|              | autofinancement porteur de projet               |      | 50.00 | 27 000.00 |
| <b>Total</b> |                                                 |      |       | 54 000.00 |





## village de demain : Saint-Cirgues-en-Montagne / Aménagement espace public

Chef de projet : Nathalie SALINAS

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Oui

**Contexte :** La commune de Saint-Cirgues -en-Montagne a été retenue en 2021 pour l'appel à projet "Village de demain" initié par le Parc.

Cet appel à projet visait à accompagner la reconquête des centres-bourgs et villages et redonner « l'envie d'habiter en cœur de village » à travers une démarche innovante : l'accent a été mis sur la participation habitante à l'élaboration d'une feuille de route et en intégrant les dimensions de transition écologique, énergétique et sociétale.

**Objectifs :** Mettre en œuvre le plan guide sur 10 ans défini pour la reconquête du centre-bourg.

Ce document a été élaboré avec l'appui d'un collectif d'architectes et paysagistes en prenant en compte les transitions, les mobilités, la biodiversité et le cadre de vie, la participation citoyenne.

**Descriptif :** Phase 2 de l'opération :

Réalisation d'un premier aménagement d'espace public, fil conducteur du programme d'actions et illustrant la volonté d'innovation/expérimentation et de valorisation des ressources locales pour la redynamisation du centre-bourg.

### BUDGET

#### Dépenses

| Compte                                                                            | Nom        | Montant   |
|-----------------------------------------------------------------------------------|------------|-----------|
| 6228                                                                              | prestation | 40 000.00 |
| Total (village de demain : Saint-Cirgues-en-Montagne / Aménagement espace public) |            | 40 000.00 |

#### Recettes

| Compte                                                                            | Enveloppe                                       | Nom | %     | Montant   |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-----|-------|-----------|
|                                                                                   | autofinancement porteur de projet               |     | 37.50 | 15 000.00 |
|                                                                                   | Région Auvergne Rhône Alpes DATM Investissement |     | 62.50 | 25 000.00 |
| Total (village de demain : Saint-Cirgues-en-Montagne / Aménagement espace public) |                                                 |     |       | 40 000.00 |



# Village de demain : Saint-Cirgues-en-Montagne / Aménagement espace public

Chef de projet : Nathalie SALINAS

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Oui

**Contexte :** La commune de Saint-Cirgues -en-Montagne a été retenue en 2021 pour l'appel à projet "Village de demain" initié par le Parc.

Cet appel à projet visait à accompagner la reconquête des centres-bourgs et villages et redonner « l'envie d'habiter en cœur de village » à travers une démarche innovante : l'accent a été mis sur la participation habitante à l'élaboration d'une feuille de route et en intégrant les dimensions de transition écologique, énergétique et sociétale.

**Objectifs :** Mettre en œuvre le plan guide sur 10 ans défini pour la reconquête du centre-bourg.

Ce document a été élaboré avec l'appui d'un collectif d'architectes et paysagistes en prenant en compte les transitions, les mobilités, la biodiversité et le cadre de vie, la participation citoyenne.

**Descriptif :** Phase 2 de l'opération :

Réalisation d'un premier aménagement d'espace public, fil conducteur du programme d'actions et illustrant la volonté d'innovation/expérimentation et de valorisation des ressources locales pour la redynamisation du centre-bourg.

## BUDGET

### Dépenses

| Compte                                                                            | Nom        | Montant   |
|-----------------------------------------------------------------------------------|------------|-----------|
| 6228                                                                              | prestation | 40 000.00 |
| Total (village de demain : Saint-Cirgues-en-Montagne / Aménagement espace public) |            | 40 000.00 |

### Recettes

| Compte                                                                            | Enveloppe                                       | Nom | %     | Montant   |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-----|-------|-----------|
|                                                                                   | autofinancement porteur de projet               |     | 37.50 | 15 000.00 |
|                                                                                   | Région Auvergne Rhône Alpes DATM Investissement |     | 62.50 | 25 000.00 |
| Total (village de demain : Saint-Cirgues-en-Montagne / Aménagement espace public) |                                                 |     |       | 40 000.00 |





# Réseau des acteurs de l'urbanisme : animation du réseau 2022

Chef de projet : Jérôme DAMOUR

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Non

## Enjeux et objectifs 2022/2023 :

- **L'enjeu des transitions énergétiques**, environnementales et sociétales nécessitent de renforcer les actions de sensibilisation déjà engagées.

- **Le renouvellement des élus locaux en 2020** rend nécessaire de pérenniser les actions de sensibilisation et de formation.

- **Des formules d'animation innovantes** et de mobilisation des acteurs du territoire doivent être mises en œuvre pour renouveler les outils de sensibilisation.

## Objectifs :

- Développer les compétences sur le territoire LEADER Ardèche<sup>3</sup> ;

- Mobiliser les acteurs du territoire sur les enjeux d'urbanisme et d'aménagement en proposant des formules d'animations innovantes et des actions de sensibilisation/formation-action.;

- Croiser les regards et découvrir des expériences originales en organisant des voyages d'études.

Favoriser les transitions environnementales, économiques, énergétiques et sociales à travers de nouvelles manières d'aborder l'urbanisme.

Renforcer l'ingénierie sur le territoire.

## Descriptif : Actions du réseau des acteurs de l'urbanisme sur 2022 :

- organisation de deux journées d'échanges techniques;
- Mise en œuvre des Urba Sessions : formule en présentiel à la journée, webinaire. Thématiques pré-identifiées : agriculture et urbanisme, habitat léger, espaces publics et démarches participatives, risques, etc.
- Organisation d'un voyage d'étude (INES au Bourget du Lac, découvertes villages avec reconquête espace public), Accompagnement des "Ateliers hors les murs"

## BUDGET

### Dépenses

| Compte                                                                      | Nom | Montant   |
|-----------------------------------------------------------------------------|-----|-----------|
| 6228                                                                        |     | 10 000.00 |
| <b>Total (Réseau des acteurs de l'urbanisme : animation du réseau 2022)</b> |     | 10 000.00 |

### Recettes

| Compte                                                                      | Enveloppe                                       | Nom | %     | Montant   |
|-----------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-----|-------|-----------|
| 7472 - Région                                                               | Région Auvergne Rhône Alpes DATM Fonctionnement |     | 20.00 | 2 000.00  |
| 7477                                                                        | Europe Leader                                   |     | 80.00 | 8 000.00  |
| <b>Total (Réseau des acteurs de l'urbanisme : animation du réseau 2022)</b> |                                                 |     |       | 10 000.00 |



## Ateliers pédagogiques hors les murs 2022-2023

Chef de projet : Jérôme DAMOUR

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Non

**Contexte : *Des sujets de réflexions partagés sur les paysages, l'urbanisme et l'architecture***

Face aux nécessaires transitions écologiques et énergétiques et devant l'urgence climatique, de **nouvelles manières d'habiter l'espace rural** s'imposent et invitent à la réflexion et à l'action sur différents sujets :

- les formes d'habitat attractives en milieu rural : diversité de l'offre, recyclage et création, reconquête des espaces pavillonnaires, densité et qualité ;
- les pratiques autour des espaces publics réinventées ;
- les modes de travail contemporain et futurs, les nouvelles mobilités, etc. ;
- la préservation de la biodiversité et les réponses au « Zéro Artificialisation Nette » ;
- les paysages de la transition, révélateurs des ressources du territoire, simplicité et économie.

**L'apport d'un « atelier hors les murs » avec des étudiants de disciplines « spatialistes »** permet de :

- **porter un nouveau regard** sur le fonctionnement d'un territoire et sur ses capacités d'innovation avec des approches pluridisciplinaires ;
- **se projeter à l'horizon 2050** avec des réponses à de nouveaux besoins en matière d'activités économiques, de services, d'habitat en intégrant les enjeux transition écologiques, énergétiques et sociétale ;
- s'inscrire dans une volonté d'**innovation et d'expérimentation**;
- **partager** avec les élus, habitants, acteurs socio-économique les enjeux en matière d'habitat à l'aune des nécessaires transitions/révolutions à engager face à l'urgence du changement climatique à l'échelle mondiale et locale. **Stimuler le débat public** ;
- **s'autoriser à rêver!**

Les ateliers « Hors les murs » sont organisés depuis 2010. Un partenariat CAUE/PNR (avec appui du programme européen LEADER 2018/2020) a permis de renforcer la démarche :

**Objectifs :**

- **mobiliser sur un même territoire des regards pluridisciplinaires de futurs professionnels de la fabrication du territoire**, réunis à l'occasion d'un atelier hors les murs.
- **des thématiques privilégiées pré-identifiées (non exhaustifs) :**
- paysages et nouvelles formes d'habitat : comment se projeter dans les paysages de la transition et du changement climatique, paysages de la frugalité ?
- redynamisation d'un centre-bourg ou d'un cœur de village : comment transformer l'habitat pour concilier densité/qualité de vie ?
- recyclage du bâti ancien et recomposition pavillonnaire : comment proposer un habitat attractif en donnant une place à la transition énergétique, en accueillant la nature et en étant résilient face au changement climatique ?

- le dernier kilomètre / entrée de ville : comment travailler la reconquête du centre bourg en lien avec sa périphérie ?

*En transversal, accent sur urgence écologique, climatique et perspective Zéro Artificialisation Nette.*

**Descriptif :** Deux territoires d'interventions pré identifiés :

- **CdC Bassin d'Aubenas:** volonté de travail sur la notion de densité « désirable » (qualité de l'offre, architecturale, environnementale et paysagère) et « accessible » (diversité de l'offre pour des parcours résidentiels variés) : reconstitution de l'habitat pavillonnaire, nouvelles formes d'habitat économe sur les communes d'arrière-pays. Travail en lien avec l'élaboration d'une stratégie foncière, le PLUi en cours, la stratégie paysagère intercommunale, ainsi que la déclinaison opérationnelle du PLH.
- **CdC Montagne d'Ardèche:** volonté de dynamiser la politique d'accueil habitants/activités avec des projets innovants, en rapport avec les perspectives de transformations du contexte « montagne » : reconquête du bâti vacant, promotion d'un habitat adapté au contexte socio-économique et environnemental, valorisation des espaces publics, émergence et développement de Tiers-lieu.

Etudier des **formules d'accueil** innovantes :

- AHLM formule « classique » (1 semaine résidence + 3 mois travail en atelier + restitution locale)
- AHLM formule « semaine intensive »
- AHLM formule « atelier estival » avec idée travail conception et réalisation aménagement paysager et architectural
- Possibilités d'accueils d'étudiants en PFE
- AHLM sur autre formule ?

Accueil privilégié d'étudiants niveau Master (niveau licence possible mais question logistique plus complexe selon le nombre d'étudiants).

## BUDGET

### Dépenses

| Compte                                                       | Nom                 | Montant   |
|--------------------------------------------------------------|---------------------|-----------|
| 6228                                                         | Accueil atelier     | 6 000.00  |
| 6262 - Frais de télécommunications                           | Outils valorisation | 4 000.00  |
| <b>Total (Ateliers pédagogiques hors les murs 2022-2023)</b> |                     | 10 000.00 |

### Recettes

| Compte                                                       | Enveloppe                                       | Nom | %     | Montant   |
|--------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-----|-------|-----------|
| 7472 - Région                                                | Région Auvergne Rhône Alpes DATM Fonctionnement |     | 20.00 | 2 000.00  |
|                                                              | Leader                                          |     | 80.00 | 8 000.00  |
| <b>Total (Ateliers pédagogiques hors les murs 2022-2023)</b> |                                                 |     |       | 10 000.00 |



# Maison du Parc : étude de programmation "restructuration accueil estival et espace scénographique"

Chef de projet : Jérôme DAMOUR

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Non

**Contexte :** Depuis 2009, le Parc dispose **d'un équipement pour l'accueil des publics : la Maison du Parc** sur le **domaine de Rochemure**, site de 30 ha sur la commune de Jaujac.

Rénovée dans le cadre d'une démarche de Haute Qualité Environnementale, la Maison du Parc a une mission d'accueil en étant à la fois :

- un espace de travail ;
- un lieu d'accueil du grand public : ouverture estivale, sentier d'interprétation, évènements divers ;
- un espace d'accueil du jeune public et de publics spécifiques ;
- un domaine démonstratif : éco-rénovation, jardins, agriculture, forêt et espaces naturels.

**Le domaine de Rochemure est en accès libre** tout au long de l'année :

- Un sentier d'interprétation, « la coulée vive » a été aménagé en 2012/2013.
- Un sentier d'orientation a été mis en place en 2014.
- Les jardins ont fait l'objet d'un réaménagement global en 2020. Ils constituent un élément important du domaine.

La prise en charge des publics s'effectue selon différentes modalités : ateliers pédagogiques pour le jeune public et les publics éloignés, manifestations culturelles (résidences, conférences, spectacles...), programme d'animation autour des jardins, etc. Deux salles pédagogiques (capacités 20 personnes par salle) permettent l'accueil de groupes en intérieur.

**La Maison du Parc a une fonction d'accueil de différents publics et de renvoi sur le territoire à travers différents outils.**

**Depuis 2011, des expositions estivales sont proposées à l'intérieur de la Maison du Parc.** Elles sont conçues pour une durée de 2 ans. Elles sont destinées à présenter et valoriser les patrimoines et les savoir-faire du territoire des Monts d'Ardèche. Ces expositions se veulent accessibles à tous. Chaque été la Maison du Parc reçoit la visite d'environ 4500 personnes.

**Objectifs : *Enjeux de restructuration de l'accueil à la Maison du Parc***

**Le fonctionnement actuel de la Maison du Parc semble aujourd'hui atteindre ses limites et une réflexion s'avère nécessaire pour améliorer et développer l'accueil des publics.**

Plusieurs problématiques conduisent ainsi à lancer une réflexion pour la restructuration de l'accueil à la Maison du Parc :

### **1. L'accueil physique des visiteurs**

L'accueil physique des publics est effectué de manière différente entre saison estivale et hors période d'ouverture :

- Au second étage, niveau des bureaux de l'équipe (les réunions avec les élus et partenaires étant organisées au premier étage),
- Dans l'aile Ouest, boutique et accueil estival, découverte des expositions.

Les contraintes techniques actuelles du bâtiment posent de difficultés dans l'accueil du public :

- L'accueil physique avec 2 entrées n'est pas compréhensible avec une entrée pour le public qui n'est pas tout de suite visible, qu'il faut aller chercher ;
- l'accueil administratif n'est pas engageant : entrée à chercher sous le perron, porte fermée, interphone qui donne une image négative pour le Parc ;
- la signalétique intérieure fait défaut, certaines personnes se perdent dans le bâtiment.

⇒ Quelles pistes d'amélioration peuvent être envisagées ? Un nouvel espace d'accueil unique pour les deux fonctions ?

**Une boutique** est mise en place durant l'ouverture estivale : il permet la mise en avant de produits bénéficiant de la marque « Valeurs Parc », d'ouvrages présentant des patrimoines naturels et bâtis, des produits artisanaux. Une gamme de produits « Parc » réalisée par des artisans d'art du territoire est en cours d'étude en partenariat avec l'Agence des Métiers d'Art.

⇒ Comment développer l'offre proposée par la boutique ? Comment trouver une solution économique viable (vers un autofinancement du poste d'accueil estival), en complémentarité et non concurrentielle avec les activités du village ?

En lien avec des opportunités identifiées par la CDC Ardèche des Sources et Volcans, une réflexion a été initiée concernant la **création d'un espace de restauration**. Quel niveau de qualité pourrait être attendue (« bistronomie » ou petite restauration/buvette ?). Le SDEA-Ardèche Aménagement a produit une note sur les montages technique et juridique possibles.

**La visibilité de la Maison du Parc depuis le village de Jaujac** est une difficulté persistante. Un renforcement de la Signalétique d'Information Locale (SIL) ? Une approche artistique « signal » pour guider vers la Maison du Parc ?

### **2. La découverte du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche**

**Le dispositif d'exposition bi-annuelle** est en place depuis 2011 : il représente un **coût d'investissement** important en conception/réalisation et en mobilisation de temps agents (suivi conception/réalisation).

La question se pose d'une évolution de l'offre d'exposition et de l'opportunité **d'offrir une exposition principale permanente** en intérieur ou en extérieur du Parc **accompagnée d'une exposition thématique annuelle** permettant de renouveler l'offre (sur des modalités techniques et financières plus légères).

L'opportunité d'une exposition permanente dans la salle d'exposition peut impliquer l'impossibilité de tout autre usage de cet espace (comités syndicaux, colloques, séminaires, etc.).

Avec une exposition permanente, la question d'une ouverture tout au long de l'année peut également se poser. Quels moyens complémentaires en matière de **médiation** doivent être imaginés sur la période estivale ou les vacances scolaires ?

- Il n'existe pas au sein de la Maison du Parc **un espace permanent de présentation du Parc** :
  - de ses patrimoines et de ses enjeux : diversité des paysages, ressources agricoles dont châtaigneraie, biodiversité dont forêts anciennes et eau, patrimoine bâti dont pierre sèche et patrimoine industriel, patrimoine culturel, parcours d'art contemporain « Partage des eaux », Géoparc Unesco, ...,
  - des réalisations/initiatives exemplaires du territoire.

Comment apporter une réponse d'un point de vue pédagogique et technique ? Quels espaces intérieurs et/ou extérieurs mobiliser ? Quelle opportunité pour un « musée-promenade » (exemple : <https://www.dignelesbains-tourisme.com/patrimoine-culturel/musee-promenade-digne-les-bains/>) ?

**Le sentier d'interprétation** « La coulée vive / sur les pas du jardinier de Rochemure » a été réalisé en 2012. Dix ans après, faut-il le réactualiser en lien avec nouveaux enjeux du territoire et les impératifs de transition écologique et énergétique ? Si oui, sous quelle forme et avec quelle complémentarité avec une exposition permanente ?

Le sentier d'interprétation démarre du Rochemuroscope, mobilier d'interprétation située entre l'espace d'accueil estival et l'ancienne usine ? Est-il toujours pertinent ? Quel devenir pour l'ancienne usine ?

### **3. La mise en valeur du Géoparc et de la Ligne de Partage des eaux**

**Labellisé Géoparc mondial UNESCO** en 2014 pour la qualité de son patrimoine géologique, le Parc a depuis initié de nombreuses actions de recherche et de valorisation du patrimoine géologique et paléontologique. La validation du label est remise en jeu tous les 4 ans et elle est conditionnée à la réalisation d'actions de valorisation du patrimoine géologique. Un nouvel audit aura donc lieu à l'été 2022. Comment valoriser ce label à la Maison du Parc ? Quel type d'exposition permanente envisager ? Photos des géosites comme « carte de visite », carte du Géoparc interactive, collection de minéraux et de fossiles ?

Dans quel espace envisager cette exposition permanente Géoparc ? Une « **Maison du Géoparc** » doit-elle être envisagée ? Si oui, selon quelles modalités ?

- **Les liens entre la Maison du Parc et le projet culturel et artistique « Partage des eaux »** ne sont que très ponctuellement établis. Faut-il imaginer la Maison du Parc comme une des échappées permanente du « Partage des eaux » ? Si oui, sous quelle forme ?

### **3. La Maison du Parc et le domaine de Rochemure comme espaces démonstratifs**

**L'ancienne usine d'embouteillage** est aujourd'hui le point de départ du parcours d'interprétation. Elle est occupée par du mobilier mettant en valeur certains patrimoines du Parc.

Un **projet de ouverture du toit en panneau photovoltaïque** est en cours de réflexion, occasion de renforcer l'exemplarité de la Maison du Parc. Comment imaginer ce projet d'ENR avec les usages actuels du bâtiment (sentier d'interprétation accessible tout au long de l'année) et des usages futurs d'exposition sur un bâtiment fermé, hors d'eau et hors d'air pour un éventuel accueil physique à l'année ?

- **L'accueil à la Maison du Parc du jeune public (scolaire, centre d'accueil municipaux, groupes constitués) et de publics spécifiques (public insertion et / ou handicapés et/ou en difficultés) est un objectif important**

Tout au long de l'année, le jeune public est accueilli à la Maison du Parc, sur un domaine de 40 hectares.

Des ateliers pédagogiques sont proposés pour un public allant de la maternelle au secondaire (un atelier dure environ 2h) : Découvrir le Parc, Biodiversité et milieux naturels, Géoparc, Géologie, Ciel terre et eau, Agriculture et Alimentation, Art contemporain et le Partage des eaux.

Comment améliorer l'accueil de ces groupes à la Maison du Parc ? Une offre de service à développer (exemple « Joelettes ») ? Quelles priorités en vue d'un l'obtention à terme du label « Tourisme et handicap » ?

### **Descriptif : Contenu de l'étude de programmation**

#### **Tranche ferme : étude de programmation**

La mission comprendra les 4 phases suivantes :

##### **>Diagnostic et enjeux du site**

Cette partie aura pour objectifs :

- d'établir un état des lieux des atouts et contraintes du site de la Maison du Parc ;
- de réaliser une synthèse du contexte touristique, économique et culturel du territoire. Il s'agira de dégager les grandes caractéristiques des clientèles potentielles et préciser les clientèles à cibler en priorité (grand public, scolaires, naturalistes/scientifiques...) ;
- de recenser les attentes et les besoins des utilisateurs ou bénéficiaires de la Maison du Parc : élus, équipe technique, partenaires (Communautés de communes Ardèche des Sources et Volcans, Commune de Jaujac, Office de tourisme, ADT, partenaires éducatifs, etc.) ;
- d'identifier les enjeux et d'apporter les réponses nécessaires en terme de fonctionnement et d'organisation interne au site. Un concept fédérateur et partagé devra être élaboré pour orienter la future scénographie du site. Les enjeux d'urgence climatique et de crise de la biodiversité devront être au cœur de l'approche pédagogique. L'approche des aménagements par le recyclage / « upcycling » devra être étudiée.

Cette phase sera l'occasion de proposer au maître d'ouvrage l'analyse de quelques références de site comparables. Une visite d'un ou plusieurs sites pourra être proposée (Maisons de Parc, sites de Réserves naturelles, écomusées, musées, centres d'art, etc.).

Une attention particulière sera portée sur des sites exemplaires dans le domaine de l'accessibilité pour les publics souffrant de handicaps (moteur, déficience visuelle...) en vue de l'obtention du label national « Tourisme et Handicap ».

Un document de synthèse sera produit.

##### **>Préprogramme : définition des scénarios d'aménagement et de scénographie**

Il s'agira de proposer :

- la définition d'un positionnement et d'un concept partagé par les utilisateurs précédemment sollicités ;



- des scénarii de contenu et de vocation des différents espaces destinés à l'accueil des publics, intérieurs ou extérieurs (information, exposition permanente, exposition temporaire, boutique, cheminements, stationnements, etc...) ;
- L'étude de plusieurs scénarios (au moins deux) permettra d'évaluer la faisabilité technique et juridique, le fonctionnement, le coût d'investissement et de fonctionnement, le calendrier de réalisation ;
- l'élaboration d'un schéma fonctionnel d'aménagement et de fonctionnement pour le scénario retenu ;
- des propositions de scénographie liant espaces intérieurs ou extérieurs.

Ce préprogramme découlera d'échanges réguliers avec les membres du comité de pilotage, les membres de l'équipe du Parc concernés, les partenaires mobilisés.

Un document de synthèse sera produit présentant les éléments nécessaires à l'établissement du projet d'aménagement et de son évaluation financière.

#### >Définition du programme, des modalités et phasage d'intervention, des budgets prévisionnels

Sur la base des éléments issus du préprogramme, le prestataire définira un programme pour la restructuration de l'accueil et la mise en place d'une scénographie comprenant :

- la faisabilité juridique, financière et urbanistique de l'opération ;
- un ou des schémas fonctionnels. Une attention particulière sera portée sur l'optimisation et la mutualisation des espaces, leur modularité durant l'année.
- des simulations financières intégrant l'investissement pour les bâtiments, les abords et les aménagements extérieurs ainsi que le fonctionnement.
- un calendrier de déroulement de l'ensemble de l'opération (études, travaux, réception et ouverture au public). Un phasage pourra être proposé.

#### >Rédaction et mise en forme d'un document de synthèse

##### BUDGET

##### Dépenses

| Compte                                                                                                            | Nom                    | Montant          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|------------------|
| 2188 - Autres immobilisations corporelles                                                                         | Etude de programmation | 50 000.00        |
| <b>Total (Maison du Parc : étude de programmation "restructuration accueil estival et espace scénographique")</b> |                        | <b>50 000.00</b> |

##### Recettes

| Compte                                                                                                            | Enveloppe                                       | Nom    | %     | Montant          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|--------|-------|------------------|
| 1317                                                                                                              | Europe FEADER                                   | LEADER | 80.00 | 40 000.00        |
| 1312                                                                                                              | Région Auvergne Rhône Alpes DATM Investissement | REGION | 20.00 | 10 000.00        |
| <b>Total (Maison du Parc : étude de programmation "restructuration accueil estival et espace scénographique")</b> |                                                 |        |       | <b>50 000.00</b> |



# Réalisation du belvédère en bois de châtaignier du col de Meyrand

Chef de projet : François CHIFFLET

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Non

## Contexte :

*Le Tanargue, un des hauts lieux patrimoniaux et touristiques du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche*

Ce vaste massif, étiré d'Est en Ouest et culminant à 1458 m d'altitude, marque la transition entre le plateau ardéchois (altitude moyenne 1 000 mètres), les pentes cévenoles et le bas-vivarais calcaire. De par sa situation, ses richesses naturelles et paysagères, il est sans conteste un des massifs emblématiques à forte évocation, pour l'ensemble des Ardéchois et visiteurs venus d'ailleurs. **Des pratiques diverses** s'y développent, à la fois sportives (randonnée, VTT, parapente, escalade...) et de loisirs (cueillette de champignons, chasse...). Des équipements et **itinéraires à forte promotion touristique** le font également connaître : Trans VTT, Grand tour du Tanargue, Parcours artistique « Le partage des eaux » situé à proximité ; ou encore des événements comme les transhumances, sachant que l'estive collective du Tanargue constitue une spécificité du lieu. A noter enfin sa **proximité directe avec la station de la Croix de Bauzon**, une des deux stations de sports d'hiver de l'Ardèche, pour laquelle le Département 07 souhaite engager un **projet de développement quatre saisons**.

Le Massif abrite cependant des milieux et espèces rares, et des mesures de protection et de valorisation sont mis en place : **zones Natura 2000, ENS, et la Réserve biologique dirigée du Grand Tanargue** (250 hectares).

*Le Col de Meyrand, porte d'entrée du Tanargue et site stratégique de projet*

Le **Col de Meyrand** (commune de Valgorge) situé sur la route départementale 24, est une des deux entrées routières permettant d'accéder au massif. A 1 370 mètres d'altitude, il marque un **seuil spectaculaire**, une porte d'entrée vers les Cévennes d'Ardèche au sud, et au nord vers la Montagne d'Ardèche. De plus un belvédère s'offre au visiteur, lui permettant de contempler la vallée de la Beaulieu située plus de 800 mètres plus bas, ainsi qu'un champ de vue à 180° portant jusqu'au Mont Ventoux ou encore le Mont Lozère.

La qualité patrimoniale et paysagère du site, sa fréquentation actuelle et les activités diverses qu'il dessert, imposent aujourd'hui d'y aménager les conditions d'accueil touristique adaptées, permettant à la fois de valoriser et de protéger les patrimoines identifiés : il s'agit de mieux maîtriser les circulations, limiter davantage les impacts potentiellement liés à la fréquentation, renforcer la sensibilisation et la pédagogie par des supports adaptés. Un projet global sur l'ensemble du site est ainsi programmé.

## Nature du projet, objectifs et résultats attendus :

Un projet d'aménagement global a été défini pour le site du col de Meyrand, avec les objectifs suivants :

➤ **Améliorer l'accueil du public et anticiper les affluences futures :**

Parking à réaménager, cheminements à restaurer/sécuriser/effacer, signalétique et totems à créer, aménagement des entrées de parcours, balisage, équipement d'interprétation et mobilier à créer. Le belvédère existant fait également l'objet d'une attention particulière : réfection totale confiée à un architecte designer.

➤ **Proposer des équipements exemplaires et de qualité :**

- mobilisation des ressources locales : le châtaignier comme bois local, la pierre sèche... ;
- adaptation au contexte de montagne : neige, entretien simple et peu coûteux, frugalité et pragmatisme... ;
- évitement/limitation des impacts sur le milieu : choix des matériaux, contraintes de chantier, contraintes d'entretien... ;
- mobilisation des savoir-faire locaux et soutien aux filières locales pour le belvédère et le mobilier.

L'exemplarité de la démarche doit également être expliquée et valorisée via un panneau d'information.

➤ Expérimenter des **dispositifs innovants** en matière de lecture des paysages et **d'expérience sensible et immersive : un belvédère réinventé, dessiné par un architecte-designer**, intégrant des mires paysagères, et surtout une mise en relation au paysage qui soit à la fois facteur d'émotion et d'observation. Une signature architecturale originale, en mobilisant des ressources et savoir-faire locaux (cf. annexe 3).

➤ **Sensibiliser et informer sur les richesses et les fragilités des milieux :**

➤ **Sensibiliser sur la multifonctionnalité du site**

➤ Matérialiser la **connexion aux grands itinéraires touristiques et renforcer l'information des publics** : Grand Tour du Tanargue, Trans-VTT, Parcours artistique « Le Partage des Eaux ».

➤ **Maîtriser les circulations** : mettre en place une **signalétique routière** efficace ; mettre en place une **signalétique piétonne** organisée et adaptée, notamment pour **les activités sportives existantes** (VTT, parapente, escalade, randonnée, ...) ;

## BUDGET

### Dépenses

| Compte                                                                           | Nom                   | Montant           |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-------------------|
| 2313 - Constructions                                                             | Prestation de travaux | 130 000.00        |
| <b>Total (Réalisation du belvédère en bois de châtaignier du col de Meyrand)</b> |                       | <b>130 000.00</b> |

### Recettes

| Compte                                                                           | Enveloppe              | Nom             | %     | Montant           |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------------------|-----------------|-------|-------------------|
|                                                                                  | Etat autres lignes     | Avenir Montagne | 80.00 | 104 000.00        |
|                                                                                  | Autre financement EPCI |                 | 20.00 | 26 000.00         |
| <b>Total (Réalisation du belvédère en bois de châtaignier du col de Meyrand)</b> |                        |                 |       | <b>130 000.00</b> |



## Fête des tourbières 2022

Chef de projet : Damien COCATRE

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Oui

Programme spécifiques : Natura 2000 Sucs ; ENS Gerbier Mezenc

**Contexte :** Une fête des tourbières est organisée tous les ans sur le plateau Ardéchois par l'EPAGE Loire-Lignon (anciennement SICALA) et le CENRA depuis plusieurs années. Le Parc participe à cette manifestation en organisant des visites des tourbières qu'il gère dans le cadre de Natura 2000 et des ENS et en étant présent sur un stand le jour de la fête. Cette année, le Parc souhaite faire découvrir la tourbière de La Rochette dont les aménagements sont terminés.

Des animations en lien avec les zones humides et les tourbières seront également organisées durant l'été dans le secteur de l'ENS Gerbier-Mézenc. Un lien avec les œuvres du parcours artistiques du Partage des eaux pourra éventuellement être fait (visite de la tour à eau et des mires du Gerbier...).

Afin de bénéficier des cofinancements de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, l'action est confiée à l'EPAGE Loire-Lignon.

**Objectifs :** Sensibiliser le grand public aux enjeux des zones humides et des tourbières

**Descriptif :** - Organisation et réalisation de la fête

- Réalisation d'actions de communication autour de ces événements (affiches...)

### Calendrier prévisionnel :

Printemps/été 2022 : organisation et communication autour de la fête et des animations estivales

Septembre 2022 : réalisation de la fête

### BUDGET

#### Dépenses

| Compte                                  | Nom                                    | Montant  |
|-----------------------------------------|----------------------------------------|----------|
|                                         | Organisation et réalisation de la fête | 6 000.00 |
| <b>Total (Fête des tourbières 2022)</b> |                                        | 6 000.00 |

#### Recettes

| Compte                                  | Enveloppe                         | Nom | %     | Montant  |
|-----------------------------------------|-----------------------------------|-----|-------|----------|
| 7473 - Departements                     | CG Ardèche ENS                    |     | 40.00 | 2 400.00 |
|                                         | autofinancement porteur de projet |     | 60.00 | 3 600.00 |
| <b>Total (Fête des tourbières 2022)</b> |                                   |     |       | 6 000.00 |



## Programme 2022 d'animations nature sur le site ENS des monts Gerbier et Mézenc

Chef de projet : Damien COCATRE

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Non

Programme spécifiques : Natura 2000 Sucs ; ENS Gerbier Mézenc

**Contexte :** Le Département a souhaité organiser ses actions d'animations autour de nouvelles priorités tout en laissant aux acteurs des sites ENS la possibilité d'en organiser eux-mêmes. Le Parc propose ainsi des animations nature afin de découvrir la faune, la flore, la géologie et les paysages sur les sites ENS qu'elle gère.

**Objectifs :** Permettre au grand public de découvrir la faune, la flore, la géologie et les paysages du site monts Gerbier et Mézenc.

Inscrire le Parc et ces espaces dans les dynamiques d'animations portées au niveau national.

**Descriptif :** Réalisation d'animations grand public sur le site ENS monts Gerbier et Mézenc.

Inscription de ces animations dans les évènementiels de portée nationale ou internationale (nuit de la chauve-souris, journée mondiale des vautours...) et locale (fête de la tourbière, fête de l'eau, fête de la nature...)

Le coût comprend les outils de communication (affiche - dépliant) et la réalisation des animations.

Certaines animations pourront faire le lien avec les études naturalistes en cours sur le site.

Une animation spécifique sera réalisée sur le site ENS mont Gerbier-Mézenc et consistera à faire du maraudage sur le Mézenc qui est très fréquenté.

Les animations, notamment après les conférences ou après les sorties de terrain, pourront si les conditions sanitaires le permettent être suivie d'un moment convivial autour d'un verre (jus de fruits, biscuit...) afin de continuer les échanges avec le public.

### Calendrier prévisionnel :

Janvier : définition du programme d'animation (dates, thèmes...)

Mars : sortie de l'agenda du parc

Avril à Septembre : animations

Décembre : Solde de l'opération

### BUDGET

#### Dépenses

| Compte                                                                                        | Nom                            | Montant         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|-----------------|
| 6228                                                                                          | Prestation d'animations nature | 2 500.00        |
| <b>Total (Programme 2022 d'animations nature sur le site ENS des monts Gerbier et Mézenc)</b> |                                | <b>2 500.00</b> |

#### Recettes

| Compte                                                                                        | Enveloppe                                       | Nom | %     | Montant         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-----|-------|-----------------|
| 7473 - Départements                                                                           | CG Ardèche ENS                                  |     | 70.00 | 1 750.00        |
| 7472 - Région                                                                                 | Région Auvergne Rhône Alpes DATM Fonctionnement |     | 30.00 | 750.00          |
| <b>Total (Programme 2022 d'animations nature sur le site ENS des monts Gerbier et Mézenc)</b> |                                                 |     |       | <b>2 500.00</b> |



# Opération de sensibilisation et de surveillance estivale sur le Mézenc et le Gerbier 2022

Chef de projet : Damien COCATRE

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Non

Partenaires :

Programme spécifiques : ENS Gerbier Mezenc

**Contexte :** Le mont Mézenc et le Gerbier sont des sites naturels touristiques très fréquentés et fragiles, notamment les landes sommitales qui peuvent être détériorées par le piétinement des nombreux visiteurs et certaines incivilités (cheminement hors des sentiers...). De ce fait, des gardes nature sont missionnés depuis plusieurs années afin de réaliser des opérations de surveillance et de sensibilisation du public en étant présents régulièrement sur les sites durant toute la saison estivale.

## Objectifs :

- Sensibiliser les visiteurs du Mézenc et du Gerbier à la fragilité du site
- Limiter l'impact des visiteurs

**Descriptif :** Des animateurs seront régulièrement présents sur le site durant la saison estivale, environ 30 demi-journées. Les animateurs seront présents essentiellement les WE pendant les mois de mai, juin et septembre et différents jours de la semaine en juillet et août. Ils pourront répondre aux questions des visiteurs et éventuellement les interpeller et leur transmettre des connaissances et informations sur le patrimoine naturel, à l'aide d'outils pédagogiques. Un bilan sera rédigé à la fin de l'année.

## Calendrier prévisionnel de réalisation :

- Avril 2022 : lancement de l'opération (réunion de lancement, information...)
- Mai à Septembre 2022 : présence régulière sur le Mézenc et le Gerbier
- Octobre 2022 : rédaction du bilan et réunion de restitution
- Novembre 2022 : solde de l'action

## BUDGET

### Dépenses

| Compte                                                                                                   | Nom                           | Montant  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|----------|
|                                                                                                          | Prestation d'animation nature | 4 000.00 |
| <b>Total (Opération de sensibilisation et de surveillance estivale sur le Mézenc et le Gerbier 2022)</b> |                               | 4 000.00 |

### Recettes

| Compte                                                                                                   | Enveloppe      | Nom | %     | Montant  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|-----|-------|----------|
| 7473 - Departements                                                                                      | CG Ardèche ENS |     | 50.00 | 2 000.00 |
| 7471 - Etat                                                                                              | DREAL          |     | 50.00 | 2 000.00 |
| <b>Total (Opération de sensibilisation et de surveillance estivale sur le Mézenc et le Gerbier 2022)</b> |                |     |       | 4 000.00 |



# Travaux de restauration des sentiers du Mézenc : phase 2

Chef de projet : Damien COCATRE

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Non

Programme spécifiques : Natura 2000 Sucs ; ENS Gerbier Mézenc

**Contexte :** Suite à l'étude sur la signalétique et l'accueil du public sur le site classé du Mézenc rendue en début d'année 2020, la restauration des sentiers d'ascension au sommet du Mézenc a été identifiée par tous comme prioritaire afin d'améliorer l'accueil du public mais également pour préserver les milieux naturels du Mézenc. Une étude de faisabilité d'avant projet définitif a donc été lancée par le Parc en fin d'année 2020. Une première phase de travaux dont les financements sont acquis a été programmée en 2021/2022. Une autre phase de travaux doit avoir lieu en 2022/2023. Le territoire est vraiment en attente d'une action sur ce sujet. Le Parc a répondu à l'appel à projet France Relance Avenir Montagne fin 2021 pour obtenir les financements de la deuxième phase.

**Objectifs :** Restaurer les sentiers d'ascension du Mézenc afin d'améliorer l'accueil des visiteurs et limiter leur divagation et donc la dégradation des milieux naturels

**Descriptif :** Une première phase de travaux sera réalisée en 2021/2022, il est prévu une deuxième phase en 2022/2023. L'étude en cours a permis de définir les tronçons à traiter en priorité. Les travaux en général consisteraient à :

- refaire les marches et les écoulements
- modifier l'itinéraire afin de réduire la pente par endroit
- empierrer certains secteurs pour éviter l'érosion
- fermer et renaturer certains sentiers...

## BUDGET

### Dépenses

| Compte                                                                  | Nom                             | Montant    |
|-------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|------------|
|                                                                         | Travaux de restauration phase 2 | 200 327.00 |
| <b>Total (Travaux de restauration des sentiers du Mézenc : phase 2)</b> |                                 | 200 327.00 |

### Recettes

| Compte                                                                  | Enveloppe          | Nom                               | %     | Montant    |
|-------------------------------------------------------------------------|--------------------|-----------------------------------|-------|------------|
|                                                                         | Etat autres lignes | France Relance<br>Avenir Montagne | 79.87 | 160 000.00 |
| 7473 - Departements                                                     | CG Haute Loire     |                                   | 13.49 | 27 017.00  |
| 7473 - Departements                                                     | CD Ardèche autre   |                                   | 6.64  | 13 310.00  |
| <b>Total (Travaux de restauration des sentiers du Mézenc : phase 2)</b> |                    |                                   |       | 200 327.00 |



## Organiser le concours prairies fleuries sur l'ENS Gerbier Mézenc (DMO CA07)

Chef de projet : Damien COCATRE

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Oui

Programme spécifiques : ENS Gerbier Mézenc

**Contexte :** Un concours prairies fleuries est organisé tous les ans par la Chambre d'agriculture de l'Ardèche depuis plusieurs années, suite à une initiative du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche. Cette opération a pour but de sensibiliser les agriculteurs à la richesse de leurs prairies fleuries. Il est proposé d'organiser cette année ce concours sur le secteur du site ENS Gerbier Mézenc.

**Objectifs :** - Sensibiliser les agriculteurs à la richesse de leurs prairies fleuries

**Descriptif :** - Identifier les parcelles et les candidats au concours

- Organiser le concours sur 2 jours avec des membres du jury extérieurs
- Organiser la remise des prix avec des plaques de concours
- Réaliser des analyses du fourrage des parcelles en concours

### BUDGET

#### Dépenses

| Compte                                                                                     | Nom                      | Montant   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-----------|
|                                                                                            | Organisation du concours | 10 000.00 |
| <b>Total (Organiser le concours prairies fleuries sur l'ENS Gerbier Mézenc (DMO CA07))</b> |                          | 10 000.00 |

#### Recettes

| Compte                                                                                     | Enveloppe                         | Nom | %     | Montant   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|-----|-------|-----------|
| 7473 - Departements                                                                        | CG Ardèche ENS                    |     | 25.00 | 2 500.00  |
|                                                                                            | autofinancement porteur de projet |     | 75.00 | 7 500.00  |
| <b>Total (Organiser le concours prairies fleuries sur l'ENS Gerbier Mézenc (DMO CA07))</b> |                                   |     |       | 10 000.00 |





# Animation 2022 des site Natura 2000 Secteur des sucs /Tourbières de St Agrève et du site ENS Mont Gerbier et Mézenc

Chef de projet : Damien COCATRE

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Non

Programme spécifiques : Natura 2000 Sucs ; ENS Gerbier Mezenc

**Contexte :** Le territoire du Parc comprend, pour parties ou en totalité, 6 sites classés au titre de Natura 2000 et des ENS du département de l'Ardèche. Qu'elles soient liées aux objectifs des ENS ou de Natura 2000, les problématiques de gestion et de conservation des habitats et des espèces sont souvent croisées et liées.

En novembre 2017, le Parc a été élu pour animer le site Natura 2000 Tourbières du plateau de Saint-Agrève. Dans ce sens, le Parc assure maintenant l'animation de 4 sites emblématiques du territoire : soit au titre de Natura 2000, soit au titre des ENS ou soit au titre des deux politiques. L'animation locale des sites en est ainsi renforcée, ce qui permet de développer les actions d'amélioration des connaissances de la biodiversité, d'éducation à l'environnement ou encore des actions de maîtrise foncière ou de contractualisation environnementale. C'est l'animateur du site N2000 du « Secteur des sucs Gerbier Mézenc » qui a été désigné pour animer le site Natura 2000 « Tourbières du plateau de Saint-Agrève » puisque les deux sites possèdent les mêmes problématiques et les mêmes enjeux autour des tourbières. La prise en main du site en est ainsi facilitée. En 2020, comme l'enveloppe cible ne permettait pas de financer la totalité du temps passé sur le site Natura 2000 du « Secteurs des sucs Gerbier Mézenc », il a été fait le choix d'augmenter l'enveloppe du site en prenant une partie de l'enveloppe du site Natura 2000 de l'Eyrieux. Cela a permis à l'animateur du site Natura 2000 de l'Eyrieux d'avoir du temps Parc pour les actions transversales. Ce choix a été reconduit en 2022.

En 2022, l'agent Damien Cocâtre sera toujours à 90% soit environ 1 436 heures. La répartition de son temps en 2022 sera la suivante :

- environ 162 heures (12%) sur le site Natura 2000 « Tourbières du plateau de Saint-Agrève » : financement 7.63 Natura 2000
- environ 1 032 heures (72%) sur le site Natura 2000 et ENS « Secteurs des sucs Gerbier Mézenc » : environ 675 heures (65%) financées sur le 7.63 Natura 2000, environ 357 heures (35%) financées sur la CAN ENS du Gerbier-Mézenc.
- environ 242 heures (16%) sur les actions Parc et/ou les actions citées ci-dessus, financées par le Parc.

## Objectifs :

L'objectif du Parc naturel régional est d'assurer une présence sur le terrain pour contribuer efficacement à la mise en œuvre des politiques publiques environnementales, et en particulier des politiques communautaires. Cette animation permettra également de développer l'ingénierie de projet autour de la conservation et de la mise en valeur de la biodiversité.

**Descriptif :** Les actions prévues en 2021 et que l'animateur sera chargé de mettre en œuvre ou de suivre, sont, entre autres, les suivantes :

## Natura 2000

- Travaux de restauration des zones humides du Bois de Cuze
- Réalisation d'un kit pédagogique canyon
- Plans de gestion des zones humides du Lac de Devesset et de Rochessac...

## Natura 2000 et ENS

- Plan de gestion de la tourbière des sources du Tauron (Cros de Géorand)
- Etude avant travaux de restauration des landes subalpines
- Plan de gestion du Gerbier
- Travaux de restauration du sentier du Mézenc afin de préserver les landes subalpines
- Encadrement de stagiaires en BTS GPN
- Programme d'animations nature : les biotrésors
- Sentier de découverte des tourbières de La Rochette
- Suivi administratif du poste (COPIL, bilan d'activité, financement du poste...)...

## ENS

- Plan de gestion de la zone humide des sources de la Loire
- Organisation d'un concours prairies fleuries
- Programme de préservation des rapaces
- Sentier d'interprétation des sources de la Loire...

**Calendrier prévisionnel de réalisation :** Janvier à Décembre 2022: animation du site

## BUDGET

### Dépenses

| Compte                                                                                                                             | Nom                           | Montant          |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|------------------|
|                                                                                                                                    | Temps d'animation Natura 2000 | 24 409.17        |
|                                                                                                                                    | Temps d'animation ENS         | 10 416.67        |
|                                                                                                                                    | Frais de structure 15%        | 5 223.88         |
|                                                                                                                                    | Frais de missions 5%          | 1 741.28         |
| <b>Total (Animation 2022 des site Natura 2000 Secteur des sucs /Tourbières de St Agrève et du site ENS Mont Gerbier et Mézenc)</b> |                               | <b>41 791.00</b> |

### Recettes

| Compte                                                                                                                             | Enveloppe          | Nom    | %     | Montant          |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------|-------|------------------|
| 7471 - Etat                                                                                                                        | Etat Natura 2000   | Etat   | 35.04 | 14 645.50        |
|                                                                                                                                    | FEADER Natura 2000 | Feader | 35.04 | 14 645.50        |
| 7473 - Departements                                                                                                                | CG Ardèche ENS     | ENS 07 | 29.91 | 12 500.00        |
| <b>Total (Animation 2022 des site Natura 2000 Secteur des sucs /Tourbières de St Agrève et du site ENS Mont Gerbier et Mézenc)</b> |                    |        |       | <b>41 791.00</b> |



# Animation 2022 du site Natura 2000 et ENS du Massif du Tanargue

Chef de projet : Marc LUTZ

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Non

Programme spécifiques : ENS ; Natura 2000 ; MAEC (mesures agri environnementales et climatiques) ;

**Contexte :** Le site Natura 2000/ENS du Tanargue et des gorges de la Borne est emblématique du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche. Il est caractéristique des milieux de moyenne montagne du Massif central, et englobe d'importants massifs forestiers (forêts anciennes et matures), des milieux agropastoraux dont la dernière estive collective d'Ardèche, des zones rupestres ainsi que des zones humides d'altitude (tourbières et mégaphorbiaies).

Ce site concentre de très nombreuses activités économiques (foresterie, élevage) et de nombreux usages récréatifs. A ce titre, il est particulièrement utilisé pour les pratiques de randonnée, trail, etc., et de nombreuses structures fédérales souhaitent y organiser des événements sportifs, parfois de grande ampleur. Dans ce sens, l'animation de site au titre des politiques publiques Natura 2000 et ENS est particulièrement importante, afin de pouvoir apporter les informations scientifiques et techniques aux porteurs de tels projets, et de pouvoir maintenir une politique de conservation et de protection de la nature rigoureuse.

**Objectifs :** Le territoire du Parc comprend, pour parties ou en totalité, 6 sites classés au titre des ENS du département de l'Ardèche, dont certains sont également classés au titre de Natura 2000. Qu'elles soient liées aux objectifs des ENS ou de Natura 2000, les problématiques de gestion et de conservation des habitats et des espèces sont souvent croisées et liées. L'objectif du Parc concernant l'animation des sites est de pouvoir développer localement de l'ingénierie de projet autour de la conservation et de la mise en valeur de la biodiversité. Afin de rendre les politiques publiques pour l'environnement plus lisibles et efficaces, une mise en cohérence des programmations est nécessaire.

L'action permet de renforcer l'implication du Parc aux côtés du Conseil Départemental de l'Ardèche dans la gestion et l'animation des sites ENS, aussi bien sur l'animation des sites, la rédaction des documents de programmation et les actions d'amélioration des connaissances de la biodiversité.

L'animation locale des sites en sera également renforcée, ce qui permettra notamment développer les actions d'amélioration des connaissances de la biodiversité, d'éducation à l'environnement ou encore des actions de maîtrise foncière ou de contractualisation environnementale.

**Descriptif :** Pour l'année 2022, l'animation du site du Tanargue et gorges de la Borne consistera principalement en :

- Actions d'amélioration des connaissances, de gestion et de restauration d'habitats : les suivis d'espèces mis en œuvre sur le site seront ainsi poursuivis, avec la conduite d'études, d'inventaires et de suivis scientifiques. En 2022, un travail particulier sera porté sur :

La poursuite de l'état des lieux de la population de **Rosalie des Alpes**: en 2019, le Parc a mené un inventaire de cette espèce sur le site ENS du Tanargue. L'étude a permis de confirmer la présence de l'espèce sur le massif dans des habitats favorables. La population a été estimée à environ 800 individus. Cette étude permet de disposer d'un état zéro, qui doit être conforté une seconde année avant de faire

l'objet de suivis. Il s'agira de reprendre la méthodologie de terrain et de la reproduire à l'identique (comptage et photo identification des adultes). Les données seront analysées et comparées à celles recueillies en 2019. Parallèlement, les habitants / visiteurs seront invités à transmettre leurs observations dans le cadre d'un programme de sciences participatives. Une réflexion sur les modalités de gestion forestière sera engagée avec les propriétaires et exploitants sur les secteurs favorables à la Rosalie (stockage des grumes, contrats forestiers...)

Les suivis des **rapaces** rupestres : les aires de reproduction d'Aigle Royal et de Faucon pèlerin notamment seront suivis comme dans les années passées, avec un contrôle visuel de la reproduction au minimum tous les 15 jours. En parallèle, les actions de sensibilisation auprès des gestionnaires forestiers et des autres acteurs du site seront reconduites sur les mêmes bases qu'en 2021 (celles-ci ayant contribué à assurer la quiétude du site).

Le suivi des petites chouettes de montagne sera également poursuivi, avec notamment la réplique du protocole standard de suivi national LPO/ONF à travers un transect d'écoute réalisé à 2 reprises entre février et avril. Une action complémentaire de caractérisation des populations de chouette de Tengmalm sur le Massif sera également lancée en 2022, à travers la mobilisation d'observateurs par la science citoyenne (soirée d'écoute coordonnée).

Des enjeux de conservation des zones humides ont été identifiés sur **la tourbière du Savoyard**, zone pour laquelle une notice de gestion sera réalisée. L'animation de site consistera en 2022 à établir les contacts avec les propriétaires et exploitants agricoles du site, afin de parvenir à une gestion durable des zones humides du secteur.

Orniérage des pelouses sommitales du Tanargue : le suivi du phénomène d'orniérage et de ses conséquences sur les habitats d'intérêt communautaire sera poursuivi, tout comme le travail juridique et réglementaire pour la mise en place d'un arrêté de protection du biotope sur cette zone.

Fréquentation motorisée au Col du pendu / Valadous : il a été constaté que des véhicules motorisés stationnent (camping-cars, véhicules légers) ou circulent (4x4, motos, quads) sur le secteur. Des ornières sont apparues en différents endroits. Une réflexion sera conduite sur les possibilités d'information (panneaux) et d'organisation (parking) de cette fréquentation.

A travers un projet FEDER/FNADT portant sur les forêts anciennes, les lignes de téléski de la station de la Croix de Bauzon seront équipées de dispositifs de sécurité permettant de réduire les collisions des oiseaux avec les câbles.

Suivi et accompagnement de la pratique du canyoning dans les gorges de la Borne : les animateurs poursuivront le suivi de la fréquentation du canyon de la Borne, en lien avec le service ENS du Département, impliquant notamment le relevé et l'analyse des écompteurs.

#### Suivi de la mise en œuvre des actions de gestion

Cette action correspond aux tâches administratives relatives à l'animation du site. Il s'agit notamment du suivi du temps de travail, de la rédaction des dossiers de demande de paiement et de subvention du poste ou d'actions de gestion ou de sensibilisation, de la rédaction du bilan d'activités annuel, de la participation au réseau Natura 2000 et ENS à l'échelle départementale, régionale ou nationale.

#### Pilotage et gouvernance (réunions du comité de pilotage...)

Un Comité de pilotage unique (au titre de Natura 2000 et des ENS) est prévu tous les ans pour ce site afin de garantir la dynamique et l'appropriation des enjeux de conservation de la biodiversité sur le territoire.

Les animateurs sont chargés de son organisation et de son animation. Un compte-rendu est diffusé à tous les membres du COPIL.

Actions de sensibilisation et de communication, notamment auprès des propriétaires ou des gestionnaires d'espaces

La démarche N2000/ENS sera présentée lors de certains évènementiels en lien avec les enjeux du site en fonction des opportunités. La foire de Loubaresse (tous les ans en août) est à ce titre un évènement important au cœur du site. Par ailleurs, les opérations de maraudage estival seront poursuivies, permettant de sensibiliser un public nombreux aux enjeux de conservation du patrimoine naturel. L'installation ponctuelles de points d'information/sensibilisation, sur des sites-clés (Col de Meyrand par exemple) permettra de rendre les actions de sensibilisation plus efficaces. La maison du Parc à Jaujac, au pied du Tanargue, sert également de tête de pont pour relayer l'information relative au patrimoine naturel.

Actions de démarchages auprès des propriétaires ou gestionnaires pour la mise en œuvre des mesures contractuelles (contrats Natura 2000, MAEC) et non contractuelles (chartes) et appui technique aux bénéficiaires pour le montage de contrats.

Sensibilisation / pédagogie / éducation: des actions seront conduites à destination des scolaires par le biais des « coups de pousse éducatifs », et du grand public via la participation aux évènements nationaux que ce sont la nuit de la chouette, la nuit internationale des chauves-souris et la journée mondiale des vautours. Comme en 2021, des sorties grand public seront proposées une fois par semaine en juillet et août, au départ de la Croix de Bauzon, pour découvrir avec un accompagnateur en montagne, les richesses naturelles autour du sentier Taranis. Les animateurs participeront à certaines de ces animations.

Assistance à l'application du régime « Évaluation des incidences Natura 2000 » et veille générale sur le site

Plusieurs projets, manifestations ou pratiques sportives peuvent avoir lieu sur le site, le chargé de mission accompagnera et apportera donc des éléments techniques aux différents acteurs pour la prise en compte des ENS et de Natura 2000 dans leurs activités. Ainsi, tout projet ou document de programmation faisant l'objet d'une évaluation d'incidence sera accompagné par le chargé de mission (course d'orientation en compétition à grande échelle...).

Accompagnement des collectivités locales pour l'aménagement du territoire (PLU...) : Les communes révisant leurs documents d'urbanisme ( PLU ou PLUi), ou menant d'autres projets d'aménagements seront également accompagnées le cas échéant.

#### BUDGET

##### Dépenses

| Compte                                                                         | Nom                          | Montant          |
|--------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|------------------|
|                                                                                | animation de site (salaires) | 34 252.50        |
|                                                                                | Forfait frais 5%             | 1 712.62         |
|                                                                                | coûts indirects 15%          | 5 137.88         |
| <b>Total (Animation 2022 du site Natura 2000 et ENS du Massif du Tanargue)</b> |                              | <b>41 103.00</b> |

##### Recettes

| Compte                                                                         | Enveloppe        | Nom                                          | %     | Montant          |
|--------------------------------------------------------------------------------|------------------|----------------------------------------------|-------|------------------|
|                                                                                | Etat Natura 2000 | subvention animation Natura 2000 Etat FEADER | 69.59 | 28 603.00        |
|                                                                                | CG Ardèche ENS   | subvention animation ENS CD07                | 30.41 | 12 500.00        |
| <b>Total (Animation 2022 du site Natura 2000 et ENS du Massif du Tanargue)</b> |                  |                                              |       | <b>41 103.00</b> |



# Programme 2022 d'animations nature sur le site Natura 2000/ENS Massif du Tanargue et gorges de la Borne

Chef de projet : Marc LUTZ

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Non

**Contexte :** Le Conseil Départemental de l'Ardèche a souhaité organiser ses actions d'animations autour de nouvelles priorités tout en laissant aux acteurs des sites ENS la possibilité d'en organiser eux-mêmes. Le Parc propose ainsi des animations nature afin de découvrir la faune, la flore, la géologie et les paysages sur les sites ENS qu'elle gère.

## Objectifs :

- Permettre au grand public de découvrir la faune, la flore, la géologie et les paysages du site ENS Massif du Tanargue et gorges de la Borne.
- Inscrire le Parc et ces espaces dans les dynamiques d'animations portées au niveau national (notamment journées nationales thématiques).

**Descriptif :** Réalisation d'animations grand public sur le site ENS Massif du Tanargue et gorges de la Borne.

Inscription de ces animations dans les évènementiels de portée nationale ou internationale (nuit de la chauve-souris, journée mondiale des vautours...) et locale (fête de la tourbière, fête de l'eau, fête de la nature...)

Le coût comprend les outils de communication (affiche - dépliant) et la réalisation des animations. Certaines animations pourront faire le lien avec les études naturalistes en cours sur le site (notamment les suivis de la Chouette de Tengmalm).

Une animation spécifique sera réalisée sur le site ENS Massif du Tanargue et gorges de la Borne et consistera à faire du maraudage sur l'estive du Tanargue qui est très fréquentée entre juin et septembre. Les animations, notamment après les conférences ou après les sorties de terrain, pourront éventuellement être suivies d'un moment convivial autour d'un verre (jus de fruits, biscuit...) afin de prolonger les échanges avec le public.

## BUDGET

### Dépenses

| Compte                                                                                                                 | Nom                            | Montant         |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|-----------------|
|                                                                                                                        | Prestations d'animation nature | 2 000.00        |
|                                                                                                                        | frais de communication         | 500.00          |
| <b>Total (Programme 2022 d'animations nature sur le site Natura 2000/ENS Massif du Tanargue et gorges de la Borne)</b> |                                | <b>2 500.00</b> |

### Recettes

| Compte                                                                                                                 | Enveloppe                                       | Nom                      | %     | Montant         |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|--------------------------|-------|-----------------|
|                                                                                                                        | CG Ardèche ENS                                  | Département de l'Ardèche | 70.00 | 1 750.00        |
|                                                                                                                        | Région Auvergne Rhône Alpes DATM Fonctionnement | Région AURA              | 30.00 | 750.00          |
| <b>Total (Programme 2022 d'animations nature sur le site Natura 2000/ENS Massif du Tanargue et gorges de la Borne)</b> |                                                 |                          |       | <b>2 500.00</b> |



# Chouette de Tengmalm : science citoyenne

Chef de projet : Marc LUTZ

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Non

**Contexte :** les forêts anciennes et mûres de l'ENS Massif du Tanargue et gorges de la Borne et du site Natura 2000 Massif du Tanargue, sources de l'Ardèche et de la Borne constituent des milieux à la biodiversité très riche. A ce titre, elles abritent la chouette de Tengmalm, espèce patrimoniale inféodée aux forêts mélangées, dont la présence est un marqueur d'habitats forestiers de qualité. L'espèce se situe par ailleurs en Ardèche en limite d'aire de répartition.

**Objectifs :** A ce jour seul le protocole standardisé du réseau national « petites chouettes de montagne » est mis en œuvre sur l'ENS. Il correspond à un transect d'écoute de 2.5 km, répété deux fois en début de saison de reproduction. Cette opération ne permet que d'estimer la présence/absence de l'espèce, mais sans avoir plus d'éléments quant aux densités et aux habitats. A travers une **mobilisation naturaliste citoyenne**, la présente action cherche à améliorer les connaissances sur l'écologie de l'espèce sur le territoire, et à vulgariser les connaissances ainsi acquises.

**Descriptif :** L'action « Opération Tengmalm : science citoyenne », consistera à mobiliser des naturalistes bénévoles pour la réalisation d'un suivi d'envergure de la Chouette de Tengmalm sur le massif du Tanargue. Les secteurs du Bois du Bouquet, Bois du Tinel, Bois de l'Ubac, FD des Chambons seront particulièrement ciblés, les suivis prenant place aux mois de février à avril principalement.

Pour cela, des soirées d'écoute seront organisées suivant un quadrillage d'une partie de ces massifs, en fonction du nombre de participants mobilisés. Le protocole à mettre en place sera validé par un organisme de recherche homologué, auquel le Maître d'ouvrage demandera également une analyse des données ainsi collectées.

Les résultats des écoutes de la soirée seront partagés autour d'un moment de convivialité en fin de chaque soirée d'écoute.

Suite à ces soirées et à une triangulation des résultats obtenus, des prospections de terrain complémentaires seront entreprises afin de rechercher les loges de pics occupées par la chouette de Tengmalm.

Enfin, un livret de sensibilisation présentant l'écologie de la Chouette de Tengmalm, des recommandations en matière de gestion forestière ainsi que le protocole de suivi et les résultats obtenus sera édité et diffusé largement auprès des acteurs locaux (professionnels de la forêt et usagers de la nature, publics scolaires et universitaire). Les médias sociaux seront pour cela largement mobilisés.

## BUDGET

### Dépenses

| Compte                                                  | Nom                                                                 | Montant         |
|---------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|-----------------|
|                                                         | prestation scientifique (définition protocole et analyse résultats) | 4 000.00        |
|                                                         | Fournitures (buffets pour participants soirées suivi)               | 500.00          |
|                                                         | achat matériel (haut-parleurs portatifs et consommables)            | 200.00          |
|                                                         | édition livret (infographie et impression)                          | 2 000.00        |
| <b>Total (Chouette de Tengmalm : science citoyenne)</b> |                                                                     | <b>6 700.00</b> |

### Recettes

| Compte                                                  | Enveloppe      | Nom                          | %     | Montant         |
|---------------------------------------------------------|----------------|------------------------------|-------|-----------------|
|                                                         | CG Ardèche ENS | subvention CD07 ENS Tanargue | 50.00 | 3 350.00        |
|                                                         | Etat DREAL DDT | subvention DREAL AURA        | 50.00 | 3 350.00        |
| <b>Total (Chouette de Tengmalm : science citoyenne)</b> |                |                              |       | <b>6 700.00</b> |



# Animation des sites ENS/Natura2000 Boutières Eyrieux 2022

Chef de projet : Guillaume CHEVALIER

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Non

Partenaires :

Programme spécifiques : Natura 2000 Eyrieux ; ENS Boutières

**Contexte :** Le Parc des Monts d'Ardèche a pour mission de mettre en œuvre une dynamique territoriale respectant les orientations et les actions de protection, de mise en valeur et de développement du territoire inscrits à sa charte, au travers des thématiques biodiversité, agriculture, tourisme, culture, énergie, etc.

Dans ce cadre, le Parc a choisi de prendre en charge l'animation des sites Natura 2000 et des Espaces Naturels Sensibles inclus ou recoupant son périmètre, orphelins d'animation locale. C'est ainsi, qu'en 2017 suite à la destitution du Syndicat Mixte Eyrieux Clair dans cette mission, le PNR MA est devenu la nouvelle structure animatrice du site Natura 2000 B6 « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents » et du site ENS « Boutières » dans sa globalité.

La mutualisation de ces deux démarches de préservation et de mise en valeur du patrimoine naturel, très proches, est une réelle opportunité pour un territoire et ses usagers. Cela permet notamment de rendre les politiques publiques pour l'environnement plus lisibles et efficaces, et de mutualiser les moyens techniques et financiers au service de la biodiversité et des humains.

Cette initiative permet également de renforcer l'implication du Parc aux côtés de l'Etat et du Conseil Départemental de l'Ardèche dans la gestion et l'animation de ces entités naturelles ; que ce soit sur le volet animation des sites, rédaction des documents de programmation ; l'éducation à l'environnement, les actions d'amélioration des connaissances et de préservation de la biodiversité ou encore les actions de maîtrise foncière et de contractualisation environnementale.

**Objectifs :** Cette action d'animation des démarches ENS et Natura 2000 mutualisées sur ce vaste territoire marqué d'une large amplitude altitudinale, de secteurs de montagnes, de pentes et de vallées, par un réseau hydrographique dense et une domination de l'espace par la forêt, a pour objectif de mettre en œuvre et de coordonner localement les politiques environnementales du Département et de l'Etat au travers du programme d'actions du Document unique de gestion (DOCUGE) validé en septembre 2015.

La mise en œuvre de ces actions programmées, construites dans la concertation, est une réponse à des enjeux et des objectifs de conservation et de valorisation du patrimoine naturel, des paysages et de la géologie, s'inscrivant dans le développement social, culturel et économique durable du territoire sur lequel elles s'inscrivent.

Le Parc, dans sa mission d'animation de ces deux politiques, développe une ingénierie de projet autour de la conservation et de la mise en valeur de la biodiversité. Aussi, sur ce territoire Eyrieux-Boutières, il met à disposition un animateur à temps plein, Guillaume CHEVALIER, dont la répartition de son temps de travail s'établit comme suit :

- 982 heures sur le site Natura 2000 "Vallée de l'Eyrieux et ses affluents" correspondants à 61,4% de l'ETP,



- 530 heures sur l'ENS "Boutières" correspondants à 33,1 % de l'ETP,
- 88 heures sur des projets biodiversité du parc correspondant à 5,5 % de l'ETP,

Le territoire du Parc comprend, pour parties ou en totalité, 6 sites classés au titre des ENS du département de l'Ardèche, dont certains sont également classés au titre de Natura 2000.

**Descriptif :** L'animation apportera l'ingénierie de projet nécessaire à la mise en œuvre des actions programmées en 2022, notamment :

- Suivi de la mise en œuvre du DOCUGE

Cette action concerne les tâches administratives relatives à l'animation du site. Il s'agit notamment du suivi du temps de travail, de la rédaction des dossiers de demande de paiement et de subvention du poste et des actions, de la rédaction du bilan d'activités annuel, de la recherche de financements d'actions, de la participation au réseau Natura 2000 et ENS....

- Pilotage et gouvernance (réunions du comité de pilotage, échanges avec les élus référents, avec les financeurs...)

Un COPIL (regroupant ENS et Natura2000) est prévu en 2021, l'animateur sera chargé de son organisation et de son animation. Un compte-rendu sera envoyé à tous les membres du COPIL.

D'autre part, l'animateur continuera de proposer des temps d'échanges avec le Président du COPIL Natura2000, la Présidente du comité de site ENS, l'Etat et le Conseil Départemental de l'Ardèche afin de les tenir informés de l'avancement des actions, d'échanger sur leur mise en œuvre et de prévoir la programmation de l'année à venir.

- Actions de sensibilisation et de communication auprès du grand public ainsi que des propriétaires, des gestionnaires d'espaces, des scolaires, etc. (action DOCUGE COM.1.1.1)

Différentes actions sont prévues en 2022 dans le cadre de la communication et de la sensibilisation, notamment :

- La poursuite de l'organisation et de la coordination des animations biotrésors, à savoir des événements grands publics (randonnées, soirées événementielles, journée d'animation, etc.) pour faire découvrir la faune, la flore et les milieux naturels, **une animation spécifique aux chauves-souris sera proposée sur des financements à 100% 7.63**
- La participation à des événements grands publics : Festival de l'eau et de la biodiversité, Fête de la Nature, Fête de la sciences, Exposition estivale du Parc, etc.
- **Organisation d'une journée de collecte des déchets dans le secteur de la zone humide de Saint Michel à La Voulte-sur-Rhône (location de bennes, partenariat avec la CNR pour petits équipements : gants, sacs, etc., voire association des écoles et des associations locales) : financement 100 % 7.63**
- La Coordination et l'organisation d'autres événements grand public : soirées conférences, soirées thématiques, balades nature, etc.
- Des animations scolaires sur l'amélioration des connaissances sur la flore, la faune, les habitats naturels et les principes d'écologie et de gestion des milieux naturels (écoles primaires, collèges, ...)

- La création de panneaux de sensibilisation des baigneurs aux bonnes pratiques à tenir dans un milieu naturel sensible (en partenariat avec l'association de pêche locale)
- **l'achat de l'exposition Natura2000 + la création d'un panneau spécifique au site Natura2000 de l'Eyrieux : financement à 100% sur la 7.63**
- Appui technique auprès des collectivités dans la cadre la préservation des zones humides (action DOCUGE HAB.4.1.1.)

Le chargé de mission :

- poursuivra son assistance à la commune de Marcols-les-Eaux dans la mise en œuvre des actions inscrites à la notice de gestion de sa zone humide du Gourjatoux (secteur Natura2000 et ENS). La mission consistera à accompagner techniquement, administrativement et financièrement la commune à la réalisation d'action de restauration, de gestion, d'entretien et de valorisation
- Appui technique et participation à la co-construction d'une prochaine programmation PAEC / accompagnement d'un stage

Le PAEC « Pentes et Montagne d'Ardèche » animé conjointement par la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche et le parc des Mont d'Ardèche et issu d'un travail multi partenarial alliant acteurs de l'Agriculture et de la biodiversité se clôturera en 2022. Il s'agit donc de préparer le nouveau programme agro-environnementale européen, en travaillant avec les partenaires à bien identifier les enjeux et les faire valoir dans la prochaine programmation.

- Conduite d'études, d'inventaires et de suivis scientifiques

Dans le cadre de l'animation du site et du suivi de certaines populations animales et végétales, le chargé de mission pourra être amené à réaliser différents suivis d'espèces de la faune et de la flore : lépidoptères, Castor, Loutre, Orchidée du Castor, etc.

Les données collectées seront transmises à l'INPN et alimenteront la base de données du site Eyrieux-Boutières ; base de données permettant de faire valoir les enjeux de biodiversité dans l'animation locale (accompagnement de porteur de projet, aide à la décision dans le cadre de demande de brulis dirigés, etc.), ainsi que d'accroître la connaissance naturaliste du site.

- Travail de synthèse et de hiérarchisation des actions proposées dans les différentes études d'amélioration des connaissances menées sur le site Eyrieux Boutières

Plusieurs études et stages ont été réalisées entre 2018 et 2020 sur l'amélioration des connaissances sur la faune, la flore et les activités anthropiques (Flore, chauves-souris, tourisme et activités de pleines natures, papillons, forêts, odonates, busard cendré, etc.), débouchant sur des propositions de mesures de gestions et de communication. Il s'agira en 2021, au travers de l'accompagnement d'un stagiaire, de réaliser un document de synthèse de ces actions permettant de les hiérarchiser et de les classer suivant les thématiques, les secteurs ou autres éléments (financement, partenariat, etc.) qui les lient. L'objectif final est d'avoir un document support de synthèse permettant une mise dans l'opérationnalité de ces actions.

- Accompagnement des autres démarches environnementales du territoire

Le site B6 s'inscrit sur un territoire où plusieurs structures agissent pour la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité. Aussi le chargé de mission sera amené à suivre, accompagner, co-animer différents projets, études, actions, en lien avec le site B6 et les enjeux du DOCUGE. Notamment :

- Poursuivre l'accompagnement du CEN Rhône-Alpes dans le cadre de son animation territoriale sur la préservation des pelouses sèches,
- Continuer à suivre les actions mises en œuvre par le Syndicat Mixte Eyrieux Clair sur le site Natura 2000/ENS telles que les travaux de gestion de la végétation rivulaire, la définition de l'espace de bon fonctionnement de la partie alluviale de l'Eyrieux, les travaux d'amélioration de la continuité écologique des cours d'eau, la préservation des zones humides, etc
- Accompagner le PNR MA et la chambre d'agriculture dans la mise en œuvre du Plan Pastoral Territorialisé.
- Animation foncière : acquisition de foncier sur le site ENS "Boutières"

Le Département, dans le cadre de sa politique sur les ENS, met en œuvre une animation foncière pour pérenniser l'action publique de préservation sur ses sites. Le chargé de mission poursuivra sa mission d'accompagnement du Département dans cet axe d'animation foncière devant mener à de l'acquisition, et par la suite, à la mise en place d'une gestion adaptée des milieux aux enjeux locaux de biodiversité.

- Évaluation du DOCOB (notamment de la nécessité de mise à jour)

Aucune évaluation spécifique n'est prévue cette année.

- Assistance à l'application du régime « Evaluation des incidences Natura 2000 »

Chaque année, des projets d'aménagements, d'installations, de constructions, de manifestations, d'évènements sportifs, etc. font lieu à des demandes d'autorisation administrative pour leur réalisation sur le site B6. Le chargé de mission accompagnera et apportera des éléments techniques aux différents porteurs de projet le demandant, afin que soient pris en compte les enjeux Natura 2000 du site.

De même, tout projet ou document de programmation faisant l'objet d'une évaluation d'incidence au titre de Natura 2000, pourra être accompagné, sur demande du porteur, par le chargé de mission Natura.

- Accompagnement des collectivités locales pour l'aménagement du territoire (PLU...)

L'aménagement de l'espace en milieu rural a une incidence directe sur la biodiversité et les milieux naturels. Accompagner les collectivités dans la réalisation de leurs documents de planification territoriale est indispensable dans le cadre du développement durable et de la prise en compte des enjeux liés au patrimoine naturel. Aussi, le chargé de mission Natura2000/ENS sera amené à suivre la réalisation des documents de type PLU, PLUi mise en œuvre par les collectivités du territoire. D'autre part, le Scot Centre Ardèche est en cours d'écriture, en 2020 le chargé de mission continuera à suivre et accompagner techniquement cette procédure.

- Accompagner les propriétaires volontaires à la signature de la charte du site B6 ainsi que de contrats Natura2000

L'animateur s'attachera à proposer aux propriétaires volontaires ou gestionnaires, suivant les cas de figure, la signature de la charte du site ou la signature de contrats Natura2000.

- Mise à jour de documents (DOCOB, FSD...)

Le DOCUGE a été validé en septembre 2015, aussi aucune mise à jour n'est prévue. Les études en cours et à venir doivent permettre d'améliorer les connaissances scientifiques du site. Au regard des résultats de ces études le FSD du site sera mis à jour.

### Calendrier prévisionnel

#### BUDGET

#### Dépenses

| Compte                                                                   | Nom                             | Montant   |
|--------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|-----------|
|                                                                          | Défraiement                     | 2 158.50  |
|                                                                          | Dépenses de rémunération        | 43 169.93 |
|                                                                          | Coûts indirects                 | 6 475.49  |
|                                                                          | Aoutres dépenses directes N2000 | 4 866.00  |
| <b>Total (Animation des sites ENS/Natura2000 Boutières Eyrieux 2022)</b> |                                 | 56 669.92 |

#### Recettes

| Compte                                                                   | Enveloppe          | Nom | %     | Montant   |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|-----|-------|-----------|
|                                                                          | CG Ardèche ENS     |     | 35.00 | 19 832.91 |
|                                                                          | FEADER Natura 2000 |     | 65.00 | 36 837.00 |
| <b>Total (Animation des sites ENS/Natura2000 Boutières Eyrieux 2022)</b> |                    |     |       | 56 669.91 |



# Etude de franchissement du RD 21 par les chauves-souris au niveau du village de Beauchastel

Chef de projet : Guillaume CHEVALIER

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Non

## Contexte :

Un gîte abritant une colonie de Grands Rhinolophes (150 femelles) et de Murin à Oreilles échancrées (220 femelles) a été découverte en 2018 à l'occasion de la réalisation d'une étude d'amélioration des connaissances de la chiroptérofaune à l'échelle de 3 sites Natura 2000 et 2 ENS.

Ce gîte, localisé dans le centre ancien de la ville de Beauchastel, présente un enjeu fort pour ces deux espèces inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats Faune Flore; c'est pourquoi une attention toute particulière doit lui être apportée.

Aussi, des questions subsistent sur ce gîte et tout particulièrement sur les corridors utilisés par ces deux espèces pour rejoindre leurs territoires de chasse. En effet, en sortie de gîtes, les chauves-souris accèdent à un parc arboré et semblent ensuite rejoindre la rivière Eyrieux et sa ripisylve, pour ensuite rejoindre leurs territoires de chasse.

Cependant, avant de rejoindre la rivière, elles doivent franchir la route départementale 21. Pour ce faire deux solutions, elles pourraient soit utiliser un ouvrage de franchissement aménagé dans la digue (sous chaussée), à construire, soit franchir cette axe routier en passant par dessus.

Des études ont montré que ces deux espèces volaient fréquemment à basse altitude pour rejoindre les sites de chasse, faisant des franchissements de route une étape pouvant causer de la mortalité par collision non négligeable.

Dans le cas présent, il s'agira donc d'étudier si le franchissement de la RD 21, axe routier située entre le gîte et la rivière Eyrieux, est une cause de mortalité avérée pour ces deux colonies.

**Descriptif :** Cette étude doit permettre d'apprécier l'impact de la RD21 sur les déplacements des Grands Rhinolophes et des Murins à Oreilles échancrées, depuis leur gîte (ancien village de Beauchastel) vers l'Eyrieux.

Pour cela, il est nécessaire d'étudier finement les déplacements de ces deux espèces, dès leur sortie de gîte. Afin de caractériser ces déplacements, différents moyens seront mis en oeuvre :

- Mobilisation de 3 personnes équipées de Bat box, sur 3 soirées, afin d'identifier les flux des chauves-souris dès leur sortie de gîte,
- Visionnage nocturne du franchissement de la route départementale 21 sur 3 soirées, à l'aide d'une caméra infra rouge,
- Production d'un rapport d'étude

## BUDGET

### Dépenses

| Compte       | Nom                                                                            | Montant  |
|--------------|--------------------------------------------------------------------------------|----------|
|              | Etude du franchissement de la RD21 par deux espèces de chauves-souris à enjeux | 8 500.00 |
| <b>Total</b> |                                                                                | 8 500.00 |

### Recettes

| Compte       | Enveloppe      | Nom | %      | Montant  |
|--------------|----------------|-----|--------|----------|
|              | Etat DREAL DDT |     | 100.00 | 8 500.00 |
| <b>Total</b> |                |     |        | 8 500.00 |



## Programme d'animations nature grand public site Natura2000/ENS Eyrieux Boutières année 2022

Chef de projet : Guillaume CHEVALIER

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Non

Programme spécifiques : Natura 2000 Eyrieux ; ENS Boutières

**Contexte :** Le Département a souhaité organiser ses actions d'animations autour de nouvelles priorités tout en laissant aux acteurs des sites ENS la possibilité d'en organiser eux-mêmes. Le Parc propose ainsi des animations nature afin de découvrir la faune, la flore, la géologie et les paysages sur les sites ENS qu'il gère.

**Objectifs :** Dans le cadre de ses objectifs en termes d'information, de communication et de sensibilisation du grand public aux enjeux de biodiversité, en synergie avec les objectifs du schéma départemental des ENS visant le développement de l'éducation des publics ainsi que l'axe Communiquer, sensibiliser et informer des Documents de programmation, le Parc propose des animations nature afin de découvrir la faune, la flore, la géologie et les paysages sur les sites ENS qu'il a en gestion.

Ces animations ont donc pour objectif de :

Permettre, au travers d'une offre variée dans les thématiques et accessibles à tous (vulgarisation, approche pédagogique), d'apporter de la connaissance et de sensibiliser le grand public aux enjeux de la faune, de la flore, de la géologie ainsi que sur les paysages du site ENS Boutières

Inscrire le Parc et ces espaces dans les dynamiques d'animations portées au niveau national.

**Descriptif :** En travaillant en étroite collaboration avec différents partenaires, il s'agit de construire un programme d'animations à destination du grand public sur le site ENS Boutière ; animations dont les thématiques sont en lien avec les enjeux et les patrimoines mis en avant dans l'animation du site ENS.

Cette année 2022, il est notamment question de proposer les animations suivantes :

- Balade contée sur la nature avec la Compagnie du théâtre des Chemins et l'accompagnateur de moyenne montagne Pascal DRIBAUT
- Sortie nature autour de la forêt et des champignons avec l'accompagnateur de moyenne montagne Dimitri LEMOINE
- Une sortie sur les arbres et une sortie sur la flore du Champs de Mars avec une animatrice Nature, spécialisée dans les plantes sauvages La Bardane,
- Une sortie sur la découverte des oiseaux ainsi qu'une sortie sur la Loutre organisées avec CCSTI de l'Ardèche, la LPO 07/26 et la FRAPNA 07

Ces animations s'inscrivent dans les évènementiels de portée nationale ou internationale (nuit de la chauve-souris, journée mondiale des vautours...) et locale (fête de la tourbière, fête de l'eau, fête de la nature...)

Le coût comprend les outils de communication (affiche - dépliant) et la réalisation des animations (intervenants).

Certaines animations pourront faire le lien avec les études naturalistes en cours sur le site.

Les animations, notamment après les conférences ou après les sorties de terrain, pourront éventuellement être accompagnées d'un moment convivial autour d'un verre (jus de fruits, biscuit...) afin de continuer les échanges avec le public.

#### **Calendrier prévisionnel de l'action :**

Ces animations, basées sur des sorties dans la nature, se dérouleront sur les périodes les plus propices à la découverte de la faune, de la flore et des milieux naturels visés, tout en s'appuyant, lorsque cela est possible, sur des événements de portées nationales ou internationales (Zones humides, chauves-souris, Vautours, etc.). De façon générale, ces animations se dérouleront entre avril et septembre.

#### **BUDGET**

##### **Dépenses**

| Compte                                                                                                     | Nom                                             | Montant         |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-----------------|
|                                                                                                            | Indemnisation de la prestation des intervenants | 2 000.00        |
|                                                                                                            | Petits équipements, frais de bouche             | 200.00          |
|                                                                                                            | Communication (construction-diffusion affiches) | 300.00          |
| <b>Total (Programme d'animations nature grand public site Natura2000/ENS Eyrieux Boutières année 2022)</b> |                                                 | <b>2 500.00</b> |

##### **Recettes**

| Compte                                                                                                     | Enveloppe               | Nom | %     | Montant         |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-----|-------|-----------------|
|                                                                                                            | CG Ardèche ENS          |     | 70.00 | 1 750.00        |
|                                                                                                            | Région Rhône-Alpes DTMP |     | 30.00 | 750.00          |
| <b>Total (Programme d'animations nature grand public site Natura2000/ENS Eyrieux Boutières année 2022)</b> |                         |     |       | <b>2 500.00</b> |



# Fabrication de panneaux de sensibilisation aux bonnes pratiques dans la rivière

Chef de projet : Guillaume CHEVALIER

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Non

Programme spécifiques : Natura 2000 Eyrieux ; ENS Boutières

## **Contexte : Calendrier prévisionnel de réalisation :**

La construction des panneaux se fera en cours de cette année 2022 avec l'objectif qu'ils soient installés pour l'été 2023

## **Résultats attendus :**

Pose de 2 panneaux 100 X 80 avec structure bois sur les sites de bord de rivière d'Albon d'Ardèche et de Fontugne, et pose de 10 panneaux 80 X 60 sur différents sites de baignade sauvage sur le cours de l'Auzène et de la Veyruègne

## **Livrables :**

Reportage photo de la mise en place des panneaux, voir une inauguration avec les collectivités, les financeurs et les maîtres d'ouvrage de l'action

**Objectifs** : La fréquentation des rivières de l'ENS des Boutières augmente d'année en année, particulièrement en période estivale. Cela pose des questions sur les interactions entre usages de la rivière et sa biodiversité, particulièrement sur certaines pratiques observées : pêche, création de barrage en rivière, pollution visuelle par non ramassage de détritiques, bruit, etc.

### Sur la commune d'Albon

La commune d'Albon d'Ardèche est en cours d'aménagement d'un site touristique en rive gauche de la Gluère, en sortie de village. Cet aménagement comprend la création d'une zone de parking, l'installation de tables et bancs en bois à côté de la rivière et l'accès à la rivière permettant la baignade.

Pour accompagner les usages de ce site, il paraît opportun, au travers d'un panneau d'information, de sensibiliser le public aux enjeux liés à la rivière et aux bonnes pratiques à y associer

### Sur la Commune de Saint-Sauveur de Montagut

La plage de Fontugne, gérée par la commune de Saint-Sauveur-de-Montagut, est une plage aménagée pour la baignade et bénéficiant l'été d'une surveillance. C'est un site idéal pour sensibiliser le public, notamment les baigneurs sur les enjeux de biodiversité à la rivière.

Un projet de création d'un kiosque de sensibilisation aux enjeux naturels des gorges de la Gluère est en cours, la pose d'un panneau n'y est pas antagoniste mais complémentaire

### Rivières Gluère et Auzène

Ces deux rivières sont de plus en plus fréquentées l'été par les locaux et les estivants qui profitent de leur quiétude, de leur contexte naturel pour s'y rafraîchir. Sur leur linéaire, plusieurs sites sont devenus des sites connus où des dizaines de personnes peuvent se retrouver quotidiennement l'été. Ces sites sont des lieux privilégiés pour communiquer sur les enjeux de biodiversité et sensibiliser le public aux bonnes pratiques.



L'objectif est donc de sensibiliser les usagers (pêcheurs et baigneurs tout particulièrement) aux enjeux du patrimoine naturel et aux bonnes pratiques à adopter, respectueuses du milieu, de la faune et de la flore des rivières.

#### Descriptif :

- Site d'Albon et de Fontugne

Il s'agit de construire pour chacun de ces 2 sites un panneau de taille 100 X 80 sur une structure en bois. Le contenu des panneaux sera travaillé en partenariat avec la Fédération de pêche de l'Ardèche, l'APPMA de l'Eyrieux au Rhône, le PNR des Monts d'Ardèche, l'association locale de préservation de la nature (association BEED) et les collectivités gestionnaires de ces sites.

Une fois le contenu validé, la construction du panneau et de la structure l'accueillant, sera donnée à un prestataire spécialisé.

- Sur les autres sites de baignades informels de la Gluèyre et de l'Auzène

Il s'agira de produire 10 panneaux de taille 60 X 40 dont le contenu sera construit en partenariat avec la Fédération de pêche de l'Ardèche, l'APPMA de l'Eyrieux au Rhône, le PNR des Monts d'Ardèche, l'association locale de préservation de la nature (association BEED) et les collectivités gestionnaires de ces sites. Ces panneaux seront plus sommaires que les précédents de sites de Fontugne et d'Albon, avec un message plutôt orienté sur la pratiques (ramassage des déchets, interdiction de construire des barrages, etc.)

Ces panneaux seront installés hors crue sur des terrains où des beaux de pêches ont été passés par l'AAPPMA avec les propriétaires fonciers.

#### BUDGET

##### Dépenses

| Compte                                                                                          | Nom                                           | Montant  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|----------|
|                                                                                                 | Production de plusieurs panneaux grand format | 4 000.00 |
| <b>Total (Construction de panneaux de sensibilisation aux bonnes pratiques dans la rivière)</b> |                                               | 4 000.00 |

##### Recettes

| Compte                                                                                          | Enveloppe       | Nom | %     | Montant  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----|-------|----------|
|                                                                                                 | Département ENS |     | 50.00 | 2 000.00 |
|                                                                                                 | Autre financeur |     | 50.00 | 2 000.00 |
| <b>Total (Construction de panneaux de sensibilisation aux bonnes pratiques dans la rivière)</b> |                 |     |       | 4 000.00 |



# Stage de préparation de la future campagne de Mesures agri environnementales

Chef de projet : Richard BONIN

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Non

Partenaires : CA07

## Contexte :

La nouvelle programmation européenne en faveur de l'agriculture propose de reconduire des dispositifs de soutien à l'amélioration des pratiques en agriculture.

Le Parc des Monts d'Ardèche était sur la période 2014-2022, porteur d'un dispositif agri environnemental qui a permis de mobiliser 6 millions d'euros en faveur de la biodiversité agricole et de la préservation de la ressource en eau.

Il s'agit de préparer une candidature coordonnée avec les différents acteurs pour la période 2023-2029

**Objectifs :** Stage de 6 mois co animé par la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche, l'EPTB Ardèche et le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Ce stage vise à appuyer les animateurs locaux dans la préparation d'une candidature. Il permettra de formuler des propositions d'**amélioration** et de **développement** de différents types de contrats agro-environnementaux **complémentaires** et adaptés à la pluralité des contextes ardéchois, avec des **financements publics** et/ou des **fonds privés** (ex : PAEC/MAEC, CAB, PSE, Labels Bas Carbone, éco-régime PAC, etc.).

L'ensemble des dispositifs de contractualisation doit être **cohérent** avec les autres actions en cours ou en projet afin de répondre efficacement aux **enjeux** agro-environnementaux (préservation de la biodiversité et de la ressource en eau, changements climatiques...).

## Descriptif :

Ce travail visera à accompagner la reconduction des 2 projets territoriaux « PAEC » existants en Ardèche (« **Pentes et Montagne** » avec le **Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche** et « **Sud Ardèche** » avec l'**Établissement Public de Territoire de Bassin versant de l'Ardèche**), afin de préparer les futures Mesures Agro-Environnementales et Climatiques 2023 (nouveaux **cahiers des charges**) et les **programmes d'actions** conjointes.

Il vise également à assurer la bonne articulation avec d'autres mesures (ex : CAB, HVE, conditionnalité et éco-régime PAC) et de favoriser l'émergence de nouveaux projets de **Paiements pour Services Environnementaux** (ex : Labels Bas Carbone, aides Agences de l'Eau).

Des enquêtes auprès des agriculteurs, le questionnement des nouveaux cahiers des charges ...seront au coeur de la mission de stage

## BUDGET Dépenses

| Compte                                                                                      | Nom                                      | Montant         |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|-----------------|
| 6228                                                                                        | Préparation futur PAEC (prestation CA07) | 2 000.00        |
| <b>Total (Stage de préparation de la future campagne de Mesures agri environnementales)</b> |                                          | <b>2 000.00</b> |

## Recettes

| Compte                                                                                      | Enveloppe                                       | Nom                    | %      | Montant         |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|------------------------|--------|-----------------|
|                                                                                             | Région Auvergne Rhône Alpes DATM Fonctionnement | Région AURA Ligne Parc | 100.00 | 2 000.00        |
| <b>Total (Stage de préparation de la future campagne de Mesures agri environnementales)</b> |                                                 |                        |        | <b>2 000.00</b> |



## Suivi participatif des populations d'*Arnica montana* sur les Monts d'Ardèche

Chef de projet : Richard BONIN

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Non

**Contexte :** L'*Arnica montana* a fait l'objet de nombreuses études sur son écologie et sa biologie. On commence également à avoir du recul sur différents facteurs impactant la ressource : la modification des pratiques agricoles, le changement climatique, la pollution... Concernant l'impact de la cueillette, les résultats des études menées dans les Vosges et en Roumanie laissent penser qu'un prélèvement durable de la ressource est possible moyennant des règles de récoltes (quantité et type de prélèvement).

Toutefois, il serait intéressant d'approfondir certains points de ces études notamment en Ardèche où l'*Arnica* est cueillie et risque de l'être de plus en plus face à la diminution généralisée de la ressource et l'augmentation de la demande.

Pour répondre à l'enjeu de préservation de la ressource en *Arnica* sur les Monts d'Ardèche, des perspectives ont été dessinées dans le cadre d'une collaboration conjointe avec le Conservatoire Botanique du Massif central, la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche, les organisations de cueilleurs et les collecteurs de plantes sauvages du Département.

Dans ces perspectives, on retrouve l'importance de mettre en place un observatoire de la ressource en *Arnica* afin d'étudier les populations d'un point de vue quantitatif et qualitatif et de confirmer des pratiques agricoles entrant en interaction avec l'*Arnica*. L'idée d'aboutir à une réglementation ou a minima à des recommandations de cueillette peut également être envisagée.

### Objectifs :

Suivi des populations d'*arnica* sur le territoire du PNR des Monts d'Ardèche

- Cartographier l'*Arnica montana* sur le territoire du Parc des Monts d'Ardèche puis partager la méthode plus largement à l'échelle du Massif central
- Evaluer les populations (d'un point de vue quantitatif et qualitatif)
- Mesurer les tendances d'évolution des populations dans le temps
- Déterminer les pratiques agricoles favorables à *Arnica montana*

Lancement d'un observatoire participatif sur le territoire du PNR des Monts d'Ardèche

- Cartographier et évaluer les populations d'*arnica* par une approche sensible
- Sensibiliser toute personne interagissant avec l'*arnica*, de manière directe ou indirecte, à la protection de la ressource
- Créer un groupe d'action pour participer au suivi et mesurer l'impact de l'homme sur la ressource (pratiques agricoles et cueillette)

**Descriptif :** Dans le cadre d'un partenariat avec le Conservatoire Botanique du Massif central,

il s'agira d'une part de préciser la répartition actuelle de l'*Arnica* sur le territoire du PNR des Monts d'Ardèche, et d'autre part à tester le protocole sur un échantillon de (5 – 6) populations.

### Méthodologie pour préciser la répartition de l'*Arnica*

1. Répertoire l'ensemble des observations d'arnica sur le territoire du PNR Monts d'Ardèche grâce au système d'information Chloris ®.
2. Identifier les variables environnementales susceptibles d'influencer la répartition de l'espèce
3. Modéliser l'habitat favorable pour l'Arnica et identifier les variables environnementales importantes à l'aide du logiciel MaxEnt (à l'échelle des 5 départements cités plus haut)
4. Identifier les secteurs à plus forte probabilité de présence de l'espèce dans le territoire du PNR des Monts d'Ardèche et réaliser des prospections de terrain sur une sélection de sites identifiés pour y rechercher l'espèce ; en parallèle, demander aux botanistes du CBN (et d'autres structures ?) de localiser les populations d'Arnica croisées au cours d'autres prospections de terrain.
5. Faire le bilan de la répartition actuelle de l'espèce et de l'évolution de sa répartition dans le PNR des Monts d'Ardèche vis-à-vis des données anciennes et historiques. Faire le bilan de l'efficacité des prédictions du modèle (les sites identifiés comme favorables qui ont été prospectés hébergeaient-ils effectivement l'Arnica ?).

### Méthodologie pour tester le protocole du suivi

1. Sélectionner des sites pilotes (5-6) sur lesquels la présence récente de l'Arnica est avérée dans le territoire du PNR des Monts d'Ardèche (sur le système d'information Chloris ®).
2. Déterminer le mode de choix des placettes (« au hasard » avec les statistiques, ou facilement matérialisable sur le terrain), déterminer la taille des placettes (au moins 20mx20m, jusqu'à 50mx50m) définir le nombre de répliquats pour un maximum de fiabilité et une étude robuste
3. Définir les relevés phytosociologiques, le comptage de pieds fleuris avant la cueillette, comptage après. D'un point de vue qualitatif : comptage du nombre de rosette par rapport au nombre de fleur, nombre de fleurs parasitées...
4. Recenser les pratiques agricoles des sites étudiés
5. Déterminer un protocole de test permettant de comparer l'efficacité de deux tailles de quadrat, le relevé de différents paramètres... Et le mettre en œuvre sur les 5-6 sites pilotes.
6. Analyser les résultats et ajuster les paramètres du modèle final en fonction.
7. Définir le pas de temps, et les années de suivi. Par exemple : *comptage à n, n+1, n+2, n + 5 et n+10.*

Dans un but de sensibilisation, un groupe de volontaire pourra participer à certains suivis, notamment au comptage de pieds fleuris avant et après la cueillette, et au suivi qualitatif de la population.

Il s'agira pour cela de créer un outil de saisie de données en ligne relayé par le site du CBN Massif central (en passant éventuellement par Tela Botanica, ou directement sur l'outil de saisie en ligne existant du CBNMC). Le lancement de l'observatoire serait concrétisé par une journée d'information, relayée par un appel à participants en communiquant dans nos réseaux. Le but de cette journée serait de constituer un groupe de personnes sensibilisées et volontaires pour participer au recensement de nouvelles populations, ainsi qu'au suivi de l'arnica. A partir de la modélisation précédemment effectuée, nous pourrions mettre en avant les secteurs à prospecter identifiés comme favorables à l'arnica.

### Public visé par la journée d'information) :

Agriculteurs, office de tourisme, association de randonnée, CPIE, botanistes locaux *via* les réseaux départementaux d'observateurs ...

### BUDGET Dépenses

| Compte                                                                                     | Nom                  | Montant   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-----------|
| 6228                                                                                       | Accompagnement CBNMC | 10 000.00 |
| <b>Total (Suivi participatif des populations d'Arnica montana sur les Monts d'Ardèche)</b> |                      | 10 000.00 |

### Recettes

| Compte                                                                                     | Enveloppe                | Nom | %      | Montant   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-----|--------|-----------|
| 7473                                                                                       | Département de l'Ardèche |     | 100.00 | 10 000.00 |
| <b>Total (Suivi participatif des populations d'Arnica montana sur les Monts d'Ardèche)</b> |                          |     |        | 10 000.00 |



# Réalisation d'un cadastre solaire sur le territoire du Parc des Monts d'Ardèche

Chef de projet : Pascaline ROUX

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Non

## Contexte :

L'énergie solaire apparaît comme un des principaux leviers pour atteindre les objectifs locaux de production d'énergies renouvelables. Cette filière possède des atouts importants (disponibilité en toiture, rapidité d'exécution des projets, acceptabilité, modularité des installations, schémas économiques, etc). L'évaluation du gisement solaire d'un territoire est une approche stratégique pour les collectivités. Le cadastre solaire est l'outil adéquat pour évaluer les potentiels et permettre un développement cohérent et coordonné de cette filière.

**Objectifs :** Le **cadastre solaire** est une cartographie à très grande échelle du potentiel solaire d'une région. Cette cartographie, généralement financée par une collectivité locale, est ensuite mise à disposition du public à l'aide d'un outil SIG, en vue d'informer ce dernier sur le potentiel solaire des bâtiments, et de connaître ainsi la rentabilité énergétique et donc économique de la pose d'un système solaire thermique ou photovoltaïque.

## Descriptif :

Un cadastre solaire est un outil servant à mesurer le potentiel solaire. Pour un territoire, disposer de cette évaluation permet d'encourager le développement de la filière. Ces outils peuvent ainsi répondre aux objectifs suivants :

- **Prendre conscience de l'importance du gisement** et disposer de chiffres sur ce gisement, ventilés par tailles d'installations potentielles ;
- **Informers les habitants** et les propriétaires de bâtiments du potentiel solaire de leurs toits et les encourager à investir ;
- **Identifier les zones a priori favorables** à des projets de production au sol ;
- **Intégrer le développement du solaire dans la planification urbaine.**

## BUDGET

### Dépenses

| Compte                                                                                         | Nom                                                   | Montant   |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|-----------|
|                                                                                                | Prestation - Réalisation du cadastre et mise en ligne | 10 000.00 |
| <b>Total (Réalisation d'un cadastre solaire sur le territoire du Parc des Monts d'Ardèche)</b> |                                                       | 10 000.00 |

### Recettes

| Compte                                                                                         | Enveloppe                                          | Nom | %      | Montant   |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|-----|--------|-----------|
| 1312 - Région                                                                                  | Région Auvergne Rhône Alpes<br>DATM Investissement |     | 100.00 | 10 000.00 |
| <b>Total (Réalisation d'un cadastre solaire sur le territoire du Parc des Monts d'Ardèche)</b> |                                                    |     |        | 10 000.00 |



# Les Monts de demain - Edition 2022

Chef de projet : Camille DEMENE

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Non

**Contexte :** Urgence déclarée, les Monts d'Ardèche concernés

Les publications scientifiques et les déclarations politiques s'accumulent pour constater l'urgence écologique et climatique à laquelle l'humanité est aujourd'hui confrontée. Si les premières alertes ont été lancées dès 1970, avec notamment le rapport du Club de Rome, la prise de conscience s'accélère ces dernières années, et commence à s'imposer dans le débat. Le dernier rapport du GIEC est alarmiste et souligne l'ampleur des transformations nécessaires pour rester sous la barre des +2°C, voir +1,5°C de réchauffement, au-delà desquels les risques d'emballement climatiques sont très forts. Les accords de Paris, signés en 2015, engagent leurs signataires, dont la France, à mettre en œuvre les politiques nécessaires pour tenir ces objectifs. La France a également déclaré officiellement l'urgence climatique sur son territoire en 2019. Les travaux de la convention citoyenne pour le climat, en 2020, ont abouti à 149 propositions concrètes contribuant à amorcer ces changements. La mise en œuvre de ces transformations profondes de nos modes de vies, pour indispensable qu'elle soit, n'en est pas moins un chantier très difficile, à l'échelle individuelle bien sûr, mais plus encore à l'échelle collective, et notamment dans la mise en œuvre des politiques publiques à toutes les échelles territoriales.

Si les constats d'urgences sont très bien documentés scientifiquement à l'échelle mondiale, les effets du changement climatique et de l'effondrement en cours de la biodiversité sont également d'ores et déjà perceptibles à l'échelle du territoire des Monts d'Ardèche. Les habitants du territoire constatent depuis quelques années les dépérissements des peuplements forestiers, celui des châtaigneraies, la raréfaction d'un certain nombre d'espèces, (insectes notamment), la diminution du débit des cours d'eau, la multiplication des épisodes de canicule, .... Les impacts sur les activités économiques – en particulier l'agriculture et le tourisme – sont d'ores et déjà ressentis par les acteurs du territoire.

Le Parc, dont les actions nourrissent depuis sa création le projet d'un territoire vivant au développement équilibré, préservant et valorisant ses patrimoines, souhaite aujourd'hui porter une ambition plus forte pour accompagner le territoire dans les transformations et adaptations nécessaires face à ces évolutions qui s'imposent à nous.

Le conseil scientifique du Parc est également un atout de la structure pour anticiper et préparer les transitions nécessaires et à venir.

Plusieurs actions sont ainsi proposées au PA2022 sur cet enjeu de l'urgence écologique et climatique, avec une ambition forte de cohérence et de transversalité, dont l'action présentée ici.

**Objectifs :** L'objectif de l'action présentée ici est d'informer, de sensibiliser et de mobiliser les acteurs du territoire sur l'urgence écologique et climatique, par la rencontre entre élus, habitant, acteurs économiques, artistes et scientifiques.

**Descriptif :** L'action présentée ici regroupe 3 volets :

- la réalisation d'un travail de synthèse sur la vulnérabilité climatique du territoire, et les pistes d'adaptation à envisager et préparer ; en effet, lors des travaux conduits en équipe sur le sujet, il est

apparaît que l'on manquait de données claires, transversales et territorialisées sur le sujet dans le contexte précis des Monts d'Ardèche; ce travail sera a priori conduit sous la forme d'un stage : compilation des données existante, synthèse à l'échelle du Parc, propositions d'actions et de priorisations dans cette perspective pour le Parc et ses partenaires ;

- la poursuite des actions de sensibilisation initiées en 2021 à destination des élus, des habitants, du grand public : Les Monts de demain ; une série d'événements – conférences, rencontres, visites commentées, projections de films et ciné-débats, représentations arts vivants –sur différents thématiques liées à l'urgence écologique et à la transition (climat, biodiversité, ressources, mécanismes de transition, initiatives innovantes...) pour mobiliser les acteurs du territoire sur l'urgence écologique et climatique. Les publics visés sont divers également : élus du Parc, habitants, acteurs économique, et, dans une moindre mesure, le public touristique ;

- et l'animation du conseil scientifique, instance du Parc indispensable pour avancer sur cet enjeu de l'urgence écologique : lien au monde de la recherche, compétences en terme de perspectives, de vulgarisation, et de sensibilisation.

## BUDGET

### Dépenses

| Compte                                            | Nom                                          | Montant          |
|---------------------------------------------------|----------------------------------------------|------------------|
| 64111 - Rémunération principale                   | Animation du conseil scientifique            | 2 000.00         |
| 6228                                              | Animations grand public - élus               | 12 000.00        |
| 6228                                              | Etude vulnérabilité climatique et adaptation | 5 000.00         |
| <b>Total (Les Monts de demain - Edition 2022)</b> |                                              | <b>19 000.00</b> |

### Recettes

| Compte                                            | Enveloppe            | Nom | %     | Montant          |
|---------------------------------------------------|----------------------|-----|-------|------------------|
| 7471 - Etat                                       | DREAL                |     | 89.47 | 17 000.00        |
|                                                   | Autofinancement Parc |     | 10.53 | 2 000.00         |
| <b>Total (Les Monts de demain - Edition 2022)</b> |                      |     |       | <b>19 000.00</b> |



## Coup de pousse Pierre sèche

Chef de projet : Pascaline ROUX

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Oui

**Contexte :** Les murets, terrasses en pierre sèche dénommés échamps, faïsses et autres accols selon les secteurs géographiques constituent des éléments patrimoniaux remarquables.

Les terrasses, supports nourriciers, ont été bâties pour retenir la terre et pour maîtriser l'eau issue d'orages cévenols irréguliers. Ces édifices marquent profondément un paysage agraire et rural sur les pentes des Monts d'Ardèche. Les effets du temps, l'exode rural et son corollaire, la déprise agricole, ont érodé ces patrimoines.

Aujourd'hui, des productions agricoles dynamiques (maraichage dans la vallée de l'Eyrieux et en Cévennes, production viticole de Chatus et olivier sur les piémonts) utilisent toujours les ouvrages en pierre sèche. Des activités de découverte touristique et patrimoniale existent sur les terrasses. Des aménagements paysagers publics ou privés intègrent l'usage de la pierre sèche.

Les ouvrages en pierre sèche témoignent également d'un savoir-faire particulier. La préservation des paysages et la valorisation de ces savoir-faire constituent un enjeu économique et patrimonial au cœur de la stratégie d'intervention du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche et c'est pourquoi le Parc souhaite soutenir à travers ce coup de pousse la réhabilitation de murs et de terrasses en pierres sèches.

**Objectifs :** Le présent « Coup de pousse » vise en l'attribution d'une aide en faveur de la réhabilitation d'un ensemble paysager de terrasses en pierres sèches ou d'un linéaire conséquent d'une calade.

Ces sites devront répondre à l'une des caractéristiques suivantes :

- support d'activités agricoles ;
- support d'interprétation, de découverte, ou d'activités touristiques ou culturelles ;
- support de dynamiques favorisant le lien social, la solidarité (mise en place de jardins partagés par exemple, d'espaces publics partagés, etc.)
- support et témoin du patrimoine emblématique des paysages des Monts d'Ardèche

Une attention particulière sera portée aux projets intégrant des objectifs de développement économique, valorisant des activités touristiques ou agricoles.

**Descriptif :** Attribution d'une aide technique et financière en faveur de la réhabilitation de murs et terrasses pierres sèches pour des chantiers de rénovation (chantier de formation, d'insertion, participatif ou classique).

Les bénéficiaires sont les communes et communautés de communes du périmètre du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche et les associations, en lien avec les collectivités précitées.

Taux indicatif d'intervention non connu à ce jour



**BUDGET****Dépenses**

| Compte                                     | Nom                                 | Montant    |
|--------------------------------------------|-------------------------------------|------------|
|                                            | projets suite à appel à candidature | 200 000.00 |
| <b>Total (Coup de pousse Pierre sèche)</b> |                                     | 200 000.00 |

**Recettes**

| Compte                                     | Enveloppe                                       | Nom                | %     | Montant    |
|--------------------------------------------|-------------------------------------------------|--------------------|-------|------------|
|                                            | autofinancement porteur de projet               | Porteurs de projet | 50.00 | 100 000.00 |
|                                            | Région Auvergne Rhône Alpes DATM Investissement | Région AURA        | 50.00 | 100 000.00 |
| <b>Total (Coup de pousse Pierre sèche)</b> |                                                 |                    |       | 200 000.00 |



## Film promotionnel sur le savoir-faire constructif en pierre sèche et formation Prescripteurs

Chef de projet : Pascaline ROUX

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Non

**Contexte :** Le Parc des Monts d'Ardèche continue ses actions en faveur de la pierre sèche et notamment en finançant directement des projets de sauvegarde et de restauration de ce patrimoine emblématique.

La demande pour bénéficier d'aides à la rénovation ne cesse de croître et démontre un réel regain d'intérêt pour le maintien de ce savoir-faire constructif ancestral.

**Objectifs :** La construction de ces ouvrages en pierre sèche nécessite un savoir faire spécifique. Autrefois, détenu principalement par les agriculteurs, il est aujourd'hui détenu par quelques artisans. Pour valoriser ce métier emblématique et assurer la transmission de ce savoir-faire, un film promotionnel sera réalisé courant de l'année 2022. Une action de sensibilisation à destination des prescripteurs sera également organisée pour faire connaître les aspects techniques de la pierre sèche et sa possible utilisation dans les marchés publics.

**Descriptif :** Le Parc propose la réalisation d'un film promotionnel sur le savoir-faire constructif en pierre sèche. D'une durée d'une dizaine de minutes, ce film permettra un réel "coup de projecteur" sur le métier de murer, nécessaire pour la sauvegarde du patrimoine ardéchois et pour le maintien de ce savoir-faire sur le territoire. Une action de sensibilisation à destination des prescripteurs sera également organisée pour faire connaître les aspects techniques de la pierre sèche et sa possible utilisation dans les marchés publics.

### BUDGET

#### Dépenses

| Compte                                                                                                      | Nom                                                                      | Montant          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|------------------|
| 6228                                                                                                        | Prestation - Réalisation d'une vidéo de 12mn et Information prescripteur | 15 000.00        |
| <b>Total (Film promotionnel sur le savoir-faire constructif en pierre sèche et formation Prescripteurs)</b> |                                                                          | <b>15 000.00</b> |

#### Recettes

| Compte                                                                                                      | Enveloppe                                       | Nom | %      | Montant          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-----|--------|------------------|
| 7472 - Région                                                                                               | Région Auvergne Rhône Alpes DATM Investissement |     | 100.00 | 15 000.00        |
| <b>Total (Film promotionnel sur le savoir-faire constructif en pierre sèche et formation Prescripteurs)</b> |                                                 |     |        | <b>15 000.00</b> |



## Animation du programme Leader 2022

Chef de projet : Violaine SUZAC

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Non

**Contexte :** Le service unifié permet d'assurer l'ensemble des missions relevant de l'animation et de la gestion du programme LEADER conformément à la convention GAL/Parc/Région Auvergne - Rhône-Alpes/ASP de mise en œuvre du GAL Ardèche<sup>3</sup>.

L'objectif de la mise en place du service LEADER est de doter le GAL des moyens et outils nécessaires pour mettre en œuvre le programme LEADER sur toute la durée de programmation, de la préparation du conventionnement à la clôture.

**Objectifs :** Le service permettra de :

- Garantir l'atteinte des objectifs opérationnels et la mise en œuvre des fondamentaux LEADER
- Disposer d'une ingénierie dédiée à la mise en œuvre du programme LEADER
- Assurer la délégation de gestion et de paiement par une gestion compétente et optimale du programme
- Rendre compte de la bonne utilisation des fonds européens (cohérence stratégique et réglementaire)

L'année 2021 avec les nouvelles échéances de la programmation et l'attribution d'une enveloppe de transition de 1.78 M€ a donné de nouveaux enjeux aux services en terme d'animation et de gestion et orienté le fonctionnement du service Leader pour 2022 qui s'organise en prenant en compte la période de fin de programmation.

**Descriptif :** Pour l'année 2022, les objectifs opérationnels du service LEADER sont de répondre aux enjeux de la fin de programmation avec un volet gestion renforcé tout en préservant la qualité du suivi des projets et porteurs de projets:

Sur le volet "gestion" :

- Poursuivre un rythme d'instruction, de programmation et de paiement actif afin d'assurer la consommation de l'enveloppe
- Poursuivre le travail d'articulation avec les cofinanceurs et en faveur d'une ingénierie financière facilitée
- Faire aboutir les contrôles

Sur le volet "animation" :

- Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de projets sur le territoire
- Mettre en œuvre la stratégie de coopération élaborée par l'atelier coopération du GAL
- Valoriser les projets soutenus
- Animer la gouvernance LEADER : amélioration des pratiques, intégration des jeunes, nouveaux élus,...

Ces objectifs seront confirmés par le Comité de programmation lors de la validation du rapport d'activités 2021 et des orientations 2022.

Est prévu également l'organisation du GAL sur les changements de pratiques et jeunesse au premier semestre 2022.

L'organisation du service est en conséquence modifiée autour du responsable de service ( 0.5 ETP) :

Avec deux chargés de mission thématiques :

un agent à 0.5 ETP Chargé de missions sur les changements de pratiques.

un agent à 0.7 ETP Chargé de mission, chargé de l'agriculture et de l'urbanisme,

trois animatrices gestionnaires correspondant à 3 ETP, en charge de l'animation des volets Economie, changement de pratiques jeunesse et coopération.

Ce service et ces postes sont portés par le syndicat mixte du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche avec le soutien du syndicat mixte Centre Ardèche.

## BUDGET

### Dépenses

| Compte                                            | Nom                                  | Montant    |
|---------------------------------------------------|--------------------------------------|------------|
|                                                   | animation et frais de fonctionnement | 237 082.85 |
| <b>Total (Animation du programme Leader 2022)</b> |                                      | 237 082.85 |

### Recettes

| Compte                                            | Enveloppe                         | Nom   | %     | Montant    |
|---------------------------------------------------|-----------------------------------|-------|-------|------------|
|                                                   | Europe Leader                     |       | 80.00 | 189 666.28 |
|                                                   | autofinancement porteur de projet | SYMCA | 6.67  | 15 805.52  |
|                                                   | Autofinancement Parc              |       | 13.33 | 31 611.05  |
| <b>Total (Animation du programme Leader 2022)</b> |                                   |       |       | 237 082.85 |



# Animation du réseau des Tiers Lieux LA TRAME 2022 2023

Chef de projet : Loraine MACHADO

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Non

**Contexte :** Nous assistons depuis quelques années à une mutation de la société : le rapport au travail évolue (augmentation du nombre d'indépendants, profils de multiactivités), le numérique transforme les rapports sociaux ainsi que les façons de travailler et la prise de conscience écologique transforme les modes de consommation et d'habitat. Nous pouvons observer un besoin grandissant de faire ensemble, de cultiver le lien social et d'expérimenter de nouvelles façons de faire. Ainsi les espaces et les manières de travailler se sont réinventés progressivement (coworking, télétravail, fablabs, etc) et ont donné naissance à la dynamique des espaces de coworking et plus généralement des tiers lieux.

L'accompagnement à l'émergence, au soutien, à la promotion des espaces de coworking et tiers lieux s'est organisé au travers d'une animation dédiée, soutenue par Leader. Cette dynamique constitue « LA TRAME 07 ».

Aujourd'hui, la Trame a identifié plus de 400 professionnels intéressés par les tiers lieux, elle compte 27 Tiers Lieux qui ont vu le jour en Ardèche dont une grande majorité d'espaces de coworking (13) ou FABLAB (4) (dont 20 sur le territoire du Leader Ardèche<sup>3</sup>, 17 sur le territoire du Parc), 6 qui sont en construction (dont 5 sur territoire Leader Ardèche<sup>3</sup>) et 11 à l'étape d'idée (dont 8 sur territoire Leader Ardèche<sup>3</sup>). Cette dynamique est d'autant plus accentuée par le "phénomène Covid" qui a amené de nombreuses personnes, à expérimenter le télétravail et à quitter les grandes villes pour les campagnes. La franche reconnaissance des tiers lieux par l'état français comme des entités particulièrement structurantes de son territoire joue également en cette faveur.

En 2021, le Parc des Monts d'Ardèche a validé son ambition de maintenir cette dynamique collective de développement et de structuration.

Ainsi, la présente demande vise à poursuivre le développement et l'évolution de La Trame à l'échelle du projet LEADER Ardèche<sup>3</sup>, avec des connexions sur l'ensemble du département de l'Ardèche, dans le cadre d'un portage par le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche.

## Objectifs :

- Proposer un accompagnement aux professionnels motivés pour s'investir, travailler dans des tiers lieux ainsi qu'aux collectivités qui s'intéressent à la thématique
- Faire émerger des tiers lieux en zone rurale en maillant le territoire
- Maintenir et attirer des activités économiques sur l'ensemble du territoire
- Permettre la mise en réseau de professionnels, de lieux et animer la communauté

Promouvoir les tiers lieux ardéchois localement et en dehors du territoire

**Descriptif : Maintenir une dynamique de réseau pour accompagner le développement des Tiers Lieux Ardéchois**

### 1) Promouvoir les tiers lieux et les nouvelles formes de travail collaboratives.

- via le site internet vitrine pour rendre visible et attractif les espaces et présenter la thématique en fonction des publics cibles. Poursuivre le déploiement des outils de communication de l'année 2020 (réseaux sociaux, vidéos, agendas partagés).
- Diffusion et exposition du reportage photo montrant 19 tiers lieux du territoire. Ce reportage réalisé entre 2019 et 2020 sous forme de scène présentant les acteurs de chacun des lieux et leurs métiers servira de

support digital et d'exposition physique pour faire connaître et sensibiliser les publics cibles sur les tiers lieux.

## 2)Fédérer les Tiers Lieux existants et animer un réseau de professionnels autour du “faire ensemble”

- Organiser un événement annuel rassemblant l'ensemble des tiers lieux. Cette rencontre répondra aux besoins des membres (intervention thématique, co-construction des services, etc.) et du réseau (réflexion collective sur l'avenir du réseau, son fonctionnement, sa gouvernance). Elle sera l'occasion d'inclure dans le réseau les tiers lieux fraîchement établis.
- Organiser 1 ou 2 ateliers de co-développement entre tiers lieux (ateliers collectifs suivant un protocole qui permet la résolution d'une problématique à plusieurs) afin de favoriser la mutualisation des apprentissages et l'appréhension des outils d'intelligence collective.
- Soutenir les projets des groupes de travail formés par les tiers lieux en débloquent des moyens notamment financiers pour leur mise en oeuvre. Le pass découverte coworking initié par la Trame en 2018 pourrait être un de ces projets.
- Organiser 2 apéros-réseau / visites dans des tiers lieux du territoire en vue de renforcer l'interconnaissance des acteurs
- Poursuivre l'expérimentation pour la mise en oeuvre d'outils de travail collaboratif à l'échelle du réseau (type Trello).
- Initier une réflexion, voire une expérimentations ou des recherches visant à mieux comprendre les interactions entre les tiers lieux et les populations du territoire (ex: les jeunes).
- Apporter une expertise terrain pour des partenaires (ex: conseil pour élaboration d'APP auprès de financeurs, intervention dans le cadre d'un incubateur type Alter'Incub).

## 3)Renforcer le modèle économique des TL par :

- Le développement de leur offre de services, et des relations entre les acteurs publics et privés pour la création d'un environnement favorable à l'accueil de porteurs de projets, au maintien et à la création d'activités et au développement de nouveaux projets/services.
- Des stratégies de mutualisation et de coopération pour la communication, la réalisation de projets, la recherche de financement :

### BUDGET

#### Dépenses

| Compte                                  | Nom                                                                 | Montant          |
|-----------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|------------------|
| Charges de personnel et frais assimilés | Frais salariaux                                                     | 45 000.00        |
| Charges de personnel et frais assimilés | Frais de stage (frais de personnel)                                 | 3 600.00         |
| 62                                      | Prestation formation et intervenants extérieurs                     | 3 600.00         |
| 62                                      | prestation webmastering et frais de communication                   | 8 080.00         |
| 62                                      | Accompagnement structuration du reseau et nouveau modele économique | 5 000.00         |
| Charges de personnel et frais assimilés | Frais indirects                                                     | 9 720.00         |
| <b>Total</b>                            |                                                                     | <b>75 000.00</b> |

#### Recettes

| Compte                                   | Enveloppe          | Nom              | %     | Montant          |
|------------------------------------------|--------------------|------------------|-------|------------------|
| Dotations, subventions et participations | Etat autres lignes | Etat DDETS-PP 07 | 20.00 | 15 000.00        |
| Dotations, subventions et participations | Europe Leader      | LEADER ARDECHE3  | 80.00 | 60 000.00        |
| <b>Total</b>                             |                    |                  |       | <b>75 000.00</b> |



# Recherche Action "La mobilisation des acteurs locaux en faveur de la transition alimentaire en Ardèche"

Chef de projet : Richard BONIN

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Non

**Contexte :** Le système alimentaire ardéchois est en forte évolution depuis les années 70, avec une dynamique et des tendances (spécialisation, déprise agricole) proches de celles constatées en France, mais aussi des particularités partagées avec les régions du grand Sud-Est (démarches territoriales de qualité, développement des circuits courts...). On constate également des singularités propres au territoire : co-existence de circuits longs et courts y compris dans une même exploitation agricole, collectivités locales relativement en retrait, éloignement des centres urbains... De nombreuses initiatives associatives ou institutionnelles co-existent sur le champ de l'alimentation et s'appuient sur des dynamiques de territorialisation de l'agriculture

Courant 2020, un diagnostic du système alimentaire a été élaboré à l'échelle départementale, initié par Le Parc, en partenariat avec le Département, la chambre d'agriculture et le Centre de développement Agro-alimentaire et accompagné par le bureau d'études Terralim/Tero. Ces travaux ont notamment mis en avant 3 défis majeurs pour accélérer la transition alimentaire du territoire : la nécessité d'une gouvernance alimentaire partagée et structurante, une résilience de la production agricole à accélérer face aux changements climatiques très impactant pour le territoire, une accessibilité sociale des produits locaux à déployer dans un contexte de précarité plus prégnant que sur les départements voisins. Fort de ces conclusions, en 2021, 6 intercommunalités volontaires ont été accompagnées par le Parc et Terralim pour projeter leur territoire à l'horizon 2040 en matière de développement agri-alimentaire. Cette démarche a facilité l'émergence de 3 projets PAT. (Plan Alimentaire de Territoire)

Dans le même calendrier (2019-2021), le projet de recherche action « L'assiette et le territoire » réunissant une trentaine d'acteurs divers concernés par le thème de l'alimentation, piloté par l'INRAE avec les partenaires locaux a permis d'offrir un espace de concertation, d'analyse des pratiques, d'expérimentation d'actions et aussi de connexion à la recherche, ceci à une échelle supra communautaire (sud Ardèche).

L'ensemble de ces travaux a été présenté et valorisé lors d'un « forum local – Recherches et Initiatives pour la transition agri-alimentaire » qui a eu lieu le vendredi 24 septembre 2021. Cet évènement, qui a réuni une centaine d'acteurs, a également été une invitation à poursuivre l'action de manière collégiale.

**Cette action porte sur le financement des deux premières années de thèse eu égard au calendrier Leader imposant une caducité des dépenses au 01 juillet 2024**

**Objectifs :** Afin d'accompagner la dynamique de développement de territoires engagés dans la transition alimentaire, le présent projet vise à mettre en œuvre une recherche-action intégrant 3 axes principaux :

- Accueillir une thèse CIFRE, co-encadrée par le Parc des Monts d'Ardèche et l'INRAE afin d'analyser, capitaliser et accompagner les dynamiques territoriales favorables aux transitions écologiques du système alimentaire (problématique et hypothèses détaillées ci-dessous en 4) ;
- Expérimenter un cadre de concertation, de formation et de montée en compétences des acteurs locaux concernés par le sujet de l'alimentation du territoire par le biais de la création d'un Comité Local à l'Installation supra territorial, ceci en s'interrogeant sur le périmètre territorial à privilégier et sur la complémentarité avec les PAT intercommunaux en émergence ;

Développer des actions supports à la recherche-action sur 3 thématiques clefs : Ecologisation de l'agriculture et résilience climatique, Foncier et installation et Justice alimentaire

**Descriptif :** La décennie passée a vu une nette montée en puissance de la question alimentaire dans les débats sociétaux, son institutionnalisation croissante (loi Egalim, projets alimentaires territoriaux etc.) et un foisonnement d'initiatives autour de la « transition » des systèmes alimentaires, qu'elles proviennent des collectivités territoriales, de la recherche, de réseaux associatifs, d'opérateurs privés de la transformation ou de la distribution alimentaire, ou souvent, de coalitions d'acteurs divers. En parallèle, on observe une montée en légitimité croissante de l'échelle territoriale pour traiter de ces questions, attestée au niveau international comme français. Dans ce contexte, les travaux scientifiques abordant les transitions alimentaires à l'échelle territoriale se multiplient.

Ils dessinent deux champs de travaux peu connectés, d'un côté sur la gouvernance alimentaire et les questions de participation et d'inclusion sociale (en d'autres termes, de démocratie et de justice alimentaire) et de l'autre, sur les mécanismes et voies de transition des systèmes alimentaires territoriaux, et peu de recherches portent finalement sur le lien entre les deux.

Cette thèse se situe à l'interface de ces deux champs et vise à explorer ce lien : **quelles formes de mobilisation des acteurs sont les plus à même de générer des trajectoires de transition agri-alimentaire et (agro)écologique justes et incluantes ?**

La mise en projet entraînée par le dispositif des PAT génère « *a priori* » une perspective que l'on peut qualifier de déterministe de la transition, au sens où elle consiste à définir un objectif, qui peut être très large, comme l'alimentation durable par exemple, et un chemin et des étapes pour y parvenir (un plan d'action, par exemple). Cette perspective peut être contrastée avec une perspective plus « open-ended », ouverte de la transition, où les objectifs comme le chemin peuvent être redéfinis au fil du temps – même si de fait ces deux perspectives « idéaltypiques » se combinent souvent dans le temps (Lamine et al. 2021)<sup>[1]</sup> et que dans le cas des PAT, la manière dont les acteurs s'approprient le dispositif peut considérablement varier dans le temps.

L'hypothèse de départ est que **les modes de mobilisation qui favorisent une perspective non déterministe et au contraire ouverte, évolutive de la transition, sont les plus à même de favoriser justice sociale et inclusion de la diversité des acteurs**. Nous pouvons également considéré que **c'est en associant les acteurs, dans ces modes de mobilisation, à une démarche conjointe d'expérimentation collective et d'analyse partagée de ce que produisent ces expérimentations, que peut concrètement se dessiner une perspective ouverte et non déterministe**. C'est pourquoi la thèse s'organisera autour d'une double entrée analytique et expérimentale, propre à la notion de recherche-action et ce à un double niveau, celui des modes de mobilisation des acteurs, et celui des thématiques et actions concrètes de la transition.

**Recherche :** La dynamique autour des EPCI qui se sont saisis des PAT, pour investir au sein de leur politique publique les démarches de transition alimentaire, constituera d'une part un premier objet d'analyse. D'autre part, les bases du projet L'Assiette et le Territoire (manifeste sur le site <https://www.assiette-territoire.com/> ), permettront d'expérimenter la mise en œuvre d'un Conseil Local de l'Alimentation et un dispositif d'analyse réflexive et collective à une échelle plus large. En « suivant » dans le temps, par une approche dynamique, les différentes arènes de concertation et de débat à ces deux échelles, le travail permettra d'analyser comment émergent par exemple dans les débats, critiques et controverses, des phénomènes d'inclusion/exclusion de certains acteurs et de certaines visions, et les processus d'ajustement mis en œuvre (ou non) pour les traiter.

La thèse mettra en perspective trois terrains d'étude contrastés : par exemple, un territoire lauréat de l'AAP du PNA sur les PAT, un territoire ayant une stratégie alimentaire émergente mais sans (encore) porter un PAT, et un troisième qui n'a pas amorcé de stratégie alimentaire et où la capacité d'ingénierie et le portage politique sur la question restent faibles.

**Action :**



Les travaux de recherche seront concomitants à des actions d'animation et de développement du Parc naturel régional des monts d'Ardèche en faveur des dynamiques alimentaires locales. Ces dernières se construiront autour de :

- L'émergence, la mise en œuvre et l'animation d'un Comité Local à l'Alimentation ,
- La mise en place d'un espace numérique capitalisant la ressource sur le sujet alimentaire en s'appuyant sur le site Internet Assiette et Territoire (valorisation d'actions locales, veille réglementaire, article de recherche...),
- La participation aux échanges régionaux et internationaux et la capitalisation des retours d'expériences avec d'autres territoires (cf ci-dessous),
- L'organisation d'ateliers et de journées thématiques,
- La déclinaison opérationnelle d'actions supports, prioritairement sur 3 sujets : Ecologisation des pratiques, foncier et Justice sociale en partenariat avec l'équipe du parc naturel régional et les acteurs locaux.

• **Réseaux de recherche associés :**

Le/la doctorant(e) sera pleinement associé aux activités scientifiques (séminaires, formations, journées annuelles des doctorants etc.) de l'équipe INRAE Ecodéveloppement (Avignon), équipe interdisciplinaire (agronomie, écologie, sociologie, économie, géographie) travaillant sur l'écologisation des systèmes agricoles et alimentaires. Il/elle pourra aussi participer à certaines activités de l'équipe du Cermosem située en Ardèche (Mirabel) et qui travaille notamment sur les transitions rurales.

Cette thèse s'inscrira dans le Réseau international d'échanges interdisciplinaire et intersectoriel dédié à l'analyse et l'accompagnement des transitions agroécologiques des systèmes agri-alimentaires à l'échelle territoriale, qui s'est constitué en 2020 au travers du projet européen RISE ATTER (Agroecological transitions at the territorial scale). Coordonné par l'INRAE et courant sur 2021-2025, il associe 18 partenaires publics, associatifs et privés, dont 11 universités et instituts de recherche, 4 réseaux agricoles et citoyens, 2 collectivités territoriales (dont le Parc) et un bureau d'études. Il s'articule autour de 16 cas d'études situés portant sur des régions rurales et urbaines de 5 pays différents (France, Italie, Royaume-Uni, Etats-Unis et Brésil), dont le sud Ardèche. Une ou deux mobilités internationales (séjours de 1 à 3 mois) sont à prévoir et permettront au doctorant d'approfondir ses connaissances, découvrir d'autres contextes et développer son réseau.

De plus, ce projet s'inscrit dans les travaux sur Alimentation et Territoires de la fédération nationale des Parcs Naturels Régionaux : méthode Résolis d'analyse, échanges de pratiques...

[1] Lamine, C., D. Magda, T. Marsden, M. Rivera-Ferre (ed.). 2021. Agroecological transitions between determinist and open-ended perspectives, Bruxelles, Peter Lang. <https://www.peterlang.com/document/1114400>

**BUDGET**

**Dépenses**

| Compte                                  | Nom                                     | Montant          |
|-----------------------------------------|-----------------------------------------|------------------|
| Charges de personnel et frais assimilés | Frais salariaux Doctorant               | 75 200.00        |
| Frais de colloque et séminaire          | Frais de déplacements et de colloques   | 6 000.00         |
| Charges de personnel et frais assimilés | Forfaits coûts externes et déplacements | 15 040.00        |
| <b>Total</b>                            |                                         | <b>96 240.00</b> |

**Recettes**

| Compte       | Enveloppe          | Nom             | %     | Montant          |
|--------------|--------------------|-----------------|-------|------------------|
| 7471 - Etat  | Etat autres lignes | Etat DRAAF      | 31.17 | 30 000.00        |
|              | Europe Leader      | LEADER Ardeche3 | 45.97 | 44 240.00        |
|              | Etat autres lignes | ANRT            | 22.86 | 22 000.00        |
| <b>Total</b> |                    |                 |       | <b>96 240.00</b> |



# Accompagnement technique des castanéculteurs et collectivités des Monts d'Ardèche dans le cadre du Plan régional "Châtaigneraies Traditionnelles » 2022 2023

Chef de projet : Ruben LOPEZ

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Non

Programme spécifiques : Leader Ardèche Cube (2016-2022)

## Contexte :

**La rénovation de la châtaigneraie traditionnelle ardéchoise, une dynamique territoriale et partenariale partagée, inscrite dans la durée, une ambition de la région Auvergne-Rhône-Alpes**

« **Notre châtaigneraie, plus qu'un emblème, une ambition** », tel est l'un des trois grands objectifs politique emblématique de la Charte du Parc des Monts d'Ardèche. La châtaigneraie est en effet une ressource économique incontournable et non substituable pour les zones de pentes, réaffirmée dans la Charte du Parc 2013-2025. La demande forte – estimée à 2000 tonnes supplémentaires - sur la châtaigne d'Ardèche se confirme avec l'obtention de l'AOP en 2014.

**Un potentiel de production menacé.** En contrepoint de cette forte demande sur les produits de la châtaigneraie, les acteurs de la filière font le constat d'un potentiel sous-valorisé : 30.000 ha de châtaigneraies abandonnées sont recensés dans les Monts d'Ardèche, soit ¼ de la surface forestière du massif. Sur les surfaces exploitées, la filière s'inquiète d'une part d'un faible renouvellement du capital productif, avec des vergers vieillissants, et d'autre part des mortalités accentuées par le réchauffement climatique. Ce potentiel productif est également menacé par des problèmes sanitaires (sensibilité aux champignons et aux insectes, qui fragilisent les arbres et affectent la qualité sanitaire des fruits). La valorisation de la châtaigneraie pâtit enfin d'un très fort morcellement foncier, qui vient s'ajouter aux contraintes de pente et d'accès et constitue un frein majeur à la réhabilitation des parcelles.

**D'où les ambitions d'un plan de « reconquête de la châtaigneraie ardéchoise ».** Afin de construire le futur de la châtaigneraie ardéchoise, et en cohérence avec un soutien historique des collectivités locales à la filière, les acteurs publics et privés ardéchois - Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, Chambre d'Agriculture d'Ardèche, SDCA - CICA FIBOIS, CRPF, transformateurs et metteurs en marché de la filière - ont fait, à partir de 2013, le choix de l'action avec un programme de réhabilitation de la châtaigneraie traditionnelle, affirmant que la châtaigne et le châtaignier constituent de véritables ressources pour le territoire ardéchois. L'action présentée ici s'inscrit ainsi dans la continuité des actions entreprises par les partenaires depuis 2013.

**Une ambition forte portée sur le fruit du châtaignier par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le département de l'Ardèche à travers « le Plan Ambition châtaigneraies traditionnelles 2017-2022 ».**

Pour la période 2017-2020, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a soutenu la filière castanécicole et cette ambition de reconquête, au travers d'un « Plan Châtaigneraies traditionnelles » ambitieux. Ce programme a fait l'objet de deux avenants de renouvellement proposés au vote des élus régionaux en juin 2020 pour 18 mois et en décembre 2021 pour 12 mois. Le « Plan châtaigneraies traditionnelles 2017-2022 » concerne deux bassins de production sur le territoire régional : l'Ardèche, principal bassin producteur, où ce plan s'appuie sur la démarche et le périmètre de l'AOP, ainsi que sur l'expérience issue de la phase-test précédemment évoquée ; et le sud du Cantal.

Une ambition complémentaire sur le bois de châtaignier initiée dans le cadre du Contrat Ambition Forêt 2020-2022, soutenu par la Région Auvergne Rhône-Alpes et le Département de l'Ardèche a vu le jour afin d'accompagner la reconquête sylvicole des parcelles boisées en châtaignier.

### **Ce projet concerne l'animation du Plan « Châtaigneraies Traditionnelles » de juillet 2022 à décembre 2023 par le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche**

Sur la période 2013-2021 le projet de reconquête de la châtaigneraie a permis :

- Arbres réhabilités 15 000 (10 000 élagués, 5 000 remis en production) – n'intégrant pas les dossiers déposés en 2021
- Arbres plantés, greffés 7 500 (3 000 greffés, 4 500 plantés) – n'intégrant pas les dossiers déposés en 2021
- 1 500 000 € investis par les castanéculteurs au cours de 200 chantiers accompagnés - n'intégrant pas les dossiers déposés en 2021
- 373 castanéculteurs adhérents à l'AOP dont 56 nouveaux en 2021
- 74 500 arbres recensés engagés en AOP dont 7 000 arbres supplémentaires en 2021
- Un potentiel de production de 1 500 tonnes de châtaigne d'Ardèche AOP
- 565 diagnostics fruits individuels réalisés par la Chambre d'Agriculture d'Ardèche et le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche (21 en 2021)
- 10 diagnostics bois individuels réalisés en 2021 par le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche (+ résultats CA07 ?)
- Des démarches collectives relatives à la mobilisation du foncier permettant d'aboutir à :
- Une piste de 3,6 km à Aizac desservant 36 ha avec un potentiel de production de 25 tonnes supplémentaires
- Une piste de 2,1 km à Juvinas desservant 20 ha et 500 arbres avec un potentiel de 10 tonnes supplémentaires (seconde phase de travaux prévue pour 2022 et pour une piste de 1km desservant 10 ha supplémentaires)
- Un projet à Beaumont de route forestière de 1,8 km et de chemin d'exploitation de 1,5 km en projet permettant de desservir 30 ha de parcelles intéressantes aussi bien du point de vue sylvicole que castanéicole
- 14 EPCI sensibilisées
- Invitation de toutes les EPCI à Jaujac en décembre 2017 puis une fois par an dans le cadre des plans de coopération
- Rencontres de travail avec 4 CDC
- Démarches engagées sur 26 communes – 5 communes accompagnées sur le volet fruit, 3 autres sur le volet fruit et le volet bois et 3 autres sur le volet bois uniquement – soit 8 nouvelles communes en 2021

**Objectifs : Assurer l'accompagnement technique des propriétaires, des castanéculteurs, et des collectivités locales dans la mise en œuvre du « Plan Châtaigneraies Traditionnelles » pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 31 décembre 2023. (18 mois)**

- Augmenter d'environ 240 tonnes la production de châtaigne d'Ardèche AOP sur la durée de l'action présentée dans ce dossier (18 mois), soit **+ 160 tonnes / an**. Cela nécessite de mettre ou remettre en production **8000 arbres par an**, grâce à des travaux de réhabilitation de vergers abandonnés, d'élagage, de greffage et de plantation.

- **Améliorer 60 ha de peuplements de châtaigniers vers l'acquisition d'une futaie irrégulière via l'accompagnement des dynamiques naturelles, soit 40 ha /an, en faisant appel aux aides Régionales, Départementales et celles proposées par le dispositif Sylv'ACCTES mis en place en octobre 2021 sur le territoire LEADER Ardèche<sup>3</sup>. Ceci afin d'augmenter à terme la production locale de bois d'œuvre de châtaignier de qualité.**

- **Adapter le matériel végétal au changement climatique via la création d'un verger expérimental**

**Descriptif :**

**Accompagnement technique individuel des propriétaires de châtaigneraies et promotion du Plan Châtaigneraies traditionnel**

- **40 à 60 diagnostics individuels fruits/bois** réalisés par an (objectif global : 120 à 150 diagnostics fruits/bois réalisés avec la Chambre d'Agriculture / an) Pour **8000 arbres /an** réhabilités/élagés/plantés et/ou greffés
- **10 ha de peuplements de châtaigniers améliorés par an** garantis par un document de gestion durable (CBPS+) et de certification (PEFC/FSC)
- Promotion du dispositif et de la dimension territoriale de la filière
- Conception des outils de promotion du Plan Châtaigneraies et de présentation des aides et des outils disponibles, pour les différents publics ;
- Promotion de la castanéculture, de la sylviculture et du Plan Châtaigneraies dans les médias – presse et radios locales, médias régionaux et nationaux selon opportunités ;
- Promotion de la castanéculture, de la sylviculture et du Plan Châtaigneraies dans les outils de communication du PNR – Journal du Parc, pieds dans le Parc, information lors des instances décisionnelles du Parc, lors des Castagnades, etc.
- Diagnostics : Des diagnostics individuels sont proposés aux propriétaires de châtaigneraies, afin de définir le potentiel de leurs parcelles, et de les orienter vers un projet de rénovation ou de gestion durable. Ce dispositif est mis en œuvre de façon coordonnée avec la Chambre d'Agriculture ; il a pour objectif de favoriser le « passage à l'acte » des propriétaires dans leurs projets de rénovation ou de gestion, tout en garantissant la pertinence de la réalisation de travaux sur les parcelles qui vont bénéficier d'aides.

#### **Accompagnement des démarches collectives de reconquête foncière en faveur de la châtaigneraie traditionnelle, en appui aux collectivités locales**

- **4 à 6 nouveaux secteurs-cibles communaux investis (co-pilotage Chambre d'Agriculture)**
- **Toutes les intercommunalités du périmètre AOP et faisant partie du Parc mobilisées d'ici à 2022**
- **20 à 50 ha desservis et revalorisés /an** dans le cadre des travaux d'amélioration de l'accessibilité via les aides du Plan « Châtaigneraies Traditionnelles » pour une desserte fruitière ou via le fonds FEADER pour une desserte forestière

#### **Conduite et valorisation de l'outil GéoCasta**

- **Alimenter les bases de données Diagnostic / Travaux / Mise à disposition de parcelles**
- **Assurer l'appropriation de l'outil par les partenaires et sa mise à jour régulière**
- **Prospective foncière visant à identifier les propriétaires de parcelles supérieures à 2 ha à bon potentiel sylvicole présumé (altitude>400m et exposition Ubac)**

Les partenaires ont exprimé depuis le lancement du programme de reconquête un besoin clair de partage de l'information relative aux différentes actions menées : diagnostics de parcelles, soutien aux travaux de rénovation des châtaigneraies, animation foncière sur certains secteurs-cibles, mise en relation avec des castanéculteurs intéressés pour reprendre des parcelles, etc. Cet outil a été développé par les Inforoutes, sous maîtrise d'ouvrage PNR, entre 2015 et 2017. C'est un outil SIG, partagé, actualisable, dédié à la thématique « châtaigneraie ». Cet outil doit être alimenté régulièrement, et réactualisé si nécessaire (intervention des Inforoutes).

#### **Dérèglements climatiques et châtaigneraies : échanges d'expériences, prospective, innovation, formation**

##### **Objectifs :**

- Organiser des échanges d'expériences entre castanéculteurs sur les pratiques culturales en verger ; notamment en lien avec les impacts actuels et attendus du réchauffement climatique
- Publier un Memento / guide technique sur la fertilité des châtaigneraies
- Anticiper et augmenter la résilience des châtaigneraies au changement climatique
- Accompagner plus généralement les bénéficiaires du Plan Châtaigneraies sur toutes les problématiques techniques liées à la remise en état ou au renouvellement d'un verger
- Anticiper au mieux les effets que pourrait avoir le changement climatique sur la châtaigneraie ardéchoise ; situer les secteurs les plus à risque ; et de façon corollaire les secteurs « d'avenir » pour la châtaigneraie (et ainsi orienter au mieux les propriétaires dans leurs projets de réhabilitation ou de création de vergers) ;

- promouvoir dans la mesure du possible des mesures d'atténuation (pratiques culturales, irrigation de certains secteurs, choix variétal,)
- \_Création d'un verger conservatoire :

Avec 65 variétés sativa, dont certaines en voie de disparition, l'Ardèche a la chance de posséder une diversité importante qui peut avoir son rôle à jouer face au changement climatique. Afin de préserver ce patrimoine génétique et d'augmenter nos « options pour l'avenir », il serait mis en place un verger conservatoire, constituant à la fois un lieu de sauvegarde du patrimoine végétal et un observatoire des changements climatiques en cours sur les variétés. Ce verger conservatoire serait le pendant méridional du verger conservatoire du Centre Ardèche mis en place par le SDCA, et permettra d'étudier l'adaptation (ou l'inadaptation) des variétés méridionales au changement climatique dans le Sud Ardèche.

- Recherche et acquisition de parcelles proches du domaine de Rochemure situées à une altitude supérieure à 400m et à l'Ubac de préférence
- Sélection d'une collection de variétés méridionales menacées et création d'un verger conservatoire par plantation ou rénovation avec enrichissement
- Recueil de données et évaluation des potentialités agronomiques, des différentes variétés identifiées, telles que l'époque de floraison, l'époque de maturité, la productivité, l'aspect des feuilles et des fruits (forme, couleur, poids, calibre ...) – et les qualités organoleptiques (qualité gustative, ...) ?
- Valorisation pédagogique, culturelle, économique et scientifique de ce capital par des visites sur site et des formations biodiversité destinées aux éleveurs, des formations au greffage, à la rénovation, à la plantation
- mise en œuvre locale du programme (comité technique ardéchois) et les orientations définies au comité de pilotage régional.

## BUDGET

### Dépenses

| Compte                                  | Nom                                                                                  | Montant           |
|-----------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| Charges de personnel et frais assimilés | Frais de personnel                                                                   | 81 717.00         |
| Voyages et déplacements                 | Coûts indirects 20% dont frais de déplacement                                        | 16 343.00         |
| Charges à caractère général             | Frais d'expertise - conseil sur la création de pistes / sensibilisation biodiversité | 1 200.00          |
| 6228                                    | Frais de communication                                                               | 1 920.00          |
| 6228                                    | Hébergement et maintenance de GéoCasta                                               | 1 430.00          |
| <b>Total</b>                            |                                                                                      | <b>102 610.00</b> |

### Recettes

| Compte       | Enveloppe                            | Nom                                          | %     | Montant           |
|--------------|--------------------------------------|----------------------------------------------|-------|-------------------|
| Régions      | Région Auvergne Rhône Alpes<br>autre | REGION Auvergne-Rhône-Alpes                  | 20.00 | 20 522.00         |
|              | Europe Leader                        | FEADER au titre du programme LEADER Ardèche3 | 80.00 | 82 088.00         |
| <b>Total</b> |                                      |                                              |       | <b>102 610.00</b> |



## Animation et promotion des Castagnades 2022

Chef de projet : Nicolas KLEE

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Non

**Contexte** : Les Castagnades des Monts d'Ardèche réuniront en 2022, 11 villes et villages du Parc des Monts d'Ardèche coordonnées par le Parc et réunies par un cahier des charges qualitatif.

**Objectifs** : - Réaliser les Castagnades 2022 en mettant en réseau les 11 fêtes avec un fil rouge "artistique" et une programmation ambitieuse centrée sur une thématique autour de l'arbre et de la biodiversité castanéicole en échos aux actions Forêts anciennes et sur les acteurs ardéchois de la châtaigne;

- poursuivre la montée en qualité des fêtes de la châtaigne.

- développer l'arrière saison touristique.

- promouvoir et expliquer la châtaigne d'Ardèche AOP.

**Descriptif** : Après un fil rouge annulé en 2020 et une édition tronquée et avec une reprise partielle du fil rouge 2020 pour cause de coronavirus en 2021 les castagnades 2022 reprendront sur l'ambition d'une programmation de qualité permettant de faire une synthèse entre un patrimoine agricole et rural et une programmation culturelle ambitieuse. Le thème 2022 du fil rouge, centré sur l'arbre et la biodiversité forestière sera un écho au travail réalisé depuis quelques années sur les programmes forêts anciennes.

Le travail de communication sera poursuivi en déclinant les outils habituels (communication papier, web et radio) et la coordination des fêtes par le Parc assurera un maintien du volet qualitatif des fêtes et une programmation cohérente et originale.

### BUDGET

#### Dépenses

| Compte                                                     | Nom                        | Montant   |
|------------------------------------------------------------|----------------------------|-----------|
| 62                                                         | Fil rouge artistique       | 10 000.00 |
| 62                                                         | Communication et promotion | 7 000.00  |
| 6228                                                       | Animation                  | 2 000.00  |
| <b>Total (Animation et promotion des Castagnades 2022)</b> |                            | 19 000.00 |

#### Recettes

| Compte                                                     | Enveloppe             | Nom | %      | Montant   |
|------------------------------------------------------------|-----------------------|-----|--------|-----------|
| 7473 - Departements                                        | CG Ardèche ligne Parc |     | 100.00 | 19 000.00 |
| <b>Total (Animation et promotion des Castagnades 2022)</b> |                       |     |        | 19 000.00 |



# Renouvellement, animation et communication du label Géoparc

Chef de projet : Nicolas KLEE

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Non

Programme spécifiques : Géopark

**Contexte :** Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche possède sur son territoire un patrimoine géologique remarquable qui a façonné son paysage, son histoire et ses activités. Ce patrimoine est porteur de sens aussi bien en termes d'éducation au territoire que de développement économique. Conformément à sa charte, le Parc a pour objectif de favoriser les activités de découverte des patrimoines naturels et culturels.

Considérant la richesse et le potentiel de ce patrimoine géologique et l'intérêt croissant des publics pour la découverte de l'histoire des paysages, le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche a décidé dès 2013 de faire inscrire le Parc des Monts d'Ardèche sur la liste du patrimoine mondial géologique en candidatant au label Géoparc. L'objectif de cette démarche est d'assurer une notoriété forte pour le territoire du Parc et son patrimoine géologique en s'appuyant sur un label mondial UNESCO et de constituer le point de départ d'une politique de valorisation du patrimoine géologique à l'échelle du territoire.

Le label s'appuie sur la synergie de trois piliers :

- **Préservation:** une meilleure connaissance scientifique des sites permet d'orienter et d'adopter, si nécessaire, des mesures de gestion pour la préservation des richesses géologiques.
- **Education:** dans un Géoparc, la géologie est une porte d'entrée privilégiée pour la sensibilisation à l'environnement et au territoire.
- **Tourismedurable :** Le géotourisme participe au développement local à travers un tourisme durable orienté sur la thématique de la géologie.

Ce label reconnaît la richesse géologique d'un territoire ainsi que la mise en valeur qui en est faite. Cette richesse géologique est mesurée à travers l'identification de « géosites », sites géologiques d'une importance remarquable de par leur intérêt scientifique, leur rareté, leur esthétique ou leur valeur éducative.

Déposée officiellement en novembre 2013, la candidature du Parc des Monts d'Ardèche au label mondial Géoparc a été acceptée pour examen technique en mars 2014 par le réseau européen des Géoparcs après instruction du dossier par l'UNESCO. Après trois ans de travail sur la candidature, le 22 septembre 2014 le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche rejoint le réseau des 111 territoires géologiques d'exception reconnus par l'UNESCO sur cinq continents lors de la 6ème conférence UNESCO sur les Géoparcs mondiaux dans le Géoparc canadien de Stonehammer. C'est une formidable reconnaissance pour le Parc des Monts d'Ardèche désormais reconnu pour ses qualités géologiques et paysagères à l'échelle internationale.

Aux termes des 4 ans, le Parc a sollicité auprès de l'UNESCO la revalidation de son label. Ce travail de renouvellement a duré près de deux ans et a mobilisé l'ensemble des partenaires de la démarche. Le point culminant du renouvellement s'est traduit par l'accueil de deux auditrices missionnées par l'UNESCO en juillet 2018 et du rapport positif qu'elles ont rédigées qui a conduit le conseil des géoparcs mondiaux UNESCO réunis lors de la 3<sup>ème</sup> session à attribuer un carton vert aux Monts d'Ardèche synonyme de revalidation.

**Objectifs :** - Renouveler le label Géoparc mondial UNESCO du territoire

- Améliorer la connaissance des patrimoines géologiques des Monts d'Ardèche et sa transmission
- Construire une nouvelle offre de découverte et renforcer l'image du territoire

- asseoir la connaissance du label geoparc Unesco auprès des habitants

**Descriptif :** Contrairement au label « Patrimoine mondial de l'UNESCO », le label Geoparc n'est attribué que pour une durée de quatre ans dans une véritable logique de progrès. A l'occasion de son réexamen, le territoire labellisé doit prouver qu'il a progressé dans sa mise en œuvre d'actions liées aux trois piliers du Geopark (Protection, éducation, tourisme).

Dans le cadre de la revalidation du label pour la période 2018-2022, le Parc et ses partenaires ont bâti un plan d'actions quadriennal qui a été présenté aux auditrices missionnées par l'UNESCO en juillet 2018.

De manière générale, ce plan d'action vise à rendre plus accessible les patrimoines géologiques de l'Ardèche à travers des actions de médiation, de vulgarisation et de valorisation : l'objectif prioritaire du Parc affiché dès la candidature étant bien que chaque habitant, chaque visiteur français ou étranger découvre ou redécouvre le Parc des Monts d'Ardèche sous un angle nouveau et original et que le territoire se développe durablement autour du label notamment via l'activité touristique et la prise en compte de l'histoire géologique comme source d'inspiration artistique et économique.

Considérant ces éléments, le comité de pilotage et le comité scientifique réunis régulièrement sur les années ont validé le plan d'actions et sa déclinaison 2022.

Pour 2022 il s'agira en pratique de:

- réaliser le programme d'animations des Rendez-vous Géologiques 2022 sur une thématique "paléoenvironnements et conservation de la biodiversité" en coopération avec les Universités et les scientifiques locaux.
- mener à bien la procédure de renouvellement du label pour la future période 2022-2026, et donc organiser l'accueil de l'évaluation, la programmation afférente et la participation du Parc aux instances internationales.

## BUDGET

### Dépenses

| Compte                                                                     | Nom                                                | Montant          |
|----------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|------------------|
| 6228                                                                       | Programme d'animations des rendez-vous géologiques | 8 000.00         |
| 6228                                                                       | Renouvellement du label Géoparc mondial UNESCO     | 10 000.00        |
| <b>Total (Renouvellement, animation et communication du label Géoparc)</b> |                                                    | <b>18 000.00</b> |

### Recettes

| Compte                                                                     | Enveloppe             | Nom | %      | Montant          |
|----------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----|--------|------------------|
| 7473 - Departements                                                        | CG Ardèche ligne Parc |     | 100.00 | 18 000.00        |
| <b>Total (Renouvellement, animation et communication du label Géoparc)</b> |                       |     |        | <b>18 000.00</b> |





# Coup de pouce scénographie et accueil Maisons et musées du Parc 2022

Chef de projet : Nicolas KLEE

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Oui

## Contexte :

Constitué d'un réseau de 28 sites, reliés entre autres par un mécanisme de renvoi de clientèles (le Pass'Parc), l'offre de découverte en maisons et musée du Parc pâtit de l'absence de site majeur pouvant jouer le rôle de site phare.

Une enquête menée par la région Auvergne-Rhône-Alpes indique qu'en dessous de 10 000 visiteurs il est quasiment impossible pour un site d'avoir des moyens suffisants pour mener une communication efficace pour augmenter sa fréquentation. C'est un cercle vicieux auquel le territoire et les gestionnaires de sites doivent répondre.

Parallèlement à la création ou au renouvellement en profondeur des sites de l'Ardèche méridionale, les sites des Monts d'Ardèche et de la Montagne ardéchoise n'ont que peu ou pas renouvelé leur scénographie et leur offre de découverte.

Les confinements et les mesures de limitation de la fréquentation consécutives ont encore fragilisé ces structures.

Ceux-ci sont pourtant les lieux qui permettent la découverte du territoire et de son histoire et qui offrent une alternative aux activités de pleine nature en cas de pluie ou de froid.

Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche propose donc de soutenir l'offre de découverte par le renouvellement scénographique mais également par la promotion des sites.

**Objectifs :** Montée en qualité, création de nouvelles muséographies pour répondre aux enjeux en termes:

- d'offres d'activités,
- de développement de la qualité d'accueil
- d'équilibre territorial de l'offre
- d'accroissement du nombre de visiteurs

**Descriptif :** Les précédents « Coups de pouce » ont permis d'accompagner 8 sites dans le renouvellement de leur offre, l'amélioration de leurs conditions d'accueil et leur scénographie.

Au-delà de l'accompagnement financier, un accompagnement technique est réalisé par le Parc des Monts d'Ardèche.

Un site du réseau des Maisons et Musées du Parc sera soutenu sur ce nouveau coup de pouce avec une enveloppe de 25 000€ et un principe d'intervention à 50% maximum.

## BUDGET

### Dépenses

| Compte       | Nom                         | Montant   |
|--------------|-----------------------------|-----------|
|              | Etude travaux d'aménagement | 40 000.00 |
| <b>Total</b> |                             | 40 000.00 |

### Recettes

| Compte       | Enveloppe                                       | Nom | %     | Montant   |
|--------------|-------------------------------------------------|-----|-------|-----------|
|              | Région Auvergne Rhône Alpes DATM Investissement |     | 50.00 | 20 000.00 |
|              | autofinancement porteur de projet               |     | 50.00 | 20 000.00 |
| <b>Total</b> |                                                 |     |       | 40 000.00 |



## Coup de pousse Géosites et paysages 2022

Chef de projet : Nicolas KLEE

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Oui

**Contexte :** Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche recèle des trésors patrimoniaux qui méritent une meilleure valorisation par le prisme de l'interprétation du patrimoine. Chaque année, 4 à 8 projets sont soutenus avec un accompagnement technique et financier pour étoffer l'offre de découverte des patrimoines.

**Objectifs :** - équiper les géosites, les sites paysagers majeurs et les entreprises travaillant à la valorisation des productions emblématiques du territoire d'outils d'interprétation et de découverte afin d'enrichir l'offre pour le territoire.

**Descriptif :** Après 7 ans de coups de pousse et suite aux nombreuses demandes de la part des communes et communautés de communes, le Coup de pousse "Géosite et paysage" est maintenu pour permettre l'interprétation et la valorisation des sites et paysages majeurs du Parc selon les modalités classiques: aide à hauteur de 50% dans la limite de 15 000€ maximum par MO et accompagnement technique poussé et obligatoire.

Pour 2022, il est prévu une ouverture aux entreprises bénéficiant de la Marque Valeurs Parc et travaillant à la valorisation des produits agricoles ou industriels identitaires.

### BUDGET

#### Dépenses

| Compte                                                 | Nom                                    | Montant   |
|--------------------------------------------------------|----------------------------------------|-----------|
|                                                        | Réalisation des outils de valorisation | 48 000.00 |
| <b>Total (Coup de pousse Géosites et paysage 2022)</b> |                                        | 48 000.00 |

#### Recettes

| Compte        | Enveloppe                                       | Nom                                    | %     | Montant   |
|---------------|-------------------------------------------------|----------------------------------------|-------|-----------|
|               | autofinancement porteur de projet               | Autofinancement des porteurs de projet | 50.00 | 24 000.00 |
|               | Région Auvergne Rhône Alpes DATM Investissement |                                        | 50.00 | 24 000.00 |
| <b>Total)</b> |                                                 |                                        |       | 48 000.00 |



# Valorisation géoarchitecturale du hameau de Thines et de la Maison du Gerboul

Chef de projet : Nicolas KLEE

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Non

## Contexte:

Le hameau de Thines est un haut lieu du patrimoine et de l'activité touristique du Sud du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche. La Maison du Gerboul, propriété du Parc et gérée par l'association des amis de Thines, a accueilli en 2021 un peu plus de 13 000 visiteurs dans ses locaux. La typicité du hameau et surtout l'église du 12<sup>ème</sup> siècle en font un lieu majeur de compréhension de l'architecture civile et religieuse cévenole du Moyen-Age. Mais au-delà de son caractère esthétique, le village est remarquable par l'utilisation de nombreux matériaux géologiques différents, parfois relativement exogènes. Les bâtisseurs ont cherché autant la robustesse des constructions qu'un esthétisme assumé notamment à travers la polychromie. Cette particularité a valu au hameau d'être présenté à l'UNESCO en tant que site géoculturel du label Géoparc mondial UNESCO. Enfin, le village a été un haut lieu de l'histoire de la seconde guerre mondiale ardéchoise. Tous ces sujets sont présentés par les amis de Thines lors des animations et visites guidées mais les dispositifs d'interprétation et de valorisation du hameau sont rares, disparates et parfois obsolètes.

## Objectif:

- Valorisation du hameau de Thines,
- Amélioration de l'offre de découverte du hameau et des vallées cévenoles
- Outillage des médiateurs de la Maison du Gerboul pour les visites guidées
- Enrichissement de l'offre de découverte du patrimoine géologique

## Descriptif:

Ce projet consiste à réaliser un parcours d'interprétation du hameau de Thines composé d'une quinzaine d'aires d'interprétation valorisant l'ensemble des thématiques patrimoniales du hameau et plus largement des vallées cévenoles en utilisant le fil conducteur des matières premières et de leur usage dans le bâti. Ce parcours permettra à tout visiteur d'avoir accès à un contenu lors de sa visite, même sans accompagnement par un médiateur. Les dispositifs permettront aussi de rendre cohérent les actuels éléments présents sur le hameau et de renforcer la signalétique. Un soin tout particulier sera apporté à la meilleure intégration possible des éléments d'interprétation et à la complémentarité des contenus avec le travail des médiateurs de la Maison du Gerboul qui devront pouvoir s'appuyer sur les dispositifs.

Cette opération se réalise en partenariat avec la Mairie de Malarce-sur-la-Thines qui assure la phase de conception du scénario d'interprétation et de rédaction des contenus avec l'appui du Parc, de son Comité scientifique Géoparc, des Amis de Thines et du service Patrimoine de la Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes.

## BUDGET Dépenses

| Compte                                                             | Nom                                                    | Montant   |
|--------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|-----------|
| 2181 - Installations générales, agencements et aménagements divers | Aménagement de valorisation et de découverte du Hameau | 16 000.00 |
| <b>Total</b>                                                       |                                                        | 16 000.00 |

## Recettes

| Compte        | Enveloppe                                       | Nom | %      | Montant   |
|---------------|-------------------------------------------------|-----|--------|-----------|
| 7472 - Région | Région Auvergne Rhône Alpes DATM Investissement |     | 100.00 | 16 000.00 |
| <b>Total</b>  |                                                 |     |        | 16 000.00 |



## Accueil touristique à la Maison du Parc

Chef de projet : Nicolas KLEE

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Non

**Objectifs** : - développer la fréquentation à la Maison du Parc

- faire connaître et sensibiliser les publics aux questions d'érosion de la biodiversité et à la 6ème extinction par le prisme des fossiles du Parc des Monts d'Ardèche

### Descriptif :

Pour l'ouverture estivale de la Maison du Parc 2022 l'exposition sera consacrée à la paléontologie et aux grandes extinctions. Présentée entre juin et septembre 2022 et à la Toussaint, elle permettra aux visiteurs de découvrir et de mieux comprendre ces aspects importants de notre patrimoine géologique et de notre biodiversité. L'accueil à la Maison du Parc sera donc organisé autour de cette exposition avec une offre de découverte intérieure/extérieure étoffée et structurée : exposition, journée de lancement, visites guidées de l'exposition, visite guidée du domaine et du village autour de cette thématique, atelier apiculture, animations paléontologiques...

L'exposition sera proposée aux visiteurs, sept jours sur sept, en faisant donc appel à un binôme de saisonnier.

En outre, la mise en place d'un programme estival d'animations de découverte permettra de renforcer la notoriété de la Maison du Parc et de fidéliser le public. Il sera mis en place avec les différents partenaires du Parc impliqués (associations naturalistes, accompagnateurs, office de tourisme).

### BUDGET

#### Dépenses

| Compte                                                 | Nom                      | Montant          |
|--------------------------------------------------------|--------------------------|------------------|
| 64111                                                  | Salaires des saisonniers | 15 000.00        |
| 6228                                                   | Programme d'animations   | 3 000.00         |
| <b>Total (Accueil touristique à la Maison du Parc)</b> |                          | <b>18 000.00</b> |

#### Recettes

| Compte                                                 | Enveloppe                                       | Nom | %      | Montant          |
|--------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-----|--------|------------------|
| 7472 - Région                                          | Région Auvergne Rhône Alpes DATM Fonctionnement |     | 100.00 | 18 000.00        |
| <b>Total (Accueil touristique à la Maison du Parc)</b> |                                                 |     |        | <b>18 000.00</b> |



## Valorisation de l'offre de découverte préhistorique altiligérienne

Chef de projet : Nicolas KLEE

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Non

Programme spécifiques : Géopark

**Contexte :** Dans le cadre de la dynamique de valorisation des sites géologiques et majeurs du territoire liée au label Geoparc, le Parc des Monts d'Ardèche a travaillé à la valorisation du site de la Grotte de Longetraye en lien notamment avec l'Archéo-logis de Laussonne, lui même articulé avec le site de silex de Saint-Pierre-Eynac. Ces trois sites forment un embryon de réseau de découverte de la préhistoire qu'il convient de structurer et de renforcer visuellement.

**Objectifs :** Les objectifs de cette valorisation sont :

- d'offrir à nouveau à la découverte pour le grand public et le jeune public un territoire ancré sur la valorisation du patrimoine préhistorique,
- de renseigner les visiteurs sur la richesse géologique du territoire et son lien à l'histoire humaine,
- de mettre en réseau les trois sites existants sur la Communauté de communes
- d'équilibrer territorialement la création de site de découverte

**Descriptif :** De manière opérationnelle l'action consistera, en une nouvelle signalétique originale installée directement par le Parc à proximité des sites identifiés et permettant au public de cheminer entre eux. Cette signalétique et ces aménagements s'inspireront du travail réalisé sur Longetraye.

### BUDGET

#### Dépenses

| Compte          | Nom                                             | Montant  |
|-----------------|-------------------------------------------------|----------|
| 2184 - Mobilier | Création de la signalétique et des aménagements | 9 750.00 |
| <b>Total</b>    |                                                 | 9 750.00 |

#### Recettes

| Compte              | Enveloppe      | Nom | %      | Montant  |
|---------------------|----------------|-----|--------|----------|
| 7473 - Departements | CG Haute Loire |     | 100.00 | 9 750.00 |
| <b>Total</b>        |                |     |        | 9 750.00 |



## Communication touristique 2022

Chef de projet : Nicolas KLEE

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Non

### Objectifs :

- mettre en avant l'offre de découverte et le territoire des Monts d'Ardèche auprès des clientèles touristiques déjà en séjour,
- faire la promotion des bénéficiaires de la marque "Valeurs Parc"
- contribuer à l'économie touristique du territoire
- de mettre en avant les nouvelles filières sur lesquels le Parc s'est positionné

**Descriptif :** Pour l'année 2022, le Parc doit poursuivre dans sa stratégie de communication touristique en actualisant ou en développant de nouveaux outils.

Précisément il s'agira donc:

- de rééditer la carte découverte, largement diffusée et outil de base de l'offre de communication touristique
- d'éditer un nouvel agenda, qui reprend l'ensemble des manifestations soutenus et organisés par le Parc,
- d'éditer de nouveaux dépliants de présentation de la Maison du Parc et de la Maison du Gerboul,
- d'être présent sur les outils numériques avec l'offre de découverte du Parc

### BUDGET

#### Dépenses

| Compte                                        | Nom                      | Montant   |
|-----------------------------------------------|--------------------------|-----------|
| 6228 - Frais de communications                | Outils touristiques 2022 | 10 000.00 |
| <b>Total (Communication touristique 2022)</b> |                          | 10 000.00 |

#### Recettes

| Compte                                        | Enveloppe                                       | Nom | %      | Montant   |
|-----------------------------------------------|-------------------------------------------------|-----|--------|-----------|
| 7472 - Région                                 | Région Auvergne Rhône Alpes DATM Fonctionnement |     | 100.00 | 10 000.00 |
| <b>Total (Communication touristique 2022)</b> |                                                 |     |        | 10 000.00 |



## Coup de pousse "Toilettes sèches" 2022

Chef de projet : Fabrice FIGUIERE

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Oui

### Contexte :

Le Parc et ses communes adhérentes valorisent de nombreux sites patrimoniaux (naturels ou culturels) parfois isolés des axes routiers et des secteurs urbanisés. L'aménagement de certains sites a créé une affluence dans des lieux qui, antérieurement, ne recevaient pas un public important. Pour faire face à cette fréquentation et aux nuisances qu'elle peut engendrer, il est proposé d'accompagner les gestionnaires des sites pour s'équiper de toilettes sèches. Les équipements devront être simples à mettre en œuvre économes et leur entretien devra être organisé.

### Objectifs :

Accompagner les communes et communautés de communes qui le souhaitent afin de choisir l'équipement de leurs sites de visite en toilettes sèches. Il s'agit de sélectionner des équipements de qualité pour répondre aux enjeux de fréquentation et préservation de sites valorisés, situés à l'écart des zones urbanisées ou ne bénéficiant pas d'adduction d'eau.

- Réduire l'impact (visuel, déchets) de la fréquentation touristique dans des sites naturels ou culturels isolés
- Proposer un aménagement esthétique et intégré à l'environnement
- Répondre à une sollicitation des communes

### Descriptif :

Sites valorisés par le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche ou en partenariat avec les communes et communautés de communes.

Le site qui doit bénéficier de l'équipement en toilettes sèches est géré par la collectivité sollicitant ce « Coup de pousse » (1 équipement « toilettes sèches » par site)

Le site qui doit bénéficier de l'équipement « toilettes sèches » est à l'écart des réseaux d'assainissement

Le site bénéficie d'une fréquentation avérée. Le site bénéficie déjà d'une valorisation de qualité ou doit en bénéficier prochainement (travaux d'aménagement/d'équipement programmé financièrement par la collectivité ou par le PNR des Monts d'Ardèche).

L'équipement (toilettes sèches) doit être de qualité (garantie fournisseur, praticité, qualité des matériaux, impact visuel minimal) et doit s'intégrer visuellement dans le site.

La collectivité s'engage à en assurer un entretien régulier : en fonction de la solution technique choisie, la collectivité s'engage à disposer de moyens humains, techniques et financiers permettant un entretien régulier tel que défini par le constructeur.

### BUDGET

#### Dépenses

| Compte                                                | Nom                      | Montant   |
|-------------------------------------------------------|--------------------------|-----------|
| 2184 - Mobilier                                       | Cofinancement Région CdP | 22 500.00 |
|                                                       | Autofinancement communes | 22 500.00 |
| <b>Total (Coup de pousse "Toilettes sèches" 2022)</b> |                          | 45 000.00 |

#### Recettes

| Compte       | Enveloppe                                       | Nom | %     | Montant   |
|--------------|-------------------------------------------------|-----|-------|-----------|
| 1312         | Région Auvergne Rhône Alpes DATM Investissement |     | 50.00 | 22 500.00 |
| 1318         | autofinancement porteur de projet               |     | 50.00 | 22 500.00 |
| <b>Total</b> |                                                 |     |       | 45 000.00 |



## Ecole dehors 2022-2023

Chef de projet : Eléonore JACQUIAU CHAMSKA

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Non

**Contexte :** La phase expérimentale menée en 2021 auprès de deux écoles du territoire (classe de PS-MS de l'école maternelle de Vesseaux et classes de CM1-CM2 de l'école primaire des Oliviers à Aubenas) avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône Alpes s'est terminée avec les dernières séances accompagnées cet hiver et les retours des enseignantes accompagnées sont déjà très positifs. Une phase bilan est prévue au premier trimestre 2022.

L'intervention régulière de professionnels de l'environnement a permis aux enseignantes de ces classes de mieux appréhender l'environnement choisi et d'en faire le support de leurs activités éducatives et pédagogiques, dans le cadre de la découverte du vivant mais aussi des programmes scolaires larges. Pour les élèves, la possibilité de « faire l'école dehors » et d'être en contact direct et régulier avec le vivant (confiance, sécurité) a ouvert d'autres cadres pédagogiques vecteurs de bien être, de cohésion sociale, de confiance en soi et d'autonomie et une sensibilisation facilitée aux enjeux environnementaux... Le Parc souhaite donc poursuivre son implication dans cette démarche en accompagnant plus largement les enseignants du territoire désireux de mettre en pratique l'école dehors avec leurs élèves en 2022 et 2023.

Cette action s'inscrit dans une dynamique territoriale de recherche-action collective pilotée par le collectif Pétale 07 qui permet notamment d'accompagner la montée en compétence des animateurs nature sur ces sujets, de coordonner des moments collectifs de partage d'expérience des binômes enseignants-animateurs et de capitaliser les ressources créées et existantes sur l'éducation dehors pour les mettre à disposition de tous. Elle s'inscrit dans la réflexion autour des transitions écologiques et énergétiques menée en 2021 par le Parc.

**Objectifs :** Le Forum de la co-éducation organisé par l'Education nationale sur les questions de « l'extérieur, un nouvel espace pour apprendre » à la Maison du Parc des Monts d'Ardèche à Jaujac le 20 octobre (en partenariat avec Canopé et Pétale 07) a confirmé l'intérêt de l'Académie de Grenoble pour les nouvelles pratiques de l'enseignement dehors et l'incitation faite aux enseignants à les expérimenter auprès de leurs élèves. La présence de nombreux enseignants, animateurs nature et représentants des collectivités locales à ce Forum est révélatrice de l'augmentation de l'appétence du territoire pour ces nouvelles pratiques.

Le Parc des Monts d'Ardèche souhaite donc poursuivre la dynamique engagée en 2021 et accompagner plus largement sur son territoire, en 2022 et 2023, les enseignants dans l'expérimentation et l'appropriation de cette pratique. Pour ce faire il prendra en charge les interventions régulières d'animateurs nature qui viendront appuyer et sécuriser les enseignants pour la préparation et l'accompagnement de ces sorties à proximité de l'école (déplacement doux).

L'objectif est qu'à la suite de ces interventions (année n+1), l'enseignant.e intègre de manière pérenne cette pratique et cette méthodologie à son cadre pédagogique, poursuive en autonomie ces sorties avec sa classe et se fasse l'ambassadeur de ces pratiques auprès des enseignants des autres classes de l'école.

**Descriptif :** Faire l'école dehors c'est, pour un enseignant et ses élèves, sortir à proximité de l'école (déplacement doux) toute l'année de manière régulière (une fois par semaine ou tous les 15 jours, un jour fixe sur une demi-journée) pour faire classe dehors dans un environnement choisi, support de leurs activités éducatives et pédagogiques.

Il s'agit donc pour le Parc d'accompagner de manière régulière et approfondie cinq classes du territoire du Parc / GAL Ardèche3 chaque année calendaire (5 classes en 2022 et 5 classes en 2023) à faire l'école dehors afin que les enseignant.es intègrent, de manière pérenne et autonome, cette pratique et cette méthodologie à leur cadre pédagogique.



L'expérimentation en 2021 a permis de calibrer le nombre d'interventions et leur calendrier au plus près des besoins des enseignants et des apports des animateurs nature. Chaque accompagnement comportera treize séances (repérage, préparation avec l'enseignant, interventions sur le site de l'école dehors choisi avec l'enseignant.e, partage entre pairs lors des rendez-vous des 4 saisons organisés par Pétale07, bilan) avec un animateur nature.

Ces séances seront organisées sur une année calendaire afin de pouvoir se décliner sur 2 années scolaires consécutives, et au fil des quatre saisons : entre février et juin puis à l'automne de la nouvelle année pour aider l'enseignant.e à mettre en place la dynamique avec de nouveaux élèves et à poursuivre ensuite ces sorties en autonomie.

Sur ces deux années, les enseignant.es appartenant aux écoles accompagnées en 2021 et donc déjà sensibilisés par leurs collègues investis dans la démarche pourront aussi être accompagnés plus ponctuellement afin de conforter une dynamique collective au sein de l'école, garante de la pérennisation de la démarche. De la même manière, des enseignants intéressés par la démarche et ayant encore besoin de mûrir leur projet pourront être accompagnés de manière ponctuelle afin d'expérimenter la démarche avec leurs élèves en toute sécurité.

Le choix des classes retenues sera fait par le Parc et ses partenaires (Pétale 07 et Education nationale) sur évaluation de la motivation des enseignants, de l'inscription de cette démarche dans la dynamique interne à l'école et de critères de répartition géographique à l'échelle du territoire du Parc / GAL Ardèche3 et de représentation des différents niveaux scolaires. Les écoles primaires et maternelles sont plus particulièrement visées par ce projet mais si des enseignants de niveau collège ou lycée sont volontaires pour mettre en place une démarche d'école dehors au long terme (en lien avec un enseignement pédagogique comme la SVT, dans la suite d'une action « Les paysages forment la jeunesse » ou dans le cadre d'une démarche de labellisation E3D de l'établissement scolaire par exemple), il semble tout particulièrement intéressant d'être en capacité de les accompagner.

La poursuite de la coordination par Pétale 07 de rendez-vous collectifs (rendez-vous des 4 saisons) permettra de rassembler régulièrement tous les enseignants et animateurs nature engagés dans cette démarche afin de leur proposer des temps d'échange et de partage d'expériences et d'ainsi garantir la pérennité de cette démarche. Les temps de formation et co-formation proposés par Pétale 07 aux animateurs nature engagés dans cette démarche ou désireux de l'expérimenter viendra aussi conforter la dynamique à l'échelle du territoire et permettre une diffusion toujours plus large et professionnelle auprès des enseignant.es.

## BUDGET

### Dépenses

| Compte                                | Nom                                                    | Montant          |
|---------------------------------------|--------------------------------------------------------|------------------|
|                                       | Prestataires animation et création outils pédagogiques | 30 000.00        |
| <b>Total (Ecole dehors 2022-2023)</b> |                                                        | <b>30 000.00</b> |

### Recettes

| Compte                                | Enveloppe                        | Nom                         | %     | Montant          |
|---------------------------------------|----------------------------------|-----------------------------|-------|------------------|
| 7472 - Région                         | Région Auvergne Rhône Alpes DATM | Région Auvergne Rhône-Alpes | 20.00 | 6 000.00         |
| 7477                                  | Europe Leader                    | LEADER                      | 80.00 | 24 000.00        |
| <b>Total (Ecole dehors 2022-2023)</b> |                                  |                             |       | <b>30 000.00</b> |



# Cinéma au village 2022

Chef de projet : Elisa JAFFRENNOU

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Non

Partenaires : Maison de l'image : Maîtrise d'oeuvre

**Contexte :** Le domaine de l'image et du film en particulier s'adresse à un public très large, et va ainsi pouvoir concerner plusieurs générations dans un même village.

De nombreuses communes sont éloignées des salles de cinéma.

Proposer une séance de cinéma, au delà de l'intérêt artistique, c'est aussi donner l'occasion de faire se rencontrer un public très divers, et d'aborder à travers l'art des thématiques du Parc.

L'enjeu est aussi de donner ou redonner envie au spectateur d'aller dans les salles de cinéma.

## Objectifs :

- Pallier l'éloignement des lieux de diffusion culturelle, en particulier sur les secteurs les plus éloignés des salles de cinéma
- Organiser la rencontre entre habitants, générations, acteurs culturels autour d'une programmation culturelle de qualité
- Faire bénéficier aux habitants des compétences des pôles culturels proches
- Partager avec les habitants les enjeux liés aux grandes thématiques abordées par le Parc

## Descriptif :

- Partenariat avec La Maison de l'image, pôle départemental dans le domaine de l'image et de l'éducation à l'image
- Animation du réseau des villages participant à l'action ; les communes ou associations désireuses de rejoindre le réseau Cinéma au village en font la demande auprès du Parc des Monts d'Ardèche qui relaye la demande à La Maison de l'Image. Elles s'engagent à appuyer l'organisation logistique des projections, à relayer la communication et à prendre en charge un minimum garanti.
- Organisation de projections à destination du grand public dans les communes volontaires
- Organisation ponctuellement d'ateliers d'éducation à l'image et de projections à destination du jeune public
- Programmation en lien avec les thématiques abordées par le Parc et le festival des Rencontres des cinémas d'Europe
- Articulation avec les Communautés de communes organisatrices de séances de cinéma

## BUDGET

### Dépenses

| Compte                                | Nom                          | Montant   |
|---------------------------------------|------------------------------|-----------|
|                                       | Prestation Maison de l'image | 10 000.00 |
| <b>Total (Cinéma au village 2022)</b> |                              | 10 000.00 |

### Recettes

| Compte        | Enveloppe                                          | Nom                | %      | Montant   |
|---------------|----------------------------------------------------|--------------------|--------|-----------|
| 7472 - Région | Région Auvergne Rhône Alpes DATM<br>Fonctionnement | Région AURA DATM F | 100.00 | 10 000.00 |
| <b>Total</b>  |                                                    |                    |        | 10 000.00 |



# Inventaire participatif des patrimoines : projets pilotes et déploiement

Chef de projet : Elisa JAFFRENNOU

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Non

## Objectifs :

- Rendre accessible à tous les inventaires conduits par le Parc depuis sa création : intégration des bases de données sur le site internet, création de dossiers thématiques (terrasses, patrimoine industriel, toitures de montagne,...)
- Tester la conduite d'inventaires (communaux, thématiques) en s'appuyant sur le site internet « Atelier patrimoine » : méthodologie d'inventaire concertée avec les partenaires concernés et participation des personnes ressources et des habitants
- Mettre en place des cartoparties « désirables » auprès de différents publics afin de susciter l'envie d'arpenter le territoire pour révéler les patrimoines culturels et contribuer au bien commun ; s'agissant d'une phase pilote, différentes formes de cartoparties seront testées
- Accompagner la valorisation future des travaux d'inventaire pensés avec les personnes impliquées dans le processus d'inventaire (création artistique, conférences, ...)
- Inscrire les données de l'inventaire dans la durée en mobilisant les partenaires concernés, et notamment le service régional de l'inventaire

Mi-2022, le Parc sera doté d'un site internet refondu dédié à l'inventaire participatif des patrimoines à l'échelle départementale. Si l'outil est indispensable pour permettre l'accessibilité et la participation de tous à l'inventaire des patrimoines culturels du Parc, il ne peut se suffire à lui-même.

C'est pourquoi l'année 2022 sera déterminante pour rendre désirable auprès des habitants du Parc cet inventaire tant sur le volet du partage de la connaissance que celui de la contribution de chacun.

Pour cela, le Parc souhaite s'appuyer sur des projets pilotes afin d'asseoir le déploiement de cet outil en invitant chacun autour du slogan « Ici, on fait l'inventaire ! »

## Descriptif :

Afin d'accompagner les projets pilotes (« Ici, on fait l'inventaire ! »), plusieurs actions seront conduites :

- Un stage de documentaliste permettra de rassembler et intégrer les inventaires du patrimoine culturel réalisé par le Parc au cours des dernières années, avec la constitution de dossiers thématiques ; il pourra être complété par un stage en ethnologie / développement local pour faire l'inventaire à l'échelle d'une commune et d'un patrimoine, en s'appuyant sur le site internet et la participation des habitants et partenaires ;
- Des prestataires seront mobilisés autant que de besoin pour l'animation des cartoparties (arpentage, conférence,...) et la valorisation des inventaires (conférences, création artistique,...)

## BUDGET Dépenses

| Compte                                                                                  | Nom          | Montant         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-----------------|
| 6488 - Autres charges                                                                   | Stages       | 5 000.00        |
| 6228                                                                                    | Intervenants | 3 000.00        |
| <b>Total (Inventaire participatif des patrimoines : projets pilotes et déploiement)</b> |              | <b>8 000.00</b> |

## Recettes

| Compte                                                                                  | Enveloppe                  | Nom                      | %     | Montant         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|--------------------------|-------|-----------------|
| 7472 - Région                                                                           | Région DATM Fonctionnement | Région AURA              | 62.50 | 5 000.00        |
| 7473 - Départements                                                                     | CG Ardèche ligne Parc      | Département de l'Ardèche | 37.50 | 3 000.00        |
| <b>Total (Inventaire participatif des patrimoines : projets pilotes et déploiement)</b> |                            |                          |       | <b>8 000.00</b> |



## Valorisation de l'évaluation mi parcours

Chef de projet : François CHIFFLET

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Non

**Contexte :** La charte du Parc court de 2014 à 2029. L'évaluation intermédiaire a été réalisée en 2021. Celle-ci permet de porter un regard sur l'action passée mais aussi de mettre en évidence les points à travailler en vue de la conduite de l'évaluation finale en 2026/2027.

Suite à l'évaluation intermédiaire réalisée en 2021, un rapport évaluatif, accompagné d'une synthèse par orientations et des tableaux de réalisation des engagements ont été produits. Un comité de pilotage a été réuni à 3 reprises, complété par une enquête auprès des communes, une vingtaine d'entretiens, et par 2 séminaires territoriaux portant sur les enjeux et les partenariats.

Sur le fond, ce travail a mis en évidence les points forts et points faible du projet de territoire.

Les + :

- bonne appropriation du projet et connaissance de quelques actions phares
- bonne lisibilité et cohérence des actions du syndicat mixte.

Les points - :

- faiblesse du suivi des actions des partenaires et signataires
- faiblesse du suivi de l'évolution du territoire et de l'impact des actions entreprises

**Objectifs :** Rendre communicable les principales conclusions de l'évaluation mi-parcours auprès des élus et habitants du territoire

**Descriptif :** Réalisation d'une infographie de quelques minutes facilement diffusable et valorisable auprès des élus et habitants du territoire

### BUDGET

#### Dépenses

| Compte                                                  | Nom                      | Montant  |
|---------------------------------------------------------|--------------------------|----------|
|                                                         | Préstation de conception | 3 000.00 |
| <b>Total (Valorisation de l'évaluation mi parcours)</b> |                          | 3 000.00 |

#### Recettes

| Compte                                                  | Enveloppe      | Nom | %      | Montant  |
|---------------------------------------------------------|----------------|-----|--------|----------|
| 7471 - Etat                                             | Etat DREAL DDT |     | 100.00 | 3 000.00 |
| <b>Total (Valorisation de l'évaluation mi parcours)</b> |                |     |        | 3 000.00 |



# Partage des eaux 2022-2023

Chef de projet : Elisa JAFFRENNOU

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Non

Programme spécifiques : Leader Ardèche Cube (2016-2022)

**Contexte :** Le parcours artistique LE PARTAGE DES EAUX a été inauguré en 2017 le long du GR7 avec cinq œuvres majeures conçues par des artistes contemporains en lien étroit avec les sites qui les accueillent, et des dispositifs paysagers, mobiliers et de signalétique permettant d'offrir au public une découverte singulière du territoire.

Sur la commune de Saint-Laurent-les-Bains-Laval-d'Aurelle à l'extrémité sud du parcours, là où la ligne de partage des eaux quitte l'Ardèche pour poursuivre sa route en Lozère, deux nouvelles œuvres du Partage des eaux ont été inaugurées depuis : en 2018, celle de l'artiste Kôichi Kurita (Terre Loire) et en 2021 celle du duo d'artistes havrais HeHe (Grotte de cristal).

Parallèlement à l'aménagement du parcours artistique par ces nouvelles œuvres, le Parc s'est attaché à déployer des actions culturelles et touristiques pour faire vivre le parcours et participer à sa notoriété :

- Mise en place des outils de communication : carte du parcours, site internet, édition d'un ouvrage avec les éditions Hozhoni ;
- Programmation culturelle annuelle le long de la ligne ;
- Développement d'actions de médiation artistique et culturelle auprès du jeune public et de publics en situation de handicap ou de précarité ;
- Mise en place d'un réseau de Passeurs du Partage des eaux, des professionnels formés au parcours artistique pour accompagner des groupes et des individuels ;
- Animation du réseau des Echappées du Partage des eaux, lieux d'art contemporain professionnels ;
- Actions de promotion et de développement touristique : partenariat avec l'ADT, les Communautés de communes, ... ;
- Développement d'actions de mécénat, dont celle engagée dès 2017 avec la Compagnie des Notaires de l'Ardèche, qui accompagne aujourd'hui la création d'une nouvelle œuvre prévue pour 2023 ;
- Etc.

Fort de ces premières années de vie du parcours et d'expérimentation de différentes formes de médiation/valorisation du parcours, LE PARTAGE DES EAUX entame une nouvelle phase de son développement pour la période 2022-2026 dont la présente action constitue la première étape pour 2022-2023. Cette nouvelle phase vise à ancrer LE PARTAGE DES EAUX dans un développement structurant à moyen et long termes, en lien avec les partenaires concernés et les moyens mobilisables.

**Objectifs :** Les objectifs opérationnels du PARTAGE DES EAUX pour 2022-2023 sont les suivants :

- Evaluer la fréquentation et l'impact du PARTAGE DES EAUX grâce à une enquête clientèle et l'expertise de toutes les parties prenantes ; cette analyse combinée à l'étude de positionnement marketing réalisée dans le cadre de la coopération LEADER avec Digne-les-Bains devront permettre d'identifier les actions à mettre en place pour consolider l'impact économique du parcours dans la durée
- Faire vivre le parcours grâce à une programmation artistique et culturelle de qualité, autant spécifique au parcours que concertée avec les partenaires et agendas locaux, s'appuyant sur le bilan des précédentes éditions
- Conforter le statut de musée à ciel ouvert du PARTAGE DES EAUX : instaurer des RDV réguliers autour des œuvres, des artistes et des sites patrimoniaux révélés par le parcours, tout en veillant à élargir les publics (avec une priorité pour le public local et le public de proximité) ; entretenir la collection (œuvres et mobiliers) ; communiquer

- Poursuivre les actions de médiation artistique et culturelle ciblées : jeune public, habitants,...
- Accompagner la communication et la médiation autour du projet de 8<sup>ème</sup> œuvre du parcours, prévue en 2023, dans le cadre du mécénat avec la Compagnie des Notaires

Améliorer la concertation et l'outillage de toutes les parties-prenantes et faire ainsi de chacun un ambassadeur du PARTAGE DES EAUX (élus, professionnels, prescripteurs,...)

#### Descriptif :

- **Concertation et évaluation** : il s'agira d'abord de partager et capitaliser ce qui a été réalisé sur la période 2017-2022 à tous les acteurs et partenaires du Partage des eaux pour mieux se rendre compte collectivement des réalisations conduites et de la mise en mouvement opérée par le parcours. Cela nous amènera à renouer/renforcer le dialogue avec les parties prenantes et les usagers pour mieux analyser l'expérience du parcours de chacun et les impacts du PARTAGE DES EAUX. Ensuite, il s'agira de mettre en place un dispositif d'évaluation avec une étude d'évaluation de la fréquentation (quantitative et qualitative), menée en partenariat avec l'Agence de Développement Touristique (en 2022) et combinée à une étude de positionnement marketing dans le cadre de la coopération avec Digne-les-Bains (2022). Ces différentes réflexions (concertation, évaluation, étude stratégique) amèneront à formaliser le dispositif d'évaluation et la gouvernance du parcours dans la durée, et à élaborer un plan d'actions à l'échéance 2026.
- **Programmation culturelle le long du parcours et médiation artistique et culturelle autour des œuvres, des artistes et des patrimoines**. La programmation culturelle sera arrêtée en dialogue étroit avec les partenaires (et notamment avec les Communautés de communes et leurs Contrats Territoriaux d'Education Artistiques et Culturelles), autour d'un fil rouge proposé par le Parc, avec l'objectif d'inscrire des RDV dans le temps long pour toucher et fidéliser autant un public local et de proximité (dont les jeunes) que touristique. Comme dans un musée qui propose des visites guidées, la collection d'œuvres d'art à ciel ouvert du PARTAGE DES EAUX pourra être découverte de façon régulière via des visites guidées mensuelles (du printemps à l'automne), afin de créer des « RDV » facilement repérables autour du parcours. Une attention forte sera également portée à l'élargissement des publics lors des choix de programmation et de médiation, et aux liens que LE PARTAGE DES EAUX peut générer : entre les individus, entre les acteurs, entre les initiatives, entre les territoires du Parc et de LEADER, entre les thématiques (patrimoines culturels, patrimoines naturels, art contemporain, ...).

Sur 2022-2023, une action de médiation importante sera proposée autour de l'installation de la 8<sup>ème</sup> œuvre (artiste pressenti : Henrique Oliveira) dont le lieu d'implantation, le propos et la conception seront riches de partages.

Ces manières de mettre en œuvre la programmation culturelle du parcours seront testées en 2022 et 2023, pour pouvoir les évaluer correctement et les reconduire ou les adapter sur 2024-2026. Elles seront éventuellement aussi adaptées au gré des conclusions de l'évaluation de la fréquentation et de l'étude de positionnement stratégique du parcours. Enfin, elles seront pensées en lien avec la fin du programme LEADER Ardèche<sup>3</sup> qui a fortement accompagné la création et le déploiement du parcours, et qui doit aujourd'hui plus que jamais permettre de trouver une adéquation durable entre ambition / qualité / moyens disponibles en ce qui concerne la programmation culturelle en particulier.

- **Actions de communication autour du PARTAGE DES EAUX** : point presse, inauguration de la 8<sup>ème</sup> œuvre, support papier, ... afin d'entretenir la notoriété et l'information sur le parcours
- **Entretien de la collection d'œuvres** en extérieur afin de garantir la qualité de la collection, par le biais d'une assistance à maîtrise d'ouvrage

## Dépenses

| Compte                                    | Nom                                                 | Montant   |
|-------------------------------------------|-----------------------------------------------------|-----------|
|                                           | Programmation et médiation artistique et culturelle | 25 000.00 |
|                                           | Communication                                       | 10 000.00 |
|                                           | Entretien des oeuvres                               | 5 000.00  |
| <b>Total (Partage des eaux 2022-2023)</b> |                                                     | 40 000.00 |

## Recettes

| Compte                                    | Enveloppe                                          | Nom | %     | Montant   |
|-------------------------------------------|----------------------------------------------------|-----|-------|-----------|
| 7472 - Région                             | Région Auvergne Rhône Alpes DATM<br>Fonctionnement |     | 20.00 | 8 000.00  |
| 7477                                      | Europe Leader                                      |     | 80.00 | 32 000.00 |
| <b>Total (Partage des eaux 2022-2023)</b> |                                                    |     |       | 40 000.00 |



# Stage communication et marque Valeurs parc

Chef de projet : Vanessa NICOD

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Non

**Contexte** : Il s'agit d'épauler les deux missions Communication et Valeurs Parc sur la période Hiver/printemps 2022.

**Objectifs** : Mutualisation d'un stage de communication pour les missions de la marque Valeurs Parc et les missions de communication touristique.

Le ou la stagiaire aura pour missions :

## 1 . VALEURS PARC

- > Préparation des journées collectives animées pour les bénéficiaires de la marque Valeurs Parc. 5 journées.
- > Accompagnement des audits de renouvellement de la marque : prise de rendez-vous, suivi administratif, photos, diffusion de la documentation Parc, gestion des conventions
- > Communication autour du partenariat M6 . Top chefs les grands duels
- > eco-gestes dans les hébergements VP
- > préparation de l'évènement de mi-septembre 2022 LE GRAND PIQUE-NIQUE

## 2. Communication

- > Animation des réseaux sociaux du Parc : Insta, FB, YouTube, envisager une expérimentation sur TikTok
- > Accompagner le chargé de mission Développement web dans le déploiement de la V2 du site internet du Parc / site de destination
- > Promotion autour de la nouvelle exposition estivale de la Maison du Parc
- > Participation au journal du Parc

**Descriptif** : Stage de 6 mois, de février à août 2022 Niveau Bac +3 minimum, à partir de la Licence pro, Master 1 ou 2. profil communication touristique / développement local / promotion du patrimoine.

BUDGET

### Dépenses

| Compte                                                    | Nom   | Montant  |
|-----------------------------------------------------------|-------|----------|
| Charges de personnel et frais assimilés                   | stage | 4 000.00 |
| <b>Total (Stage communication et marque Valeurs parc)</b> |       | 4 000.00 |

### Recettes

| Compte       | Enveloppe                                       | Nom | %      | Montant  |
|--------------|-------------------------------------------------|-----|--------|----------|
|              | Région Auvergne Rhône Alpes DATM Fonctionnement |     | 100.00 | 4 000.00 |
| <b>Total</b> |                                                 |     |        | 4 000.00 |





## Pieds dans le Parc radio et vidéo saison 15 - 2022/2023

Chef de projet : Vanessa NICOD

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Non

### Contexte :

Cette présente convention, s'inscrit dans la continuité des 11 précédents partenariats « LES PIEDS DANS LE PARC », conduits en 2008-2009, 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023

Ce partenariat média est devenu historique, car il a plus de 15 ans d'ancienneté ! Les radios partenaires mais aussi la Maison de l'image accompagne la vie du Parc dans son actualité au fil des mois par des reportages de qualité, sur le terrain, et qui sont plebiscités par les auditeurs. Ce partenariat nous permet aussi de créer du "contenu" pour nos réseaux sociaux. En effet, les podcasts, les vidéos et les photos réalisés au fil de l'année alimentent les comptes You Tube, Facebook et Instagram du Parc et génèrent de l'engagement de la part de nos différents followers. Ainsi, la diffusion multicanale des chroniques Pieds dans le Parc permet d'en démultiplier l'audience.

Il s'agit d'assurer un relais radio, sur tout le territoire du Parc, de nos actions et de nos événements. Les radios locales sélectionnées, radio des Boutières, Fréquence 7, Info RC et RCF Vivarais couvrent notre territoire et privilégient, dans leur positionnement éditorial, une information de proximité à la rencontre des habitants et des porteurs de projet locaux.

Pour le Parc, c'est également l'occasion de mettre en avant les partenaires, associations, professionnels... dans ces reportages radio-diffusés.

### Objectifs :

> Le partenariat est réalisé entre le Parc et les 4 radios locales RCF Vivarais, Radio des Boutières et Fréquence 7 et Info RC ainsi qu'un partenaire « vidéo » La maison de l'image. Ces 5 structures sont associées pour réaliser et diffuser un **rendez-vous mensuel** présentant le territoire du Parc et les actions conduites localement avec le Parc.

> Les radios RCF Vivarais et Fréquence 7 réalisent chacune 3 reportages radiophoniques d'un format d'environ 12 minutes qui est diffusé sur les quatre radios partenaires. Radio des Boutières et Info RC réalisent 2 reportages également diffusés sur les 4 radios.

> Info RC : réalise 2 ateliers (2x12 h) dans les écoles du Parc identifiées en amont par le mission éducation du Parc. Un des ateliers fait l'objet d'un Pied dans le Parc.

> La Maison de l'image réalise 3 reportages vidéo de 3 minutes sur les pas du journaliste radio (il peut apparaître à l'image), avec la possibilité d'utiliser les prises de son micro du journaliste radio.

Le journaliste radio et le prestataire vidéo travaillent ensemble pour définir la date d'enregistrement et prendre contact avec les interviewés.

RCF : 3 reportages + 10 diffusions F7 : 3 reportages + 10 diffusions RDB : 2 reportages + 10 diffusions INFOS RC : 2 reportages et ateliers + 10 diffusion sMaison de l'image : 3 reportages en suivant les reportages radio + 3 diffusions

### Descriptif : RADIOS

- Septembre : info RC
- Octobre : F7
- Novembre : RCF
- Décembre : RDB
- Janvier : RDB
- Février : F7
- Mars : RCF
- Avril : F7
- Mai : RCF
- Juin : Pieds dans le PARC junior Info RC

A diffuser : 10 Pieds dans le Parc

Soit 3 sujets pour RCF

3 sujets pour F7

2 sujets pour RDB et Info RC

2 ateliers pour Info RC

### BUDGET

#### Dépenses

| Compte                                                                 | Nom                                             | Montant          |
|------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|------------------|
| 6228                                                                   | 3 reportages radio RCF                          | 2 571.00         |
| 6228                                                                   | 3 reportages radio Fréquence 7                  | 2 571.00         |
| 6228                                                                   | 2 reportages radio Radio des Bourrières         | 1 716.00         |
| 6228                                                                   | 3 reportages video Maison de l'image            | 2 571.00         |
| 6228                                                                   | 2 reportages radio + ateliers en classe Info RC | 2 571.00         |
| <b>Total (Pieds dans le Parc radio et vidéo saison 15 - 2022/2023)</b> |                                                 | <b>12 000.00</b> |

#### Recettes

| Compte                                                                 | Enveloppe                                       | Nom | %      | Montant          |
|------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-----|--------|------------------|
| 7472 - Région                                                          | Région Auvergne Rhône Alpes DATM Fonctionnement |     | 100.00 | 12 000.00        |
| <b>Total (Pieds dans le Parc radio et vidéo saison 15 - 2022/2023)</b> |                                                 |     |        | <b>12 000.00</b> |